

PAGE 11:

SKI: TOURNÉE AUSTRO-ALLEMANDE

Les Suisses excellents

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE JOURNAL

Tragédie de la route au Val-de-Travers Cinq tués à la Clusette

Une voiture française fait une chute de 150 m

De notre correspondant régional:

La Clusette fait de nouveau parler d'elle à la suite d'une horrible tragédie qui s'est passée dimanche à 10 heures du matin. Ce drame dépasse les plus sinistres catastrophes qui ont eu lieu au Val-de-Travers depuis des décennies en arrière.

M. Efraïn Simon, âgé de 40 ans, employé d'ambassade à Paris, circulait en automobile sur la route Neuchâtel-les Verrières. Une trentaine de mètres après avoir franchi le sommet de la Clusette, dans la descente, sans doute en raison d'une vitesse inadaptée, il perdit le contrôle de son véhicule.

Celui-ci traversa la chaussée de droite à gauche et franchit un petit talus qui se trouve en bordure sud de la route.

Dévalant la pente, la voiture fit une course folle à travers la forêt puis se laissa au has d'un précipice d'une hauteur de soixante mètres.

Le véhicule a été immobilisé au pied des rochers où il a été retenu par des arbres. Entre la route et l'arrêt de la trajectoire

de l'auto, il y a quelque cent cinquante mètres.

CINQ MORTS

Les cinq occupants de la voiture ont été éjectés et tués sur le coup. Il s'agit du conducteur Efraïn Simon, de sa femme, âgée de 35 ans, de leur fils âgé de 12 ans, de leur fille âgée de 10 ans, et de M. Jonathan Poran, lui aussi employé d'ambassade à Paris.

Les cinq cadavres ont été dégagés et

transportés en fourgons mortuaires à la morgue de l'hôpital de Couvet. L'accident a eu un témoin oculaire, une automobiliste qui suivait l'auto de M. Simon.

Le juge d'instruction de Neuchâtel, M. Henri Bolle, le capitaine Stoudmann, chef de la gendarmerie, se sont rendus sur place ainsi que les agents de la brigade de la circulation, du poste de gendarmerie de Couvet et de Môtiers.

(Voir également en pages neuchâteloises.)

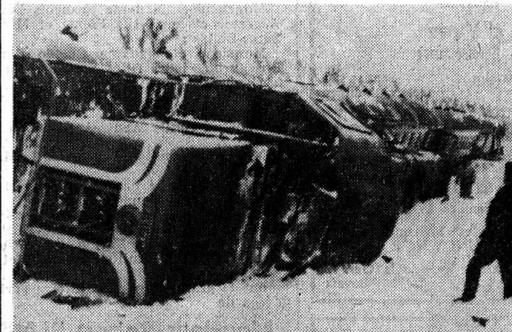


Tout ce qui reste de la voiture après le terrible accident (Avipress Schelling)

L'EUROPE COURBE LE DOS SOUS LE FROID

La vague de froid continue à sévir durement sur une grande partie de l'Europe occidentale. Elle a même atteint l'Afrique du Nord. Un peu partout, on a enregistré au cours du long week-end de l'An nouveau des températures sibériennes. Dans la vallée du Rhône, certains des « naufragés de la neige » attendent d'être secourus depuis plusieurs jours alors que les sauveteurs eux-mêmes connaissent les pires difficultés.

En France, après une semaine de neige et de gel, après que des dizaines de milliers de voyageurs se furent retrouvés bloqués dans cette vallée du Rhône dont ils se souviendront longtemps, le retour, dimanche après-midi, semblait se dérouler plus aisément qu'on ne l'aurait pu espérer sur l'autoroute A7 rouverte à la circulation, mais où on ne payait pas aux péages.



Le déraillement du train Nîmes - Lyon n'a heureusement pas fait de victimes. (Téléphoto AP)

La circulation étant toujours pénible en de nombreuses régions, la S.N.C.F. a dû faire face à un afflux de voyageurs amenés à Paris dans 442 trains. Les conditions du voyage n'ont pas toujours été celles souhaitées car les intempéries ont causé des retards de plusieurs heures, et les trains étaient surpeuplés, de nombreux automobilistes ayant préféré abandonner leur voiture sur place pour rejoindre leur lieu de travail. D'autres ont pris l'avion quand ils le pouvaient.

Dans la vallée du Rhône, où la température s'était très légèrement adoucie, le point noir — outre la circulation automobile — était toujours le ravitaillement des 72 villages de la Drôme isolés depuis une semaine.

A DOS D'HOMME

Deux compagnies de chasseurs alpins étaient venues samedi renforcer les effectifs pour participer à une opération de secours et de ravitaillement qui a commencé dimanche.

(Lire la suite en dernière page)

Dramatique incendie en Valais Une Neuchâteloise brûlée vive en voulant sauver ses enfants

DE NOTRE CORRESPONDANT DU VALAIS:

Dimanche matin un dramatique incendie s'est produit dans l'humble village de Trient, à la frontière Valais-France, non loin de Martigny.

La famille de M. Charly Cappi passait ses vacances de Noël-An dans un chalet. Profitant des congés, M. Cappi, après avoir passé les fêtes en compagnie des siens, gagna les Verrières, patrie de sa femme, pour souhaiter la bonne année à ses beaux-parents. Il prit avec lui ses deux aînés, Pierre-Alain, 7 ans, et Ariane, 6 ans. Sa femme resta à Trient avec les deux cadets, Corinne et Alexandre, âgés de 4 et 3 ans.

Alors que M. Cappi se trouvait dans le canton de Neuchâtel, Mme Cappi fut invitée chez des connaissances pour passer la soirée. Elle coucha les deux enfants et quitta le chalet. C'est

durant son absence que tout flamba. Elle se trouvait à peu de distance de là lorsqu'on vint l'alerter. Mme Cappi bondit dans la maison en feu. C'est en vain que les pompiers tentèrent de la retenir en lui faisant comprendre le danger qu'elle courait. Tout fut vain. La malheureuse s'écroula, victime de la fumée puis du feu. Son beau-frère, M. Serge Cappi, réussit à braver les flammes et à descendre par une fenêtre les deux enfants qui furent sauvés. Le sauveteur put également s'échapper sans mal. Hélas, Mme Jacqueline Cappi, 30 ans, originaire des Verrières, fut brûlée vive.

Il a fallu, aux premières heures de dimanche, annoncer à M. Cappi, aux Verrières, la fin tragique de sa jeune femme. On imagine le douloureux retour du père et de ses deux enfants.

M. F.

LES IDÉES ET LES FAITS

Héritage de 1970: le malaise!

Certains mots semblent se trouver fort bien du climat helvétique. Ainsi en est-il de « malaise ». Le terme fleurit sur bien des lèvres, il tombe de nombreuses plumes. Il exprime les sentiments flûtés et enfus de ces âmes inquiètes dont l'élan vers la vraie grandeur est brisé, de quelque côté qu'elles se tournent — fût-ce vers le ciel — par les obstacles que dressent l'habitude, la routine, le conformisme, la recherche du confort, les appétits matériels, une baine conscience abusive et délibérément aveugle, bref tout ce qui caractérise aux yeux des censeurs moroses et contristés, un « petit pays », refuge naturel des « petits esprits » en vertu de ce phénomène qu'on son jargon la sociologie appelle « l'extéro-conditionnement ».

Ce fameux « malaise », nous le retrouvons sans doute au long des mois à venir, héritage de 1970.

Certes, nous sommes les premiers à reconnaître qu'il n'y a pas sujet à jouer les docteurs Pangloss et, tel le personnage de Voltaire, proclamer en ce début d'année que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, même si nous prétendions ramener la planète aux limites de notre pays.

De toute évidence, nous avons, une fois de plus, changé de millésime avec un dossier fort épais d'affaires « en souffrance ». Et leur inventaire montre bien que nous avons de la peine à nous adapter à une évolution qui, bon gré, mal gré, nous oblige à réviser une échelle des valeurs à laquelle nous sommes attachés plus par habitude et par commodité peut-être, que par conviction.

Il est significatif, par exemple, qu'après la vive alerte à la surchauffe, celle de 1963, les pouvoirs publics se trouvent aujourd'hui tout aussi démunis qu' alors pour tenir en lisière une expansion économique qui tend à excéder nos possibilités — le lancinant problème de la main-d'œuvre étrangère en est l'indice le plus frappant — et qui menace de nous faire perdre le sens des proportions et de nos propres dimensions.

Et pourtant, nous aurions dans nos institutions, dans le système dont la Suisse ne s'est, au bout du compte, pas si mal trouvée, les moyens de garder plus solidement en main une évolution en soi réjouissante, mais qui exige, pour prévenir de dangereux déséquilibres entre cantons, entre régions, entre classes sociales, une discipline volontaire (mais l'économie ne s'en est guère montrée capable jusqu'ici) ou imposée.

Preuve en soit qu'à la fin de l'année écoulée, le Conseil fédéral après avoir tenté en vain de fabriquer de pièces et de morceaux une ébauche de politique conjoncturelle, a fini par reconnaître qu'il fallait d'abord lui donner une assise dans la constitution elle-même, c'est-à-dire fixer et délimiter le champ d'intervention des pouvoirs publics dans un domaine où, à l'expérience, le libre jeu des « forces productrices » s'est révélé faussé par la lutte pour le profit immédiat.

En cela, le gouvernement a marqué le souci du bien commun, qu'oublié parfois un parlement de plus en plus dominé par les grandes organisations économiques. Si les autorités politiques voulaient bien mettre judicieusement en œuvre, et en temps opportun, les moyens dont elles disposent — par la volonté du peuple, ne l'oublions pas — on parlerait peut-être un peu moins de « malaise ».

Il suffirait pour cela de remettre en honneur l'esprit communautaire au lieu de ne songer qu'à tirer le plus tôt possible et chacun pour soi, tous les avantages d'une prospérité toujours précaire, quoi qu'on en dise.

Georges PERRIN

Après un match de football entre « Celtic » et « Rangers »

Bousculade tragique dans un stade de Glasgow: 66 morts PLUS DE 200 PERSONNES BLESSÉES

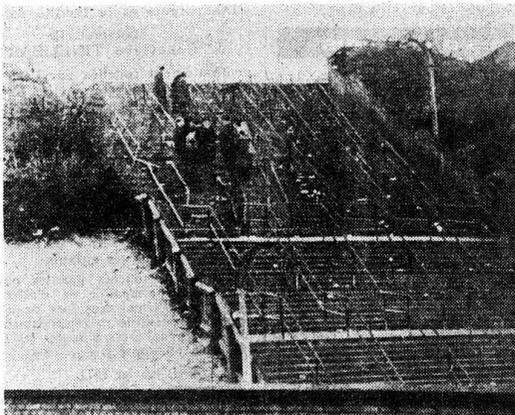
GLASGOW (Ecosse) (AP). — Les autorités écossaises ont ordonné dimanche l'ouverture d'une enquête sur la mort de 66 personnes qui ont péri samedi, piétinées à mort ou étouffées, au cours du plus grand désastre sportif britannique. La tragédie s'est déroulée dans l'escalier 13 du stade Ibrox, au cours des dernières secondes d'un match de football entre le « Celtic » et les « Rangers », les deux clubs de Glasgow qui dominent le sport écossais.

Sous le poids des « fans » se pressant pour sortir, une barrière d'acier s'est effondrée. Une véritable marée humaine dégringola l'escalier, poussée par la foule qui venait derrière et ignorait ce qui se passait. Les cadavres s'empilèrent sur les cadavres et il y eut 200 blessés en plus des 66 morts.

SOLIDARITÉ

Glasgow qui est normalement divisé par des rivalités sportives, s'est retrouvée unie pour leurer ses morts. Un bar proche du stade a collecté 500 livres (6000 francs) en 10 minutes pour un fonds d'aide aux familles, ouvert par sir Donald Liddle, maire de la ville. L'enquête judiciaire a été ordonnée à la suite d'une intervention y premier ministre, M. Edward Heath. Il devra non seulement établir les causes du désastre mais aussi recommander des mesures en vue de prévenir de tels accidents. Quatorze des morts — et parmi eux la seule victime féminine — n'ont pu encore être identifiés.

(Lire la suite en dernière page)



L'escalier fatal (Téléphoto AP)

Table listing various news items and their page numbers: Nouvelles régionales: pages 2, 3, 6, 8; Les sports: pages 9 et 11; Carnet du jour: page 13; L'actualité nationale: page 15; Tragique Nouvel-An: une ferme anéantie par un incendie entre Fleurier et la Brévine (Page Val-de-Travers); Hockey: tout est dit dans la phase de qualification en ligue B (Page 9); Bob: les deux titres suisses sont attribués (Page 11)

ASTROLOGIE ET POLITIQUE Curieuses prédictions de deux mages irakiens

BEYROUTH (AP). — Deux astrologues de l'Irak — où l'astrologie existe depuis des milliers d'années — ont prédit qu'un certain nombre d'hommes d'Etat célèbres mourraient ou seraient assassinés au cours de l'année 1971.

Il s'agit d'Abdel Kerim et de Saeed qui, selon l'agence irakienne d'information, ont prédit notamment que le shah d'Iran serait assassiné.

Il se trouve que les personnalités ainsi désignées figurent parmi les pires ennemis du gouvernement baas irakien. C'est ainsi qu'une vive lutte politique se déroule depuis plus de deux ans entre le shah et le baas.

Le roi Fayçal d'Arabie saoudite et le président de Tunisie, Habib Bourguiba, devraient également mourir cette année. Les deux hommes sont considérés à Bagdad comme des « fantômes réactionnaires de l'impérialisme ».

Quant au président Nixon — accusé d'être le principal soutien d'Israël — il serait, selon les deux astrologues, frappé de paralysie en 1971, ce qui rendrait nécessaire son remplacement à la Maison-Blanche.

Les deux astrologues ne se sont risqués à aucune prédiction en ce qui concerne les dirigeants israéliens.

IL N'Y A PAS DE FATALITÉ

Le monde a une fâcheuse propension au pessimisme. Parce qu'il y a toujours eu des guerres et des destructions, il y en aura toujours. Les experts, eux, le savent bien. Ils ont étudié le passé dans ses moindres recoins. Il n'y a rien à faire, l'humanité est incurable, affirment-ils. Elle est mue à travers les âges par les mêmes indéradicables instincts. Puisque ce fut ainsi de tout temps, il n'y a aucune raison d'espérer que cela s'améliorera...

Maintes fois, au cours de l'Histoire, il a suffi pourtant que la conscience se réveille, pour que se trouvent annihilé un foyer de crise ou atténués ses effets.

Dans quelle angoisse, presque quotidienne, les pays de l'Ouest européen ne vivaient-ils pas, il y a seulement dix ans, au début de 1960! Pourquoi? A cause de la « guerre froide », entretenue alors par l'URSS pour préserver son glacis de satellites.

Aujourd'hui, la « guerre froide » nous laisse... froids et ce sont les Russes qui se trouvent sur la sellette. Dans dix ans, en 1981, où en seront-ils, où en serons-nous?

La décolonisation aussi battait son plein en 1960-1961. La guerre du Congo avait ensanglanté l'Afrique centrale; aucune leur d'espoir ne pointait à l'horizon de la guerre d'Algérie. La compétition russo-américaine dans l'espace prenait, disaient les augures, un tour alarmant. Bientôt les deux « grands » allaient se faire la guerre par-dessus nos têtes...

Comme tout cela a changé! Et combien différentes sont les préoccupations humaines aujourd'hui! Qui parlait en 1961 de la pollution de l'air et de l'eau, de la monstrueuse famine des peuples sous-développés, des ravages de la drogue, de la « contestation »?

Ces plaies des temps nouveaux commencent aujourd'hui à nous empêcher de dormir. C'est plutôt bon signe. Cela prouve que nous en mesurons de mieux en mieux les risques. Le dernier manœuvre non qualifié peu à peu en prend conscience.

Et il n'existe pas d'exemple de calamité, dont les hommes aient jugé la menace à leur survie, sans avoir cherché, puis trouvé un moyen de défense.

Commençons de ne plus croire à la fatalité et à la persistance des crises, puis faisons tout pour les supprimer. Bien des espoirs seront alors permis.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

18 ans
Dès
aujourd'hui
15 h - 20 h 30

UN FILM QUI DÉFRAYE LA CHRONIQUE... UN CONDÉ d'Yves Boisset

UN FILM QUI GIFE, CLAQUE, CULBUTE !

MARCHÉS MIGROS, rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges, Neuchâtel, MARCHÉ MIGROS Peseux, lundi 4 janvier, le matin, fermeture hebdomadaire obligatoire, l'après-midi ouverture à 13 h 30.

Magasin MIGROS
rue des Parcs,
ouvert toute la journée

LES CAMIONS-MAGASINS CIRCULENT NORMALEMENT

MIGROS

On cherche pour une semaine
jeune homme
pour travaux divers.
Droguerie Schneitter, 19, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 25 24 52 dès 13 heures.

L'automobiliste
à la voiture bleue qui a tamponné la Ford beige à l'intersection de la rue des Parcs - avenue des Alpes, dimanche à 14 h 30, est prié de s'annoncer au plus vite, tél. (038) 31 58 88, sinon plainte sera déposée.

Hôtel-restaurant du Rocher - Neuchâtel
Hervé Gerber
cherche

sommelière
Entrée tout de suite.
Tél. (038) 25 50 98.

Bagatelle
RÉOUVERTURE DEMAIN MARDI

18 ans
Dès
aujourd'hui
15 h - 20 h 30

UN FILM IMPRESSIONNANT d'Yves Boisset

UN CONDÉ
UN DIALOGUE AU VITRIOL !

DEMANDES À ACHETER
L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 28. Di Nisio, Leila-Maria-Assunta, fille de Franco-Gabriele-Vittorio, géomètre à Neuchâtel, et de Rose-Marie, née Hummel; Garavaldi, Vima-Delphine, fille de Avio-Carlo-Paolo, serrurier à Marin, et de Jacqueline, née Dubertrand, 29, Esseiva, Sophie, fille de Joseph-Lucien, représentant à Hauterive, et de Denise-Marie, née Barbey; Birken, Anouchka, fille de Ulf-Michael, technicien à Neuchâtel, et de Marianne, née Flemming.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 31. Brasseur, Gérard-Daniel-Serge, serrurier, et Huguenin-Berginat, Ariane - Marcelle, les deux à Neuchâtel; Stauffer, Willy, étudiant à Rochefort, et Garcia, Luisa-Joquina, à Neuchâtel; Weber, Claude-Antoine, instituteur, et Rytter, Anne-Lise, les deux à Peseux, précédemment à Neuchâtel.

Naissances

Monsieur et Madame Claude MEISTERFANS-MAILLARDET sont heureux d'annoncer la naissance
d'Olivier
le 3 janvier 1971

Maternité 2014 Bôle de Pourtalès Ch. Charrière 10 a

Monsieur et Madame Daniel CLERC et Philippe ont la joie d'annoncer la naissance
d'Yves
3 janvier 1971

Maternité Pourtalès Sentier 19 Neuchâtel Colombier

Francine a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Patrick
30 décembre 1970

Monsieur et Madame Pierre MUNDWILER

Maternité Pourtalès Rue de la Gare 2 Neuchâtel Bevaix

Monsieur et Madame Gilbert PURRO-CHASSOT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Stéphanie
le 3 janvier 1971

Maternité Landeyeux Beau-Site Les Geneveys-sur-Coffrane

Monsieur et Madame Willy FRUTIGER-MENTHA et leur fille Véronique ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils et frère
Cédric - Willy
le 1er janvier 1971

Maternité des Cadolles Grillons 3 Neuchâtel

Monsieur et Madame J.-P. MEYLAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Richard
le 3 janvier 1971

Cadolles

EFFICACITÉ - DISCRETION
Constats, preuves
Enquêtes privées,
matrimoniales, etc.
ABX
DÉTECTIVES PRIVÉS
SUISSE ET ÉTRANGER
TEL. 038 25 90 35
NEUCHÂTEL SAINT-HONORE

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Demandes à louer
JEUNE COUPLE cherche appartement 1 ou 2 pièces, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 41-638 au bureau du journal.

Avis mortuaires

Eternel, je cherche en toi mon refuge; que jamais je ne sois confondu! Délivre-moi dans ta justice. Incline vers moi ton oreille, hâte-toi de me secourir! Sois pour moi un rocher protecteur, une forteresse, où je trouve mon salut!
Ps. 31 : 2.

Monsieur et Madame Albert Cairoli, leurs enfants et petits-enfants, à La Neuveville, France; Madame Marguerite Neuhaus-Cairoli, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Louis CAIROLI

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 86ème année, muni des saints sacrements de l'Eglise.
Peseux, le 3 janvier 1971.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 6 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
L'Eternel est mon berger.
Ps. 23 : 1.

Monsieur et Madame François Blaser-Aegerter et leurs fils Pierre et Marc, à Saint-Blaise; Monsieur et Madame Claude Blaser-Bosshart et leurs filles Sophie et Laure, à Genève; Monsieur Alfred Audéoud-Juvet, à Cormondrèche; Madame Emile Agnel-Audéoud, à Genève; Monsieur Emile Franel-Audéoud, à Genève; Monsieur Emile Franel-Audéoud et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Daniel Audéoud-Kaufmann et leurs enfants, à Conches; Madame Yvonne Karlen, à Môtiers, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de
Monsieur Robert BLASER

leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu après une courte maladie, dans sa 81ème année.
2000 Neuchâtel, le 2 janvier 1971.
(Favarge 48)
L'incinération aura lieu mardi 5 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame
Hermine GRABER
née TSCHÄPPÄT
survenu à Mon Repos dans sa 81ème année.
2000 Neuchâtel, le 1er janvier 1971.
Dieu est amour.
L'incinération aura lieu lundi 4 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame André BOURQUIN, vice-président de la section et grand-père de Laurence BOURQUIN, pupille, ont le regret de faire part à ses membres du décès de
L'ensevelissement aura lieu, le lundi 4 janvier 1971, à 13 h 15, au temple de Dombresson.

Le comité de la fanfare « La Constante » de Dombresson-Villiers a le regret de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
ancien porte-bannière et membre honoraire de la société.

Les Contemporains de 1903 du Val-de-Ruz, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur
André BOURQUIN
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société d'apiculture du Val-de-Ruz a le chagrin de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
inspecteur-ruchers et ancien caissier.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les parents et la famille de
Mademoiselle
Geneviève TINEMBART
profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Boudry, le 4 janvier 1971.

Madame Marius BARRAS et ses enfants
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, janvier 1971.

Madame Ali CAVADINI et famille
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, décembre 1970.

La famille de
Jean-Jacques HOFER
profondément touchés par les innombrables marques d'affection et témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, remercie de tout cœur les personnes qui se sont associées à sa cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
Hauterive (NE) et
Le Bouveret (VS), décembre 1970.

REMERCIEMENTS
Les parents et la famille de
Mademoiselle
Geneviève TINEMBART
profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Boudry, le 4 janvier 1971.

DAME dans la cinquantaine cherche travail pour les après-midi. Ecrire à CD 0003 au bureau du journal.
EMPLOYEE DE BUREAU cherche occupation temporaire ou autre pour le matin. Adresser offres écrites à DE 0004 au bureau du journal.

A louer
CHAMBRE A CORCELLES, part à la salle de bains. Tél. 31 58 57.
CHAMBRE INDEPENDANTE meublée dans immeuble neuf. Confort et salle de bains. Tél. 24 65 25.
BELLE CHAMBRE, quartier tranquille, confort, à employé de bureau. Tél. 25 58 90.
POUR JEUNE HOMME sérieux, jolie chambre avec ou sans repas. Tél. 25 29 17.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, à monsieur. Tél. 25 06 35.
CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la cuisine, sans confort. Tél. 25 57 37.
A PESEUX, à jeune homme sérieuse, belle chambre chauffée avec balcon; part à la salle de bain; libre immédiatement. Téléphone 31 32 68.
BEAU CHALET MEUBLE, neuf, à Vex, près de Thion, 8 lits, vue, tranquillité. Libre dès mi-janvier. Tél. (021) 95 18 18.

Avis mortuaires

La mort n'est pas effrayante: ce qui est terrible, c'est de mourir seul et les uns après les autres.

Madame Bernard Perrenoud et ses enfants: Madame et Monsieur J.-C. Vuilliomnet et leurs enfants Carine et Cédric, à Corcelles; Madame Emma Goguet, à Paris; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Bertrand Perrenoud; les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Rysler, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Bernard PERRENOUD
architecte

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 58ème année, après une courte maladie.
2053 Cernier, le 2 janvier 1971.
(Guillemette de Vergy 9)
Repose en paix.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 5 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fédérale de gymnastique de Corcelles-Cormondrèche a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Monsieur
Bernard PERRENOUD
à Cernier, membre d'honneur de notre société, et père de Madame Lucette Vuilliomnet, monitrice et membre des comités.
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 — Tél. 25 45 62

Madame Marc-Edouard Nardin-Perret et sa fille Claude; Madame et Monsieur Georges Arber-Nardin et leurs enfants, Françoise, Denise et Marie-Lise, au Locle; Monsieur et Madame Charles-Eric Nardin-Vuille et leurs enfants, Laurent et Dominique, à Bienne; Madame et Monsieur Jean-François Breguet-Nardin et leurs enfants, Olivier et Jean-Marc, au Locle; Madame et Monsieur Jean-Louis Juvet-Nardin et leurs enfants, Isabelle, Frédéric et Caroline, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Georges-Emile Perret-Perret, à Lausanne; Madame et Monsieur Eric Berthoud-Perret et leur fils François, à Neuchâtel; Mademoiselle Françoise Perret, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de
Monsieur
Marc-Edouard NARDIN

leur très cher époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 45ème année.
Le culte aura lieu le lundi 4 janvier 1971, à 10 heures au temple de Chêne-Bougeries.
Le corps est déposé en la chapelle du cimetière de Plainpalais.
Domicile: 1226 Thônex, 9 d, chemin de Bédex.

Le conseil d'administration du Centre Electronique Horloger S. A. a le grand regret de faire part du décès de
Monsieur
Marc-Edouard NARDIN
administrateur
Le culte aura lieu, le lundi 4 janvier 1971, à 10 heures, au temple de Chêne-Bougeries, à Genève.

Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 37 30

Arrigo
Dompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrication de cercueils
Transports Toutes formalités

Le Conseil d'Administration et la Direction
le Montres Rolex S. A.
ont le profond regret de faire part du décès subit de
Monsieur Marc - Ed. NARDIN
directeur technique
leur cher collaborateur et ami.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le personnel de Montres Rolex S. A.
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Marc - Ed. NARDIN
directeur technique
survenu subitement le 30 décembre 1970.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le G.A.N. (Groupement des Architectes Neuchâtelois)
a le pénible devoir de faire part du décès de son membre
Monsieur Albert MAIRE
architecte
décédé à la Chaux-de-Fonds, le 31 décembre 1970.
L'honneurs lui ont été rendus au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le samedi 2 janvier 1971.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

Tuyau no 1
Le crédit au comptant est toujours plus avantageux que l'achat à tempérament. Pourquoi? Paiement comptant au lieu de paiement par acomptes - crédit au comptant au lieu d'achat par mensualité!
Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53
8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391

CANTON DE NEUCHÂTEL

QUELLES BRANCHES LES ÉTUDIANTS CHOISISSENT-ILS ? Même attrait à Neuchâtel pour les lettres et les sciences économiques et sociales

Les universités, écrit le Bureau fédéral de statistique (*) publient des listes d'étudiants par faculté et les statistiques correspondantes. Il n'y a pas longtemps encore, la statistique officielle était dressée d'après ces données. Cette méthode avait le grand inconvénient de restreindre les possibilités de comparaison d'une faculté à l'autre car, d'une université à l'autre, les branches d'étude ne sont pas toujours rattachées aux mêmes facultés. On a remédié depuis lors ce défaut en formant des groupes d'étudiants qui comprennent des domaines bien définis et portent des noms de faculté (jels que théologie, droit, sciences économiques et sociales, médecine, lettres, sciences et autres domaines). Le groupe des autres domaines comprend, l'École d'architecture, l'Institut des sciences de l'éducation, l'École d'interprètes, le Centre d'études orientales, le Séminaire de français moderne et l'École pratique de langue française de l'Université de Genève ainsi que la section de français moderne des universités de Lausanne et de Neuchâtel.

Sur le plan suisse, c'est en médecine que l'on a dénombré le plus d'étudiants. Sur un total de 6725, il y en a 5800 en médecine humaine, 600 en médecine dentaire et 300 en médecine vétérinaire. On en trouve presque autant (6600) en lettres modernes et en sciences économiques et sociales (5000), le droit (3400), les autres domaines (1800) et la théologie (900). C'est donc, pour ce semestre d'hiver de 1968-1969, un total de 29,808 étudiants qui a été enregistré dont 7839 étudiantes (5482 Suissesses et 2357 étrangères).

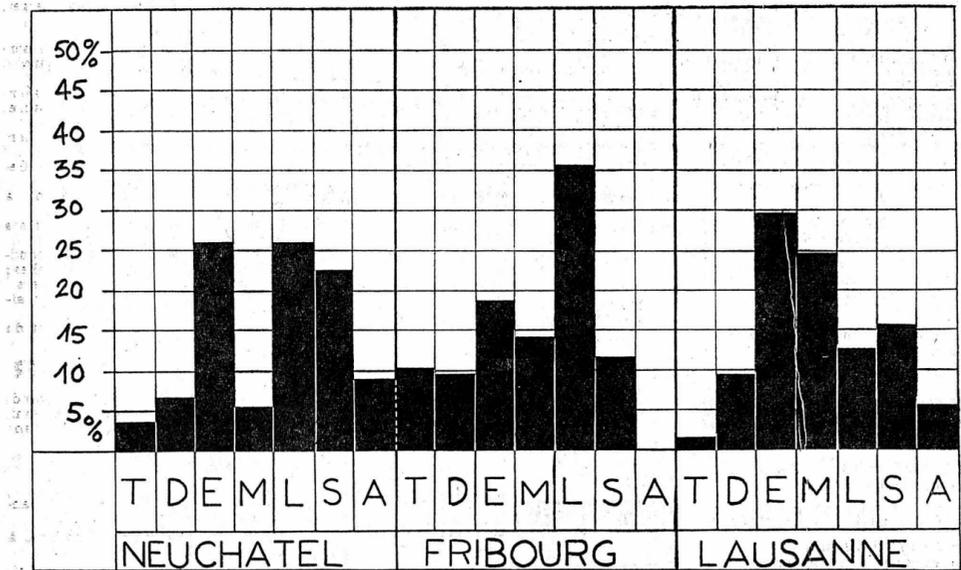
PRÉDOMINANCE DE ZÜRICH
C'est l'Université de Zurich qui compte le plus d'étudiants et, à quelques exceptions près, il en va de même de ses autres groupes d'études. L'Université de Fribourg, la seule de Suisse qui comprenne une faculté de théologie catholique romaine, vient en tête en ce qui concerne la théologie, suivie par Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Genève. En ce qui concerne le droit, c'est l'Université de Zurich qui comprend le plus d'étudiants, suivie par Berne, Genève, Bâle, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Quant aux sciences économiques et sociales, Genève vient en tête suivie par Zurich, Lausanne, Berne, Fribourg, Bâle et Neuchâtel. Zurich reprend la tête pour la médecine suivie par Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Même prédominance de Zurich dans le domaine des lettres, cette université étant suivie par Fribourg, Berne, Bâle, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Pour les sciences, Zurich est aussi l'université qui compte le plus d'étudiants dans cette branche, suivie par Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Enfin, c'est à l'Université de Genève qui vient en tête pour les autres domaines suivie par Lausanne et Neuchâtel. C'est justement dans ce groupe des au-

très domaines que l'on trouve le plus d'étudiants et d'étudiantes étrangères. Leurs préférences vont ensuite, et toujours dans l'ordre décroissant, à la théologie, aux sciences sociales et économiques, à la médecine, aux sciences, aux lettres et, enfin, au droit. Ces étudiants et étudiantes étrangers forment la majeure partie de l'auditoire aux cours de français moderne des universités de Genève et de Neuchâtel (86,3%) ainsi qu'à l'École d'interprètes de l'université de Genève. Sur 100 étudiants en théologie, 41 sont de nationalité étrangère. Les étrangers sont en minorité (30,1%) en théologie protestante, en majorité (58,8%) en théologie catholique romaine. C'est le groupe du droit qui réunit le plus faible pourcentage d'étrangers. Quant aux étudiantes et étudiants suisses, c'est surtout le droit qui les attire et on trouve ensuite, et pratiquement dans la même proportion, les

lettres, les sciences et la médecine, puis les sciences économiques et sociales et la théologie.
Les étudiants suisses l'emportent principalement dans le groupe « autres domaines » où elles représentent 67% du total des étudiants. A l'École d'interprètes de Genève, qui fait partie de ce groupe, il existe même entre étudiantes et étudiants de nationalité suisse un rapport de 9 à 1. On enregistre également une assez forte proportion d'étudiantes suisses (39,8%) en lettres. Elles étudient de préférence la littérature et l'histoire de l'art. C'est en sciences qu'il y a le moins de femmes (21,2%) la seule exception étant constituée par la pharmacie où l'on compte 60 étudiantes pour 100 étudiants suisses.

A NEUCHÂTEL
Toujours pour ce semestre d'hiver 1968-

1969, l'Université de Neuchâtel comptait 1340 étudiantes et étudiants. Voici le détail par faculté, par nationalité et par sexe :
— **Théologie** : 50 inscrits (25 Suisses, 12 Suissesses, 17 étrangers, une étrangère);
— **Droit** : 89 inscrits (65 Suisses, 12 Suissesses, 11 étrangers, une étrangère);
— **Sciences économiques et sociales** : 353 inscrits (193 Suisses, 20 Suissesses, 128 étrangers, 12 étrangères);
— **Médecine** : 76 inscrits (48 Suisses, 7 Suissesses, 18 étrangers, 3 étrangères);
— **Lettres** : 353 inscrits (149 Suisses, 156 Suissesses, 41 étrangers, 7 étrangères);
— **Autres domaines** : 118 inscrits (5 Suisses, 6 Suissesses, 30 étrangers, 7 étrangères).
(* Les étudiants des hautes écoles suisses - Bureau fédéral de statistique, Berne)



Les groupes d'études dans trois universités romandes (T = théologie; D = droit; E = sciences économiques et sociales; M = médecine; L = lettres; S = sciences; A = autres domaines). A noter qu'à Neuchâtel, il y avait, lors de ce semestre d'hiver 1968-1969, autant d'étudiants en lettres qu'en sciences économiques et sociales (353).



TOUR DE VILLE

Dépêchement dangereux

● JEUDI, vers 14 h 40, une voiture conduite par R.B., demeurant à Asperden (BE), allait sur la RN 5 en direction d'Anseron. Soudain, à la hauteur de Fabrice, le conducteur vint à dépasser le véhicule qui le précédait et se heurta à un habitant d'Anseron. Les trois véhicules ont été endommagés.

« Stop » brûlé : deux blessés

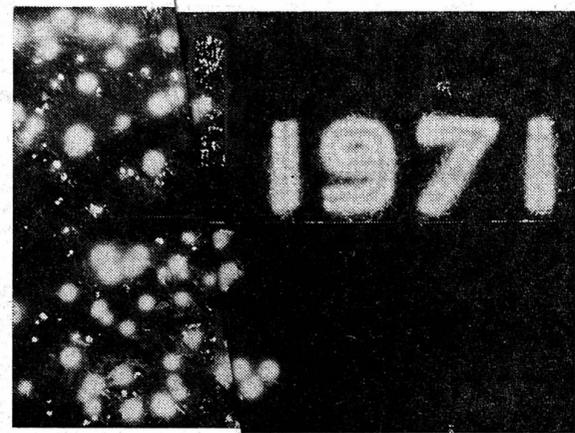
● VENDREDI, vers 13 heures, une voiture conduite par M. Raymond Chassot, de Giez (VD) circulait faiblement sur la rue de l'Orangerie dans le sens sud-nord. Sous la violence du choc, le véhicule neuchâtelois fut projeté contre un mur, au nord-est du carrefour. Ses deux occupants ont été conduits à l'hôpital Pourtalès : M. de Perrot souffre d'une fracture de la clavicule et d'une femme de contusions. Les deux véhicules sont hors d'usage. Constat par la gendarmerie.

Campagne d'éducation

● Le conseiller général Jean Duvanel (pop) a déposé l'interpellation suivante qui s'ajoute à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif de Neuchâtel :

« Constatant l'échec de la campagne d'éducation routière auprès des usagers de la route concernant l'application de l'article 31 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation du 13 novembre 1962, la direction de police de Neuchâtel ne serait-elle pas bien inspirée de surseoir, même d'abandonner complètement l'application dudit article, vu les protestations justifiées de la majorité des automobilistes, et cela pour la sécurité bien comprise des piétons. »

1971, année de glace ?



● CE sont surtout les voitures qui auront fait les frais de la nouvelle année. Batterie ou système de démarrage ont joué des tours à maintes reprises et, dimanche, de 11 heures à 18 heures, il était pratiquement impossible d'atteindre la centrale téléphonique de secours routier du T.1 assailli par les demandes. Impassable et malicieuse, la neige millésimée au balcon de l'hôtel communal aurait pu être remplacé par un thermomètre géant retraçant heure par heure les sautes d'humeur de la température. Le record pour la ville de Neuchâtel n'était pourtant pas battu dans la nuit de vendredi à samedi et lors de la nuit suivante, avec chaque fois 13,2 degrés en dessous de zéro. Peu de choses ? Attendez ! Comme la première fois,

température maximale n'a pas dépassé -7,7 et -8,3 la seconde, cela donna des moyennes de -10,7 et de -10,9. Et cette nuit, tout semblait encore bien parti. En ce dimanche ensoleillé et glacé, rares étaient les promeneurs. Il faisait meilleur chez soi, bien au chaud. Il a été donné aux curieux qui jetaient un regard par la fenêtre, de voir le lac être pris peu à peu par les glaces. Au début de la matinée, seule la baie de Saint-Baise et l'extrémité est du lac étaient gelées. Petit à petit, l'étendue glacée s'est étendue et hier soir, elle atteignait déjà la plage de Monruz. Si le froid continue, les patineurs pourront bientôt s'élever sur cette vaste patinoire naturelle.

(Avipress - J.-P. Baillod)

PERTE DE MAÎTRISE À SAINT-BLAISE Pas de blessés mais coup dur pour la signalisation...

Le matin de Nouvel-An, vers 7 heures, M. J.-P. C., de Nods, arrivant de Thielle en voiture, se dirigeait vers Neuchâtel. Au carrefour du Terminus, s'endormant au volant, il perdit la maîtrise de son véhicule.

L'automobile prit à ce moment la direction d'un refuge planté de signaux rou-

tiers. Là, elle ne fit pas de quartier. Une borne lumineuse surmontée de l'écriteau « Obstacles à contourner » fut renversée et écrasée. Là aussi, trois autres signaux : un « cédez le passage » et deux indicateurs de direction furent arrachés et démantibulés. L'auto s'immobilisa finalement, hors d'usage. Ses trois occupants en sortirent indemnes. Le permis du conducteur a été séquestré par la gendarmerie.

LE TERRIBLE ACCIDENT DE LA CLUSETTE



On sait qu'un terrible accident a fait 5 morts dimanche matin sur la route de la Clusette. Une voiture immatriculée en France transportant une famille israélienne, et un passager, israélien également, a dérapé sur la chaussée enneigée alors qu'elle roulait en direction de la frontière. Les cinq occupants, éjectés du véhicule, ont été tués sur le coup. Il s'agit de M.

Efraïm Simon, 39 ans, membre d'une mission israélienne à Paris, de sa femme âgée de 34 ans et de leurs deux enfants, un garçon de 12 ans et une fillette de 10 ans, ainsi que d'un passager, M. Jonathan Poran, membre de la même mission israélienne. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Couvet.

(Avipress-Schelling)

LE LOCLE • LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE

+ Albert Maire

Samedi 2 janvier on a conduit à sa dernière demeure, au cimetière de la Charrière, M. Albert Maire architecte à la Chaux-de-Fonds décédé l'avant-veille des suites d'une crise cardiaque. Né à Montricher le 21 août 1916, le défunt, après ses études à Lausanne, allait faire carrière à la chaux-de-Fonds dès 1943. Il devint rapidement un architecte en vue dans la construction d'immeubles locaux et dans le domaine de la pré-fabrication. On lui doit entre autres la tribune principale du Parc des sports. Actuellement, il œuvrait au Crêt-du-Loche sur un chantier important commandé par les P.T.T. qui lui avaient confié l'édification d'un centre de triage.

FIN D'ANNÉE DANS LE JURA NEUCHÂTELOIS

Cette région a sa manière à elle de passer une année à l'autre. De quelques années, le Jura neuchâtelois a obligé ses habitants à vivre, au rythme des fêtes blanches. Que l'on se rappelle l'hiver précédent et ses amas de neige, l'aventure qui a conduit quelques patineurs à se lancer dans la construction remontées mécaniques pour skieurs.

Tant à la Vue-des-Alpes que le long du Jura les patineurs de tout crin auront en vain cherché une piste confortable qui mène vers la vallée. L'absence de neige, l'absence de ski de fond, lui, a vu un regain d'intérêt à la Brévine d'abord où se disputaient championnats et puis dans la région, fin on a vu nombre de lugeurs se précipiter sur des tronçons souvent improvisés.

La vallée de la Brévine, continue à se distinguer, ainsi que dans la nuit de jeudi à vendredi on a enregistré moins 30 degrés. Ce matin le record était battu, avec moins 37 degrés.

A la Chaux-de-Fonds, il faisait dans la nuit de vendredi à samedi moins 18 degrés et moins 19 en début de cette même soirée. Quant à la ville du Locle, vendredi soir, avec moins 22 elle suivait dignement la tradition. Pourtant l'on circule sans aucun problème tant dans les villes que sur les grands axes. Les sportifs ne se sont cependant pas découragés et les patinoires artificielles ou naturelles comme le Doubs et le lac des Tailières affichaient complets.

Les accidents de la circulation, ont été relativement peu nombreux. Les automobilistes ont su se tenir sur les routes malgré des chaussées souvent glissantes.

Côté spectacle, relevons une bonne participation dans les établissements publics et de fêtes. C'est ainsi qu'à la Chaux-de-Fonds, le théâtre ABC affichait complet ou presque pour ses représentations. Au théâtre, la revue déshabillée française devait, comme chaque année, faire salle comble. Quant au théâtre populaire romand, il présentait d'abord dans sa petite salle l'ensemble Los Jairs y Dominguez, dignes représentants du folklore des Andes et, au Locle, à la salle d'été, Le Roman de Bevaix, le conducteur perd le contrôle de son véhicule qui traverse la piste nord et termina sa course dans un champ, près de la nouvelle usine de la Favag. Le conducteur est indemne mais ses deux passagers, blessés, ont dû être transportés à l'hôpital Pourtalès par l'ambulance de la police de Neuchâtel. Il s'agit de Mlle Régine Frydyg, 17 ans, de Colombier, qui souffre d'une commotion cérébrale et de douleurs dans le dos, et de Mlle Claudette Pidoux, 17 ans également et domi-

Ph. N.

CORTAILLOD

« Recyclage pastoral »
(c) Ce terme devenu courant en ce qui concerne maintes professions, s'applique aussi aux conducteurs spirituels. C'est ainsi qu'au cours du premier culte de l'AN, le pasteur Maurice Robert a informé ses paroissiens qu'il allait être « recyclé » du 5 au 14 janvier. En son absence l'intérim sera assuré par le pasteur Schneider d'Auvergnier et le culte du dimanche 10 janvier sera présidé par le pasteur Cand.

Vacances d'hiver

(c) Les écoliers de Cortaillod sont en vacances jusqu'à mercredi. Le manque de neige n'a guère favorisé les amateurs de luge et on peut aussi regretter que par ce temps froid on n'ait pas songé à « geler » la place de sport au lieu-dit « Vieux cimetière » où lors d'hivers précédents, les petits hockeyeurs pouvaient s'en donner à cœur joie.

PLATEAU DE DIESSE

Vie paroissiale

(c) L'assemblée de la paroisse réformée de Nods s'est tenue dimanche sous la présidence de M. Otto Droz et en présence d'une quinzaine de paroissiens dont six femmes. Le procès-verbal, présenté par M. Jules Conrad et le budget de 1971 qui boucle avec un léger bénéfice et basé sur une quotité d'impôt fixée à 12% de l'impôt d'Etat, furent acceptés. M. Norbert Wintz, fromager a été élu conseiller de paroisse, en remplacement de M. Georges Stauffer, démissionnaire. L'assemblée élut ensuite un nouveau président de paroisse, en remplacement de M. Otto Droz. C'est M. Ali Stauffer qui lui succédera.

LA NEUVEVILLE

Exercices de pompiers

(c) Le Conseil municipal a pris connaissance du programme des sapeurs-pompiers pour 1971. Les exercices prévus auront lieu à la Neuveville les lundis 22 mars, 29 mars, 26 avril, 3 mai et 10 mai 1971; à Chavannes, les vendredis 12 mars, 19 mars, 2 avril et 20 août. Un exercice d'alarme aura lieu entre le mois de mai et le mois d'août.

RÉGION DES LACS

Exercices de pompiers

(c) Le Conseil municipal a pris connaissance du programme des sapeurs-pompiers pour 1971. Les exercices prévus auront lieu à la Neuveville les lundis 22 mars, 29 mars, 26 avril, 3 mai et 10 mai 1971; à Chavannes, les vendredis 12 mars, 19 mars, 2 avril et 20 août. Un exercice d'alarme aura lieu entre le mois de mai et le mois d'août.

VAL-DE-RUZ

Budget adopté aux Hauts-Geneveys

De notre correspondant :
Le Conseil général des Hauts-Geneveys a siégé sous la présidence de M. Albert Schenk. Onze membres étaient présents ainsi que les cinq conseillers communaux et l'administrateur.
Le président lit à l'ordre du jour la démission, pour cause de santé, de M. René Meyer (soc); la liste du parti n'a plus de suppléant et le nouveau conseiller général n'est pas encore désigné.
Cinq nouveaux citoyens t citoiyennes né en 1950 avaient été convoqués à la séance, façon heureuse de les introduire dans la vie politique. Il appartient à M. Roger Mojon, président du Conseil communal, de leur souhaiter la bienvenue au sein du corps électoral, de leur adresser quelques mots bien sentis et de leur remettre le livre : « Le canton de Neuchâtel ».
— Escompte sur impôts. En raison de l'augmentation constante des taux d'intérêt, le Conseil communal propose de porter de 2% à 3% l'escompte accordé sur la première tranche de l'impôt communal payable jusqu'au 30 avril. Cette proposition est naturellement acceptée à l'unanimité.
— Budget 1971 Dans son rapport, le Conseil communal attire l'attention du législatif sur le fait que l'augmentation des recettes aux chapitres « Forêts » et « Impôts »

ne couvre pas l'augmentation impressionnante des dépenses de l'instruction publique : 66,950 fr. en 1970 et 113,840 fr. pour 1971. Chacun inquiet, on se demande, à juste titre, comment devront manœuvrer les petites communes, sur le plan financier, pour faire face à toutes les dépenses qui leur sont imposées : instruction publique, épuration des eaux usées, incinération des ordures ménagères et adduction d'eau potable. Il faut tout de même aller de l'avant.
1971 est adopté à l'unanimité. Le total des recettes est de 380 fr. et celui des dépenses de 8975 fr.
— Demande de crédit Le conseil communal demandait un crédit de 244,000 fr. pour l'achat de matériel d'enseignement pour le Centre scolaire communal. Les membres de l'autorité demandent si l'on peut nommer cela un crédit puisque c'est plutôt la simple ratification de décisions prises par le conseil scolaire. Au vote, le crédit est accepté par 5 voix, sans opposition brée.
Le président remercie solennellement le législatif, le conseil communal et les employés. Puis ce sont les vœux d'usage et la séance est levée.

L'expérience était bonne : un second camp de ski pour les mères de famille sera organisé cet hiver dans le canton

D'un de nos correspondants :

La section cantonale de l'Alliance suisse des unions chrétiennes féminines organisera, au chalet du Ski-club de Fleurier, dans la région de la Robella, deux camps de ski d'une semaine chacun à l'intention des mères de famille. Cette expérience avait été déjà tentée en 1970 aux Bugnens. Son succès a incité les Unions chrétiennes à récidiver. Ces « vacances blanches » auront lieu au début de février. Les participantes pourront s'adonner aux joies du ski en profitant des installations du complexe sportif du T.B.R.C., se divertir, échanger conseils éducatifs et... recettes de cuisine. Ce mouvement, que préside Mme Bindihi a pensé à tout : les enfants des skieuses seront placés pendant le séjour de leur mère « à la montagne » chez des membres de l'Union chrétienne féminine.

Le camp de ski est un atout non négligeable pour créer des contacts toujours plus nombreux et ouvrir des horizons à des femmes qui n'ont pas souvent l'occasion de sortir de leur appartement. L'Alliance met également son pied, tout au long de l'année, des rencontres au Louvain et des cours par correspondance qui

portent sur la lecture d'un livre de tendance sociale.

F. Je.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Encore les pollueurs...

Monsieur le rédacteur,
Bravo à M. Meyrat. Aura-t-il plus de succès que moi-même ? En effet, il y a quelques mois, je vous écrivais dans ce sens, et je disais ceci :
Je ne comprends pas l'indifférence des agents envers les automobilistes qui laissent tourner leur moteur à l'arrêt. On est parqué dans un stationnement interdit... quoi de plus simple, pendant que Madame fait ses courses, de masquer tel acte répréhensible en laissant son moteur en action.
Presque chaque jour, il nous est donné d'assister à de telles infractions. Et pendant ce temps, on chicane celui qui a passé le temps réglementaire de peu, ou un acte similaire anodin.
R.-A. FAVRE, Neuchâtel.

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

18 ans
Dès
aujourd'hui
15 h - 20 h 30

UN FILM QUI DÉFRAYE LA CHRONIQUE... UN CONDÉ d'Yves Boisset
UN FILM QUI GIFLE, CLAQUE, CULBUTE !

MARCHÉS MIGROS, rue de l'Hôpital et av. des Portes-Rouges, Neuchâtel, MARCHÉ MIGROS Peseux, lundi 4 janvier, le matin, fermeture hebdomadaire obligatoire, l'après-midi ouverture à 13 h 30.

Magasin MIGROS
rue des Parcs,
ouvert toute la journée
LES CAMIONS-MAGASINS
CIRCULENT NORMALEMENT

MIGROS
On cherche pour une semaine

jeune homme
pour travaux divers.
Droguerie Schneitter, 19, rue de l'Hôpital, Neuchâtel. Tél. 25 24 52
dès 13 heures.

L'automobiliste
à la voiture bleue qui a tamponné la Ford beige à l'intersection de la rue des Parcs - avenue des Alpes, dimanche à 14 h 30, est prié de s'annoncer au plus vite, tél. (038) 31 58 88, sinon plainte sera déposée.

Hôtel-restaurant du Rocher - Neuchâtel
Hervé Gerber
cherche

sommelière
Entrée tout de suite.
Tél. (038) 25 50 98.

Bagatelle
RÉOUVERTURE DEMAIN MARDI

18 ans
Dès
aujourd'hui
15 h - 20 h 30

UN FILM IMPRESSIONNANT d'Yves Boisset
UN CONDÉ
UN DIALOGUE AU VITRIOL !

DEMANDES À ACHETER
L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES. — 28. Di Nisio, Leila-Marie-Assunta, fille de Franco-Gabriele-Vittorio, géomètre à Neuchâtel, et de Rose-Marie, née Hummel; Garavaldi, Vanna-Delphine, fille de Avio-Carlo-Paolo, serrurier à Marin, et de Jacqueline, née Dubertrand. 29. Esseiva, Sophie, fille de Joseph-Lucien, représentant à Hauterive, et de Denise-Marie, née Barbey; Birkenner, Anouchka, fille de Ulf-Michael, technicien à Neuchâtel, et de Marianne, née Flemming. PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 31. Brasseur, Gérard-Daniel-Serge, serrurier, et Huguenin-Berganot, Ariane - Marcelle, les deux à Neuchâtel; Stauffer, Willy, étudiant à Rochefort, et Garcia, Luisa-Joquina, à Neuchâtel; Weber, Claude-Antoine, instituteur, et Ryter, Anne-Lise, les deux à Peseux, précédemment à Neuchâtel.

Naissances

Monsieur et Madame Claude MEISTERHANS-MAILLARDET sont heureux d'annoncer la naissance
d'Olivier
le 3 janvier 1971
Maternité 2014 Bôle de Pourtalès Ch. Charrière 10 a

Monsieur et Madame Daniel CLERC et Philippe ont la joie d'annoncer la naissance
d'Yves
3 janvier 1971
Maternité Pourtalès Sentier 19 Neuchâtel Colombier

Francine a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Patrick
30 décembre 1970
Monsieur et Madame Pierre MUNDWILER
Maternité Pourtalès Rue de la Gare 2 Neuchâtel Bevaix

Monsieur et Madame Gilbert PURRO-CHASSOT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Stéphanie
le 3 janvier 1971
Maternité Landeyeux Beau-Site Les Geneveys-sur-Coffrane

Monsieur et Madame Willy FRUTIGER-MENTHA et leur fille Véronique ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils et frère
Cédric - Willy
le 1er janvier 1971
Maternité des Cadolles Grillons 3 Neuchâtel

Monsieur et Madame J.-P. MEYLAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Richard
le 3 janvier 1971 Cadolles

EFFICACITÉ - DISCRETION
Constats, preuves
Enquêtes privées,
matrimoniales,
commerciales, etc.
SUISSE ET ÉTRANGER
TEL. 038 25 90 35
NEUCHÂTEL SAINT-HONDRÉ 1

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
Demandes à louer
JEUNE COUPLE cherche appartement 1 ou 2 pièces, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 41-638 au bureau du journal.

Avis mortuaires

†
Monsieur et Madame Albert Cairoli, leurs enfants et petits-enfants, à La Neuveville, France ;
Madame Marguerite Neuhaus-Cairoli, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Louis CAIROLI
leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, survenu dans sa 86ème année, muni des saints sacrements de l'Eglise.
Peseux, le 3 janvier 1971.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 6 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger.
Ps. 23 : 1.
Monsieur et Madame François Blaser-Aegerter et leurs fils Pierre et Marc, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Claude Blaser-Bosshart et leurs filles Sophie et Laure, à Genève ;
Monsieur Alfred Audéoud-Juvet, à Cormondrèche ;
Madame Emile Agnel-Audéoud, à Genève ;
Monsieur Emile Franel-Audéoud, à Genève ;
Monsieur Emile Franel-Audéoud et ses enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Daniel Audéoud-Kaufmann et leurs enfants, à Conches ;
Madame Yvonne Karlen, à Môtiers, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Monsieur Robert BLASER
leur bien-aimé père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu après une courte maladie, dans sa 81ème année.
2000 Neuchâtel, le 2 janvier 1971.
(Favargue 48)
L'incinération aura lieu mardi 5 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame
Hermine GRABER
née TSCHAPPAT
survenu à Mon Repos dans sa 81ème année.
2000 Neuchâtel, le 1er janvier 1971.
Dieu est amour.
L'incinération aura lieu lundi 4 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame
Gabrielle GAILLE
mère de son dévoué membre actif, Monsieur Serge Gaille.
Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 37 30

Les Contemporains de 1903 du Val-de-Ruz, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur
André BOURQUIN
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société d'apiculture du Val-de-Ruz a le chagrin de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
inspecteur-ruchers et ancien caissier.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les parents et la famille de
Mademoiselle
Geneviève TINEMBERT
profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Boudry, le 4 janvier 1971.

Madame Marius BARRAS et ses enfants
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, janvier 1971.

Madame Ali CAVADINI et famille
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, décembre 1970.

La famille de
Jean-Jacques HOFER
profondément touchée par les innombrables marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie de tout cœur les personnes qui se sont associées à sa cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
Hauterive (NE) et
Le Bouveret (VS), décembre 1970.

A vendre
4 PNEUS A CLOUS, 6,40-13 pour Taunus 17 M ou 20 M, avec 3 jantes. Téléphone (038) 33 38 90.
4 PNEUS CLOUS, Bridgestone « Snow-Master » 5,60-14. Tél. 25 88 07.
SKIS 165 cm, fixations de sécurité. 30 francs. Tél. 24 38 15, heures des repas.
4 PNEUS NEIGE cloutés, montés sur jantes, pour 404, éventuellement 403. Téléphone Tél. 53 23 80.
1 PAIRE de soulers de ski No 43. Téléphone 51 28 74.

Demandes à acheter
ON ACHETERAIT soulers de ski No 44. Tél. 51 28 74.
ON CHERCHE PATINS, bottines blanches, No 31, d'occasion. Tél. 41 24 45.

Offres d'emplois
COUTURIERE HABILE est recherchée une demi-journée tous les 15 jours. Tél. 24 13 30.

Demandes d'emplois
DAME CHERCHE TRAVAIL pour les après-midi, du lundi au vendredi. Adresser offres écrites à BC 0002 au bureau du journal.
DAME dans la cinquantaine cherche travail pour les après-midi. Ecrire à CD 0003 au bureau du journal.
EMPLOYEE DE BUREAU cherche occupation temporaire ou autre pour le matin. Adresser offres écrites à DE 0004 au bureau du journal.

A louer
CHAMBRE A CORCELLES, part à la salle de bains. Tél. 31 58 57.
CHAMBRE INDEPENDANTE meublée dans immeuble neuf. Confort et salle de bains. Tél. 24 65 25.
BELLE CHAMBRE, quartier tranquille, confort, à employé de bureau. Tél. 25 58 90.
POUR JEUNE HOMME sérieux, jolie chambre avec ou sans repas. Tél. 25 29 17.
BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE, douche, à monsieur. Tél. 25 06 35.
CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la cuisine, sans confort. Tél. 25 57 37.

A Peseux, à jeune homme sérieuse, belle chambre chauffée avec balcon ; part à la salle de bain ; libre immédiatement. Téléphone 31 32 68.
BEAU CHALET MEUBLÉ, neuf, à Vex, près de Thion, 8 lits, vue, tranquillité. Libre dès mi-janvier. Tél. (021) 95 18 18.

Avis mortuaires

Eternel, je cherche en toi mon refuge ; que jamais je ne sois confondu ! Délivre-moi dans ta justice. Incline vers moi ton oreille, hâte-toi de me secourir ! Sois pour moi un rocher protecteur, une forteresse, où je trouve mon salut !
Ps. 31 : 2.

Madame André Bourquin-Geiser, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Claude Bourquin et leurs enfants Laurence et Pierre-Yves ;
Madame et Monsieur Guido Muller et leurs enfants Alain et Karin, à Bienne ;
Monsieur et Madame Bernard Bourquin et leurs enfants Fabienne et Gilles ;
Monsieur Fernand Bourquin, à Sauls ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Edouard Geiser ;
les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Gaberel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 88ème année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.
2056 Dombresson, le 31 décembre 1970.
(Les Vuarens 12)
Repose en paix, cher époux et papa.
L'ensevelissement aura lieu lundi 4 janvier 1971.
Culte au temple de Dombresson, à 13 h 15.
Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société de tir « Patrie » de Dombresson-Villiers a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
membre actif et honoraire, et père de son dévoué président, Monsieur Claude Bourquin.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société de tir « petit calibre » de Dombresson a le regret de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
leur chère et regrettée mère, belle-mère, belle-sœur, tante et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 71ème année, des suites d'une pénible maladie.
Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui.
Ps. 62 : 2
Neuchâtel, le 31 décembre 1970.
(Matthias Hipp 7)
L'incinération aura lieu lundi 4 janvier 1971.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société fédérale Gymhommes de Corcelles-Cormondrèche a le regret d'informer ses membres du décès de
Madame
Gabrielle GAILLE
mère de son dévoué membre actif, Monsieur Serge Gaille.
Gerbes mortuaires, couronnes
Confection soignée
FLEURS ROBERT DURNER
Place Pury 25 36 07 - Maladière 25 37 30

Le comité de la fanfare « La Constante » de Dombresson-Villiers a le regret de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
ancien porte-bannière et membre honoraire de la société.
Les Contemporains de 1903 du Val-de-Ruz, ont le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur
André BOURQUIN
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société d'apiculture du Val-de-Ruz a le chagrin de faire part à ses membres du décès de
Monsieur
André BOURQUIN
inspecteur-ruchers et ancien caissier.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Les parents et la famille de
Mademoiselle
Geneviève TINEMBERT
profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Boudry, le 4 janvier 1971.

Madame Marius BARRAS et ses enfants
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, janvier 1971.

Madame Ali CAVADINI et famille
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, décembre 1970.

La famille de
Jean-Jacques HOFER
profondément touchée par les innombrables marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie de tout cœur les personnes qui se sont associées à sa cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
Hauterive (NE) et
Le Bouveret (VS), décembre 1970.

REMERCIEMENTS
Les parents et la famille de
Mademoiselle
Geneviève TINEMBERT
profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de deuil et de douloureuse séparation, remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, ont pris part à leur grande épreuve.
Boudry, le 4 janvier 1971.

Madame Marius BARRAS et ses enfants
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, janvier 1971.

Madame Ali CAVADINI et famille
profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui les ont entourés.
Neuchâtel, décembre 1970.

La famille de
Jean-Jacques HOFER
profondément touchée par les innombrables marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie de tout cœur les personnes qui se sont associées à sa cruelle épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
Hauterive (NE) et
Le Bouveret (VS), décembre 1970.

Avis mortuaires

La mort n'est pas effrayante : ce qui est terrible, c'est de mourir seul et les uns après les autres.
Madame Bernard Perrenoud et ses enfants ;
Madame et Monsieur J.-C. Vuillimont et leurs enfants Carine et Cédric, à Corcelles ;
Madame Emma Goguet, à Paris ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Bertrand Perrenoud ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Ryser,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Monsieur Bernard PERRENOUD
architecte
leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 58ème année, après une courte maladie.
2053 Cernier, le 2 janvier 1971.
(Guillemette de Vergy 9)
Repose en paix.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 5 janvier.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fédérale de gymnastique de Corcelles-Cormondrèche a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Monsieur
Bernard PERRENOUD
à Cernier, membre d'honneur de notre société, et père de Madame Lucette Vuillimont, monitrice et membre des comités.
Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

MAISON HESS
pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 — Tél. 25 45 62

Madame Marc-Edouard Nardin-Perret et sa fille Claude ;
Madame et Monsieur Georges Arber-Nardin et leurs enfants, Françoise, Denise et Marie-Lise, au Locle ;
Monsieur et Madame Charles-Eric Nardin-Vuille et leurs enfants, Laurent et Dominique, à Bienne ;
Madame et Monsieur Jean-François Breguet-Nardin et leurs enfants, Olivier et Jean-Marc, au Locle ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Juvet-Nardin et leurs enfants, Isabelle, Frédéric et Caroline, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Georges-Emile Perret-Perret, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Eric Berthoud-Perret et leur fils François, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Françoise Perret, à Lausanne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de
Monsieur
Marc-Edouard NARDIN
leur très cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui subitement, dans sa 45ème année.
Le culte aura lieu le lundi 4 janvier 1971, à 10 heures au temple de Chêne-Bougeries.
Le corps est déposé en la chapelle du cimetière de Plainpalais.
Domicile : 1226 Thônex, 9 d, chemin de Bédex.

Le conseil d'administration du Centre Electronique Horloger S.A. a le grand regret de faire part du décès de
Monsieur
Marc-Edouard NARDIN
administrateur
Le culte aura lieu, le lundi 4 janvier 1971, à 10 heures, au temple de Chêne-Bougeries, à Genève.

Le conseil d'Administration et la Direction
le Montres Rolex S.A.
ont le profond regret de faire part du décès subit de
Monsieur Marc - Ed. NARDIN
directeur technique
leur cher collaborateur et ami.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le personnel de Montres Rolex S.A.
a le profond regret de faire part du décès de
Monsieur Marc - Ed. NARDIN
directeur technique
survenu subitement le 30 décembre 1970.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le G.A.N. (Groupement des Architectes Neuchâtelois)
a le pénible devoir de faire part du décès de son membre
Monsieur Albert MAIRE
architecte
décédé à la Chaux-de-Fonds, le 31 décembre 1970.
L'honneurs lui ont été rendus au crématoire de la Chaux-de-Fonds, le samedi 2 janvier 1971.

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 1
Le crédit au comptant est toujours plus avantageux que l'achat à tempérament. Pourquoi ? Paiement comptant au lieu de paiement par acomptes — crédit au comptant au lieu d'achat par mensualité !
Et rappelez-vous : il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.— à fr. 25000.—.

Crédit Renco
1211 Genève, 16, pl. Longemalle Téléphone 022 24 63 53
8021 Zürich, Strehlgasse 33 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391

CANTON DE NEUCHÂTEL

QUELLES BRANCHES LES ÉTUDIANTS CHOISISSENT-ILS ? Même attrait à Neuchâtel pour les lettres et les sciences économiques et sociales

Les universités, écrit le Bureau fédéral de statistique (*) publient des listes d'étudiants par faculté et les statistiques correspondantes. Il n'y a pas longtemps encore, la statistique officielle était dressée d'après ces données. Cette méthode avait le grand inconvénient de restreindre les possibilités de comparaison d'une faculté à l'autre car, dans une université à l'autre, les branches d'étude ne sont pas toujours rattachées aux mêmes facultés. On a remédié depuis lors à ce défaut en formant des groupes d'étudiants qui comprennent des domaines bien définis et portent des noms de faculté tels que théologie, droit, sciences économiques et sociales, médecine, lettres, sciences et autres domaines. Le groupe des autres domaines comprend l'École d'architecture, l'Institut des sciences de l'éducation, l'École d'interprètes, le Centre d'études orientales, le Séminaire de français moderne et l'École pratique de langue française de l'Université de Genève ainsi que la section de français moderne des universités de Lausanne et de Neuchâtel.

Sur le plan suisse, c'est en médecine que l'on a dénombré le plus d'étudiants. Sur un total de 6725, il y en a 5800 en médecine humaine, 600 en médecine dentaire et 300 en médecine vétérinaire. On en trouve presque autant (6600) en lettres. Viennent ensuite les sciences (5400), les sciences économiques et sociales (5000), le droit (3400), les autres domaines (1800) et la théologie (900). C'est donc, pour ce semestre d'hiver de 1968-1969, un total de 29,808 étudiants qui a été enregistré dont 7839 étudiantes (5482 Suissesses et 2357 étrangères).

lettres, les sciences et la médecine, puis les sciences économiques et sociales et la théologie. Les étudiantes suisses l'emportent principalement dans le groupe « autres domaines » où elles représentent 67% du total des étudiants. A l'École d'interprètes de Genève, qui fait partie de ce groupe, il existe même entre étudiantes et étudiants de nationalité suisse un rapport de 9 à 1. On enregistre également une assez forte proportion d'étudiantes suisses (39,8%) en lettres. Elles étudient de préférence la littérature et l'histoire de l'art. C'est en sciences qu'il y a le moins de femmes (21,2%) la seule exception étant constituée par la pharmacie où l'on compte 60 étudiantes pour 100 étudiants suisses.

1969, l'Université de Neuchâtel comptait 1340 étudiantes et étudiants. Voici le détail par faculté, par nationalité et par sexe :
— **Théologie** : 50 inscrits (25 Suisses, 12 Suissesses, 17 étrangers, un étrangère) ;
— **Droit** : 89 inscrits (65 Suisses, 12 Suissesses, 11 étrangers, une étrangère) ;
— **Sciences économiques et sociales** : 353 inscrits (190 Suisses, 20 Suissesses, 128 étrangers, 12 étrangères) ;
— **Médecine** : 76 inscrits (48 Suisses, 7 Suissesses, 18 étrangers, 3 étrangères) ;
— **Lettres** : 353 inscrits (149 Suisses, 156 Suissesses, 30 étrangers, 18 étrangères) ;
— **Sciences** : 301 inscrits (204 Suisses, 49 Suissesses, 41 étrangers, 7 étrangères) ;
— **Autres domaines** : 118 inscrits (5 Suisses, 6 Suissesses, 30 étrangers, 7 étrangères).
(* Les étudiants des hautes écoles suisses - Bureau fédéral de statistique, Berne)



« Stop » brûlé : deux blessés

● VENDREDI, vers 13 heures, une voiture conduite par M. Raymond Chassot, de Giez (VD) circulait faiblement du Lac d'Ouest en est. Au carrefour de l'Orangerie, le conducteur vaudois n'accorda pas la priorité de droite à la voiture conduite par M. Raoul de Perrot, de Neuchâtel, qui empruntait la rue de l'Orangerie dans le sens sud-nord. Sous la violence du choc, le véhicule neuchâtelois fut projeté contre un mur, au nord-est du carrefour. Ses deux occupants ont été conduits à l'hôpital Pourtales : M. de Perrot souffre d'une fracture de la clavicule et sa femme de contusions. Les deux véhicules sont hors d'usage. Constat par la gendarmerie.

Campagne d'éducation

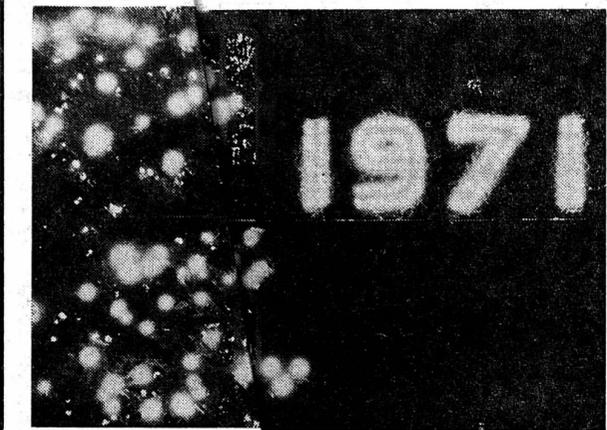
● Le conseiller général Jean Duvalet (pop) a déposé l'interpellation suivante qui s'ajoute à l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif de Neuchâtel :

« Constatant l'échec de la campagne d'éducation routière auprès des usagers de la route concernant l'application de l'article 31 de l'Ordonnance sur les règles de la circulation du 13 novembre 1962, la direction de police de Neuchâtel ne serait-elle pas bien inspirée de surseoir, même d'abandonner complètement l'application dudit article, vu les protestations justifiées de la majorité des automobilistes, et cela pour la sécurité bien comprise des piétons. »

Dépassement dangereux

● JEUDI, vers 14 h 40, une voiture conduite par M. R.B., demeurant à Aegerlen (BE), circulait sur la RN 5 en direction d'Avully. Soudain, à la hauteur des Fabrics de tabacs réunies le conducteur voulut dépasser le véhicule qui le précédait, alors qu'arrivait en sens inverse un véhicule conduit par un habitant d'Entevy. Les trois véhicules ont été commagés.

1971, année de glace ?



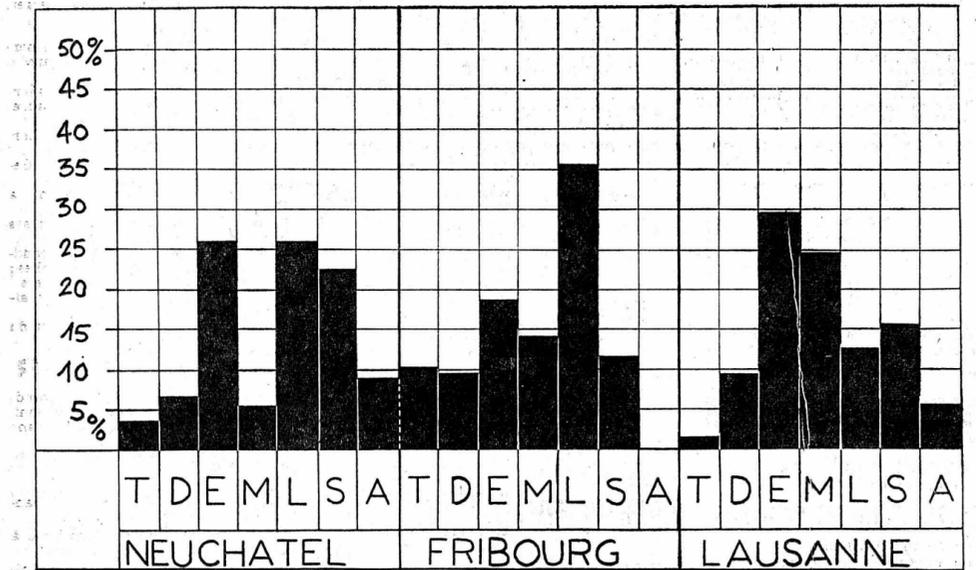
● CE sont surtout les voitures qui auront fait les frais de la nouvelle année. Batterie ou système de... refroidissement ont joué des tours à maints automobilistes et, dimanche, de 11 heures à 18 h 15, il était pratiquement impossible d'atteindre la centrale téléphonique de secours routier du T.G. assiégée par les demandes. Impasse et malicieuse, le nouveau millésime, lumé au balcon de l'hôtel communal aurait pu être remplacé par un thermomètre géant retraçant heure par heure les sautes d'humeur de la température. Le record pour la ville de Neuchâtel n'était pourtant pas battu dans la nuit de vendredi à samedi et lors de la nuit suivante, avec chaque fois 13,2 degré en dessous de zéro. Peu de choses ? Attendez ! Comme la première fois, la

température maximale n'a pas dépassé -7,7 et -8,3 la seconde, cela donna des moyennes de -10,7 et de -10,9. Et cette nuit, tout semblait encore bien parti. En ce dimanche ensoleillé et glacé, rares étaient les promeneurs. Il faisait meilleur, chez soi, bien au chaud. Il a été donné aux curieux de jeter un regard par la fenêtre, de voir le lac être pris peu à peu par les glaces. Au début de la matinée, seule la baie de Saint-Baise et l'extrémité est du lac étaient gelées. Petit à petit, l'étendue glacée s'est étendue et hier soir, elle atteignait déjà la plage de Monruz. Si ce froid continue, les patineurs pourront bientôt s'élancer sur cette vaste patinoire naturelle. (Avipress - J.-P. Baillod).

Les universités, écrit le Bureau fédéral de statistique (*) publient des listes d'étudiants par faculté et les statistiques correspondantes. Il n'y a pas longtemps encore, la statistique officielle était dressée d'après ces données. Cette méthode avait le grand inconvénient de restreindre les possibilités de comparaison d'une faculté à l'autre car, dans une université à l'autre, les branches d'étude ne sont pas toujours rattachées aux mêmes facultés. On a remédié depuis lors à ce défaut en formant des groupes d'étudiants qui comprennent des domaines bien définis et portent des noms de faculté tels que théologie, droit, sciences économiques et sociales, médecine, lettres, sciences et autres domaines. Le groupe des autres domaines comprend l'École d'architecture, l'Institut des sciences de l'éducation, l'École d'interprètes, le Centre d'études orientales, le Séminaire de français moderne et l'École pratique de langue française de l'Université de Genève ainsi que la section de français moderne des universités de Lausanne et de Neuchâtel.

Sur le plan suisse, c'est en médecine que l'on a dénombré le plus d'étudiants. Sur un total de 6725, il y en a 5800 en médecine humaine, 600 en médecine dentaire et 300 en médecine vétérinaire. On en trouve presque autant (6600) en lettres. Viennent ensuite les sciences (5400), les sciences économiques et sociales (5000), le droit (3400), les autres domaines (1800) et la théologie (900). C'est donc, pour ce semestre d'hiver de 1968-1969, un total de 29,808 étudiants qui a été enregistré dont 7839 étudiantes (5482 Suissesses et 2357 étrangères).

PREDOMINANCE DE ZURICH
C'est l'Université de Zurich qui compte le plus d'étudiants et, à quelques exceptions près, il en va de même de ses autres groupes d'études. L'Université de Fribourg, la seule de Suisse qui comprenne une faculté de théologie catholique romaine, vient en tête en ce qui concerne la théologie, suivie par Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Neuchâtel et Genève. En ce qui concerne le droit, c'est l'université de Zurich qui comprend le plus d'étudiants, suivie par Berne, Genève, Bâle, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Quant aux sciences économiques et sociales, Genève vient en tête suivie par Zurich, Lausanne, Berne, Fribourg, Bâle et Neuchâtel. Zurich reprend la tête pour la médecine suivi par Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Même prédominance de Zurich dans le domaine des lettres, cette université étant suivie par Fribourg, Berne, Bâle, Genève, Lausanne et Neuchâtel. Pour les sciences, Zurich est aussi l'université qui compte le plus d'étudiants dans cette branche, suivie par Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Fribourg et Neuchâtel. Enfin, c'est naturellement Genève qui vient en tête pour les « autres domaines » suivie par Lausanne et Neuchâtel. C'est justement dans ce groupe des au-



Les groupes d'études dans trois universités romandes (T = théologie ; D = droit ; E = sciences économiques et sociales ; M = médecine ; L = lettres ; S = sciences ; A = autres domaines). A noter qu'à Neuchâtel, il y avait, lors de ce semestre d'hiver 1968-1969, autant d'étudiants en lettres qu'en sciences économiques et sociales (353).

PERTE DE MAÎTRISE À SAINT-BLAISE Pas de blessés mais coup dur pour la signalisation...

Le matin de Nouvel-An, vers 7 heures, M. J.-P. C., de Nods, arrivait de Thielle en voiture, se dirigeait vers Neuchâtel. Au carrefour du Termin, s'endormant au volant, il perdit la maîtrise de son véhicule.

Là, elle ne fit pas de quartier. Une borne lumineuse surmontée de l'écrêteau « Obstacles à contourner » fut rversée et écrasée. Là aussi, trois autres signaux : un « cédez le passage » et deux indicateurs de direction furent arrachés et démantibulés. L'auto s'immobilisa finalement, hors d'usage. Ses trois occupants en sortirent indemnes. Le permis du conducteur a été séquestré par la gendarmerie.

LE LOCLE • LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE

† Albert Maire

Samedi 2 janvier on a conduit à sa dernière demeure, au cimetière de la Charrière, M. Albert Maire architecte à la Chaux-de-Fonds décédé l'avant-veille des suites d'une crise cardiaque. Né à Montricher le 21 août 1916, le défunt, après ses études à Lausanne, allait faire carrière à la chaux-de-Fonds dès 1943. Il devint rapidement un architecte en vue dans la construction d'immeubles locatifs et dans le domaine de la pré-fabrication. On lui doit entre autres la tribune principale du Parc des sports. Actuellement, il œuvrait au Crêt-du-Loche sur un chantier important commandé par les P.T.T. qui lui avaient confié l'édification d'un centre de triage.

FIN D'ANNÉE DANS LE JURA NEUCHÂTELOIS

Clique région a sa manière à elle de terminer une année à l'autre. Depuis quelques années, le Jura neuchâtelois avait oublié ses habitants à vivre, au rythme des fêtes blanches. Que l'on se rappelle l'hiver précédent et ses amas de neige. Une aventure qui a conduit quelques promoteurs à se lancer dans la construction de remontées mécaniques pour skieurs.

Tant à Vu-de-Alpes que le long du Jura les fruits de tout crin auront en vain cherché l'apaisement qui mène vers la vallée. Le ski de fond, lui, a vu un regain d'intérêt ; à la Brévine d'abord où se disputaient les championnats et puis dans la région, enfin on a vu nombre de lugeurs se libérer sur des tronçons souvent improvisés.

La vallée de la Brévine, continue à se distinguer. C'est ainsi que dans la nuit de jeudi à vendredi on a enregistré moins 30 degrés. Samedi matin le record était battu, avec nos 37 degrés.

A la Chaux-de-Fonds, il faisait dans la nuit de vendredi à samedi moins 18 degrés et moins 19 en début de cette même soirée. Quant à la ville du Locle, vendredi soir, avec moins 22 elle suivit dignement la tradition. Pourtant l'on circule sans aucun problème tant dans les villes que sur les grands axes. Les sportifs ne sont cependant pas découragés et les patinoires artificielles ou naturelles comme le Doubs et le lac des Taillères affichaient complets.

Les accidents de la circulation, ont été relativement peu nombreux. Les automobilistes ont su se tenir sur les routes malgré des chaussées souvent glissantes.

Côté spectacle, relevons une bonne participation dans les établissements publics et de fêtes. C'est ainsi qu'à la Chaux-de-Fonds, le théâtre ABC affichait complet ou presque pour ses représentations. Au théâtre, la revue déshabillée française devait, comme chaque année, faire salle comble. Quant au théâtre populaire romand, il présentait d'abord dans sa petite salle l'ensemble Los Juras y Dominguez, dignes représentants du folklore des Andes et au Locle, à la salle dixi, Le Roman de Renard et à la salle de paroisse La Vie secrète de Léopold S... ainsi que cabaret 70. Ph. N.

VAL-DE-RUZ

Budget adopté aux Haut-Geneveys

De notre correspondant : Le Conseil général des Hauts-Geneveys a siégé sous la présidence de M. Albert Schenk. Onze membres étaient présents ainsi que les cinq conseillers communaux et l'administrateur.

Le président lit à l'ordre du jour de démission, pour cause de santé, de M. René Meyer (soc) ; la liste du parti n'a plus de suppléant et le nouveau conseiller général n'est pas encore désigné.

Cinq nouveaux citoyens t citoyennes nés en 1950 avaient été convoqués à la séance, façon heureuse de les introduire dans la vie politique. Il appartient à M. Roger Mojon, président du Conseil communal, de leur souhaiter la bienvenue au sein du corps électoral, de leur adresser quelques mots bien sentis et de leur remettre le livre « Le canton de Neuchâtel ».

— **Escompte sur impôts.** En raison de l'augmentation constante des taux d'intérêt, le Conseil communal propose de porter de 2% à 3% l'escompte accordé sur la première tranche de l'impôt communal payable jusqu'au 30 avril. Cette proposition est naturellement acceptée à l'unanimité.

— **Budget 1971** Dans son rapport, le Conseil communal attire l'attention du législatif sur le fait que l'augmentation des recettes aux chapitres « Forêts » et « Impôts »

ne couvre pas l'augmentation impressionnante des dépenses de l'instruction publique, 66.950 fr. en 1970 et 113.840 fr. pour 1971. Chacun s'ingéniera à se demander, à juste titre, comment devront manœuvrer les petits communaux, sur le plan financier, pour faire face à toutes les dépenses qui leur sont imposées : instruction publique, épuration des eaux usées, incinération des ordures ménagères et aduction d'eau potable. Il faut tout de même aller de l'avant. Le budget pour 1971 est adopté à l'unanimité. Le total des recettes est de 3980 fr. et celui soit un déficit de 8975 fr.

— **Demande de crédit.** Le conseil communal demandait un crédit de 244.000 fr. pour l'achat de matériel d'enseignement pour le Centre scolaire communal. Les membres de l'autorité ont demandé si l'on peut nommer cela une demande de crédit puisque c'est plutôt une simple ratification de décision prise. M. Des renseignements sont donnés par des membres qui représentent la commune au Centre scolaire. Au vote, le crédit est accepté par 5 voix, sans opposition déclarée.

Le président remercie ses collègues du législatif, le conseil communal et les employés. Puis ce sont les vœux d'usage et la séance est levée.

Dépassement manqué à Bevaix LES DEUX PASSAGÈRES D'UNE VOITURE VAUDOISE SONT BLESSÉES

Dimanche, vers 18 h 20, une voiture conduite par M. Richard Favre, 20 ans, demeurant à Provence (VD) circulait sur la RN 5, se dirigeant de Saint-Aubin en direction de Boudry. Soudain, lors d'un dépassement au lieu-dit « Chauvigny », à Bevaix, le conducteur perdit le contrôle de son véhicule qui traversa la piste nord et termina sa course dans un champ, près de la nouvelle usine de la Favag. Le conducteur est indemne mais ses deux passagères, blessées, ont dû être transportées à l'hôpital Pourtales par l'ambulance de la police de Neuchâtel. Il s'agit de Mlle Régine Frydij, 17 ans, de Colombier, qui souffre d'une commotion cérébrale et de douleurs dans le dos, et de Mlle Claudette Pidoux, 17 ans également et domi-

ciée à Saint-Aubin, qui se plaint de douleurs à la tête et dans le dos. Constat par la gendarmerie.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE
Exercices de pompiers
(c) Le Conseil municipal a pris connaissance du programme des sapeurs-pompiers pour 1971. Les exercices prévus auront lieu à la Neuveville les lundis 22 mars, 29 mars, 26 avril, 3 mai et 10 mai 1971 ; à Chavannes, les vendredis 12 mars, 19 mars, 2 avril et 20 août. Un exercice d'alarme aura lieu entre le mois de mai et le mois d'août.

LE TERRIBLE ACCIDENT DE LA CLUSETTE



On sait qu'un terrible accident a fait 5 morts dimanche matin sur la route de la Clusette. Une voiture immatriculée en France transportant une famille israélienne, et un passager, Israélien également, a dérapé sur la chaussée enneigée alors qu'elle roulait en direction de la frontière. Les cinq occupants, éjectés du véhicule, ont été tués sur le coup. Il s'agit de M.

Efraïm Simon, 39 ans, membre d'une mission israélienne à Paris, de sa femme âgée de 34 ans et de leurs deux enfants, un garçon de 12 ans et une fillette de 10 ans, ainsi que d'un passager, M. Jonathan Poran, membre de la même mission israélienne. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Couvet. (Avipress-Schelling)

L'expérience était bonne : un second camp de ski pour les mères de famille sera organisé cet hiver dans le canton

D'un de nos correspondants : La section cantonale de l'Alliance suisse des unions chrétiennes féminines organisera, au chalet du Ski-club de Fleurier, dans la région de la Robella, deux camps de ski d'une semaine chacun à l'intention des mères de famille. Cette expérience avait été déjà tentée en 1970 aux Bugnens. Son succès a incité les Unions chrétiennes à récidiver. Ces « vacances blanches » auront lieu au début de février. Les participantes pourront s'adonner aux joies du ski en profitant des installations du complexe sportif du T.B.R.C., se divertir, échanger conseils éducatifs et... recettes de cuisine. Ce mouvement, que préside Mme Bindith a pensé à tout : les enfants des skieuses seront placés pendant le séjour de leur mère « à la montagne » chez des membres de l'Union chrétienne féminine.

Le camp de ski est un atout non négligeable pour créer des contacts toujours plus nombreux et ouvrir des horizons à des femmes qui n'ont pas souvent l'occasion de sortir de leur appartement. L'Alliance met également sur pied, tout au long de l'année, des rencontres au Louverain et des cours par correspondance qui

portent sur la lecture d'un livre de tendance sociale. F. Je.

Correspondances

Encore les pollueurs...
Monsieur le rédacteur, Bravo à M. Meyrat. Aura-t-il plus de succès que moi-même ? En effet, il y a quelques mois, je vous écrivais dans ce sens, et je disais ceci :
Je ne comprends pas l'indifférence des agents envers les automobilistes qui laissent tourner leur moteur à l'arrêt. On est parqué dans un stationnement interdit... quoi de plus simple, pendant que Madame fait ses courses, de masquer tel acte répréhensible en laissant son moteur en action.
Presque chaque jour, il nous est donné d'assister à de telles infractions. Et pendant ce temps, on chicane celui qui a passé le temps réglementaire de peu, ou un acte similaire anodin.
R.-A. FAVRE, Neuchâtel.

IMMEUBLES

Enfin! avec FAT (Propriété A Tous) achetez votre appartement en payant votre loyer

FAT «ST-BLAISE»

S.I. MAIGROGE - PAT Chemin des Perrières, St-Blaise (NE)
A 10 MINUTES DU CENTRE DE NEUCHÂTEL - Vue sur le lac et les Alpes
2 pièces dès Fr. 73.500.- 4/5 pièces dès Fr. 113.000.-
3 pièces dès Fr. 85.000.- 5 pièces dès Fr. 118.000.-
4 pièces dès Fr. 96.500.-
Parking souterrain - Communications: Gare CFF - Trolleybus
Renseignements auprès de:
Me FRANÇOIS CARRIER 6, rue du Concert 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 / 25 12 55
C. E. BERTHOUD Transactions Immobilières et Gérances 8, Epancheurs 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 / 24 34 41
Me BERNARD CARTIER 1, rue A-Bachelin 2074 MARIN
Tél. 038 / 33 35 15
Entreprise PIZZERA Fléchettes 19 2017 BOUDRY
Tél. 038 / 42 17 17
PAT 39, rue Peillonex 1225 CHÈNE-BOURG
Tél. 022 / 35 86 00
Sur place: APPARTEMENT PILOTE Immeuble A / 3e étage
Tél. 038 / 33 34 34
mercredi 9 h. - 12 h.
jeudi 9 h. - 12 h.
14 h. - 17 h.

FAT «PRÉVERENGES»

S.I. TUILIÈRES PAT, 2A-2E, chemin des Mouettes, PRÉVERENGES (VD)
A PROXIMITÉ DU LAC. 3 1/2 pièces dès Fr. 93.000.-
4 1/2 pièces dès Fr. 124.500.-
Parking souterrain et boxes. Parc et piscine privée.
Communications: Autobus ligne Morges-Lausanne, arrêt à proximité immédiate.
Renseignements auprès de:
Me L. RATTAZ 102, Grand'Rue 1110 MORGES
Tél. 021 / 71 42 12
SOCCO LAUSANNE SA 45, avenue de la Gare 1000 LAUSANNE
Tél. 021 / 23 99 98
PAT 39, rue Peillonex 1225 CHÈNE-BOURG
Tél. 022 / 35 86 00
Sur place appartement «pilote», 2D, chemin des Mouettes, PRÉVERENGES, tél. 021 / 71 16 39
mardi et vendredi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. et sur rendez-vous.

Responsabilité, sens technique et travail de groupe

Ce sont les termes de notre entreprise dynamique et moderne dans l'industrie des cigarettes en Suisse centrale. Nous désirons engager un nouveau collaborateur comme

CHEF

de notre département Fabrication de cigarettes.

L'activité comprendra les travaux suivants :

- Diriger une équipe de collaborateurs
- Responsabilité de la production
- Surveillance de la mise en fabrication
- Etablissement des rapports et des documents pour l'administration

Ce poste important demande une personnalité connaissant à fond la technique, ayant plusieurs années d'expérience sur les machines de la fabrication de cigarettes, de l'entregent, et aimant les responsabilités. Nous offrons des conditions d'engagement en rapport avec les capacités du titulaire.

Les intéressés sont priés d'écrire sous chiffres SA 2333 A aux Adresses Suisses S.A. « ASSA », 5001 AARAU.

Baux à loyer

à vendre à l'imprimerie de ce journal

VILLA

à vendre, 12 km de Neuchâtel, 4 1/2 pièces, grenier transformable en pièces habitables, tout confort, terrain 1000 m². Pour traiter : 60.000 fr.
Adresser offres écrites à case postale 384, 2001 Neuchâtel.

Jeune fille belge, institutrice cherche

chambre ou studio

à Neuchâtel ou Peaseux, à partir du 6 janvier.

Ecrire à Mlle Mathieu 74, rue d'Arquet, B-5000 Namur (Belgique).

Je cherche à louer, pour le 1er avril 1971,

un appartement

de 3 à 4 pièces (dans une ferme acceptée) au Val-de-Ruz. S'adresser à M. Jean Schmid, La Mosse, 2105 Travers. Tél. (038) 63 16 25.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

appartement

de 3 ou 4 pièces, sans confort, éventuellement ancienne maison rurale. Tél. (032) 7 05 97.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer au centre de la ville

LOCAUX COMMERCIAUX

de 50 m² à 70 m², ou éventuellement appartement. Adresser offres écrites à AY 3161 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques, Brévards 16, 2002 Neuchâtel 2

engage, pour sa succursale du LANDERON,

PERSONNEL FÉMININ

pour des travaux d'assemblage, de montage et de contrôle, faciles, propres et précis. Adressez-vous à OSCILLOQUARTZ S.A. à la Fabrique d'Ebauches du Landeron ou téléphonez au LANDERON au (038) 51 33 53, demandez l'interne 15 ; à NEUCHÂTEL au (038) 25 85 01, demandez l'interne 22.
Maison affiliée à Ebauches S.A.



ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
Succursale de Neuchâtel

engage :

un courtier en publicité

Ce poste offre un travail varié, intéressant et indépendant. La collaboration d'une équipe jeune et dynamique constituera une excellente base de départ pour une personne sans formation spéciale et désirant améliorer sa situation. Entrée immédiate ou à convenir ;

une employée de bureau

Travaux de facturation, expédition d'ordres de publicité. Mise au courant très rapide ;

une apprentie de bureau

pour le printemps 1971. Des cours internes de formation approfondie sont envisagés ;

un retraité

pour courses et petits travaux de bureau (classement). L'horaire, partiel, sera étudié.

Adresser offres détaillées à la Direction de la succursale de Neuchâtel des

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
2, fbg du Lac, tél. 24 40 00 2001 Neuchâtel.

PUBLICITAS S.A.
Succursale de Neuchâtel

cherche, pour entrée dès que possible,

DACTYLO

rapide et consciencieuse. Age indifférent.

Ambiance de travail agréable. Place stable. Caisse de retraite ou assurance-épargne.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à M. J. Sauterel, Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Neuchâtel
André BARMETTLER
Fbg de l'Hôpital 9 - 2000 Neuchâtel

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

connaissant si possible la langue allemande, pour un poste indépendant comportant un travail varié et intéressant. Caisse de retraite et avantages sociaux d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, seront examinées avec la plus grande discrétion.

SOMECO S.A.
FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX
cherche quelques

ouvriers ouvrières

pour ses différents ateliers de production. Nous offrons places stables dans une ambiance de travail agréable.

Prière de téléphoner au 31 23 31, ou de se présenter à la fabrique, en face de la gare de Corcelles, dès le 4 janvier.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant leur parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

OSCILLOQUARTZ S.A.

Fabrique d'appareils électroniques Brévards 16, 2002 NEUCHÂTEL 2

Avez-vous une solide formation de

MONTEUR

d'appareils électroniques et de télécommunication, ou de radio-électricien ?

4 postes sont actuellement vacants et selon vos aspirations et vos capacités vous pourriez entrer dans l'un de nos ateliers ou laboratoires.

Nous cherchons également un

MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

ayant quelques années de pratique, pour notre atelier des prototypes d'appareils électroniques.

Veillez adresser vos offres à EBAUCHES S.A., département OSCILLOQUARTZ, réf. EH, Brévards 16, 2002 Neuchâtel ou nous téléphoner au (038) 25 85 01.

Maison affiliée à Ebauches S.A.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SNEUCHATEL

2,000,000 de cigarettes ou plus...

c'est ce que peut produire chaque jour machine à cigarettes

Le service d'entretien de machines, responsable du fonctionnement parfait de nos machines et installations de production, cherche pour renforcer son effectif de:

**MÉCANICIENS
MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS
MÉCANICIENS - SERRURIERS**

en possession du certificat fédéral de capacité ou de formation équivalente.

Les tâches : l'entretien/éventif sous toutes ses formes
le remplissage de pièces et les gros dépannages
Les révisions de machines
l'installation de nouvelles machines

Les conditions de travail : l'horaire équipes (alternance hebdomadaire)
le transport assuré par nos soins en cas de non-convenance avec les transports publics
des prestations sociales de premier ordre
la stabilité de l'emploi

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE PERSONNEL
TEL. 038 / 2111 - 2003 NEUCHÂTEL

Nous cherchons, pour votre département immobilier romand,

EMPLOYÉ DE BUREAU

de langue maternelle française, connaissant celle-ci à fond et disposant si possible de bonnes notions d'allemand. Nous attachons une grande importance à la possession des qualités suivantes :

actif, consciencieux professionnelle, amour du travail bien fait, rapidité de compréhension et d'exécution, esprit d'initiative capable de remplir la fonction confiée de façon indépendante après mise au courant approfondie.

Le poste à pourvoir offre un champ d'activité varié et intéressant, avec prédominance pour les chiffres. Climat de travail agréable dans bureaux modernes, au sein d'un petit effectif. Conditions de rémunération avantageuses. Horaire de travail mobile de 5 jours. Restaurant sur place. Centre d'instruction et de perfectionnement autonome.

Caisse de pension.

Entrée immédiate désirée ou à convenir. Faire offres, en joignant curriculum vitae, diplômes, certificats et photo, à Patria Société suisse d'assurances sur la vie, St. Alban-Anlage, case postale 971, 4002 Bâle.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

PRINX bon départ

Des articles choisis et sérieusement étudiés, un grand choix et des prix fortement compressés, voilà nos prix « bon départ 1971 »

Ils vous permettront de bien commencer l'année,... vous équilibrerez votre budget, vous ferez de réelles économies, vous achèterez aux meilleures conditions.

En vitrines et sur tables spéciales, des articles de qualité dont vous devez profiter !

Textiles - Ameublement - Ménage, à tous nos rayons, de bonnes affaires à réaliser, un choix de bon goût et des prix qui vous réjouiront.

Gonset

Un « bon départ » à ne pas manquer

YVERDON NEUCHÂTEL CHAUX-DE-FONDS DELEMONT FLEURIER ORBE CHATEAU-D'ŒX VALLORBE LE SENTIER STE-CROIX LAUFON ESTAVAYER NYON MONTHÉY MARTIGNY SAXON SION SIERRE VIEGE



Etre femme être bien coiffée c'est naturellement choisir

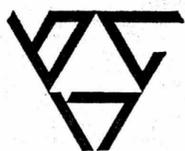
Jeunesse Coiffures

6 spécialistes pour soins des cheveux vous attendent.
Saint-Honoré 2, 2me étage. Tél. 25 31 33. Ascenseur.
Ouvert sans interruption. Prix très étudiés.

DÉMÉNAGEMENTS
TRANSPORTS RAPIDES
Suisse - Etranger

D. ROTHPLETZ
Tél. (038) 25 35 90
Saint-Nicolas 12, Neuchâtel

TAXIS
24 22 22
CAB



Banque Cantonale Neuchâteloise



Augmentation des intérêts

<p>Livret d'épargne</p> <p>4%</p> <p>grande souplesse dans les retraits</p>	<p>Compte d'épargne</p> <p>4%</p> <p>retrait jusqu'à Fr. 5000.- par mois</p>	<p>Compte épargne placement</p> <p>4 1/2%</p> <p>retrait jusqu'à Fr. 5000.- par an</p>	<p>Livret «Jeunesse»</p> <p>5%</p> <p>jusqu'à 20 ans</p>	<p>Bons de caisse</p> <p>5 1/2%</p> <p>à 3 ans</p>	<p>Bons de caisse</p> <p>5 3/4%</p> <p>à 5 ans</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

Tous ces dépôts jouissent de la garantie de l'Etat de Neuchâtel

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Tragique Nouvel-An pour une famille d'agriculteurs Près de la Brévine, une ferme anéantie par le feu : 200,000 francs de dégâts

De notre correspondant régional :
Samedi, il faisait 37 degrés sous zéro à la Brévine, quand, à 7 h 14, le capitaine des pompiers, M. Freddy Fuchs était avisé, téléphoniquement par M. Emile Schopfer, agriculteur-éleveur au bois de l'Halte, qu'un incendie venait de se déclarer dans sa ferme. Celle-ci est située au nord de la route Fleurier-la Brévine.

La ferme de M. Schopfer était déjà la proie des flammes lorsque les sapeurs arrivèrent. Le propriétaire avait pu sauver quelque 40 têtes de gros et de petit bétail. Les pompiers purent évacuer les porcs et deux chars et du mobilier et des objets divers ont pu être mis en lieu sûr.

AMPLEUR DU SINISTRE

Le feu s'est propagé avec une rapidité foudroyante, atteignant rapidement la grange où se trouvait le fourrage. Avant le Nouvel-An, M. Schopfer avait rempli sa citerne et les sapeurs eurent de l'eau grâce à des brossettes de 2000 litres chacune, apportées de la Brévine pendant une heure et demie. Cependant, il ne reste qu'un enchevêtrement de poutres calcinées, du foin en combustion, et un amas de ruines.

CAUSES DU SINISTRE

En se levant à 5 heures, M. Schopfer constatait qu'une conduite d'eau reliant la cuisine, la salle de bain et l'écurie avait gelé.

Il demanda à M. Arthur Bohren, installateur à Couvet, de venir dégeler la conduite à l'aide d'un chalumeau. En réalisant ce travail, de la paille, destinée à colmater une brèche provoquée par de récents travaux s'enflamma et le feu se communiqua au tas de foin, puis à la maison. Il n'y avait aucun extincteur sur place. MM. Schopfer et Bohren tentèrent en vain, de maîtriser le sinistre.

L'enquête a été menée par l'appointé Brodard, de la Brévine et par la police cantonale de Locle. On estime les dégâts à 200,000 fr., mais cette somme sera nettement insuffisante à couvrir les frais de reconstruction d'une nouvelle ferme. Des voi-

sins ont fourni des bidons de thé et du ravitaillement aux pompiers qui devaient travailler dans des conditions pénibles en raison du froid.

M. Schopfer, sa femme et leurs trois

enfants, ainsi que le bétail ont trouvé refuge à la ferme appartenant au centre équestre. La ferme de M. Schopfer, était avec ses contrevents aux chevrons rouge et vert

et sa grande cheminée décorative, la plus typiquement neuchâteloise du plateau du Bois-de-l'Halte. C'est encore un témoin du passé qui disparaît en ces premiers jours de l'an neuf... G.D.



Ce qu'il reste de la ferme. Au premier plan, l'escalier qui menait aux chambres du premier étage. (Avipress - Schelling)

LE LOCLE - LA CHAUX-DE-FONDS MONTAGNES LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

Accrochage

(c) Jeudi, en début d'après-midi, un véhicule utilitaire qui circulait rue du Président-Wilson a heurté une voiture à l'arrêt au cours d'une manœuvre de stationnement. Le conducteur fut blessé. Identifié, il fut soumis à une prise de sang et son permis de conduire lui fut retiré.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, « L'homme orchestre ». Eden : 14 h 45 et 20 h 30, « Le cercle rouge ». Plaza : 20 h 30, « Les caprices de Maria-Ritz ». Ritz : 20 h 30, « Le gendarme se balaie ».

TOURISME : bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23.36.10. Ouverture : 8 h - 12 heures, 14 heures - 18 h 30. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17. Pharmacie d'office : Coop, Paix 70, jusqu'à 21 heures, puis tél. 11.

• AU LOCLE

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henri-Grandjean 5, tél. (039) 31.22.43. Ouverture : 8 h - 12 h 30, 14 h - 17 h 30. Pharmacie d'office. — Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

Une auto dévale un talus à la Cibourg

(c) Vendredi, vers 6 h 30, une voiture conduite par M. André Bovier, du Locle, circulait route de la Cibourg, à la sortie de la Chaux-de-Fonds. Dans un virage, le conducteur perdit la maîtrise de sa machine qui sortit de la route et dévala un talus avant de se coucher sur le flanc.

Le conducteur et sa femme ont été hospitalisés au Locle. M. Bovier souffre d'une commotion, de plaies profondes au bas-ventre et d'une fracture au bassin, et sa femme d'une commotion et de plaies au visage.

Collision

(c) Une collision s'est produite samedi, vers 15 h 45, au carrefour des rues du Technicum et Albert-Piguet. Dégâts.

Un radiateur saute... à cause du gel!

(c) La température de ces derniers jours a provoqué quelques dégâts au Locle. Ainsi, hier à 14 h 15 dans l'immeuble Girardet 44, un locataire qui avait quitté son appartement, avait laissé couler l'eau afin d'éviter que les conduites ne soient gelées. Malheureusement, l'eau fut robinet, en tombant dans l'évier forma un bouchon de glace. Il n'y a pas de dégâts.

Etat civil du Locle du 31 décembre 1970

DÉCÈS. — Vermot-Petit-Outhenin, Elie René, né le 20 octobre 1912, horloger-viseur, époux de Marie-Louise née Bapst. — Huguenin-Dumittan, Natacha, fille de Willy, typographe, et de Jacqueline née Eckert.

VAL-DE-RUZ

Début d'incendie L'année a failli mal commencer au Grand-Savagnier

(c) Une nuit blanche et bruyante a failli se terminer par un incendie, le 1er janvier, au Grand-Savagnier. Une joyeuse compagnie était l'an nouveau dans un logement désaffecté dont le fourneau surchauffé provoqua un début de combustion à une poutre. Il était 10 heures du matin lorsque la fumée inquiéta les voisins qui alertèrent le commandant des sapeurs-pompiers. Il fallut l'intervention d'extincteurs et l'abattage d'une poutre pour venir à bout de ce début de sinistre.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service Marti, Cernier; Piergianni Fontaines. Permanence médicale et dentaire: Votre médecin habituel.

critique



PLÉIADE

Que d'émissions diverses ont marqué les fêtes de fin d'année et de l'an neuf. La variété, l'abondance, la qualité posent au commentateur un problème de choix extrêmement épineux.

A la Saint-Sylvestre, Bernard Pichon nous faisait accomplir un voyage dans le temps intitulé « Vol S.S.R. destination 1971 ». Ce réalisateur, en passe de devenir l'un des meilleurs de notre TV romande, s'était assuré le concours d'une pléiade d'artistes de talent. Mais plus que le talent des artistes, la façon habile de passer d'un sujet à l'autre au moyen des annonces fictives en cours de vol, le côté familial de cette soirée au cours de laquelle rien de déplacé, d'égrillard, de coquin, venait gêner le spectacle, cette façon aussi un peu didactique de traiter le sujet central : le temps qui passe, sans pourtant tomber dans un travers pédant, peu de mise en un jour de liesse générale, tout a contribué à faire de la soirée du 31 décembre un très bon spectacle pour tous.

Quant au 1er janvier, il nous a permis en compagnie du très sérieux Alexandre Burger de faire la connaissance d'un personnage qui s'intitule lui-même un amateur public : Pierre Etaix, le mari d'une descendante des célèbres clowns Fratellini, la charmante Annie Fratellini. Ce couple d'amateurs nous a fait mieux comprendre qu'un clown, qu'un fantaisiste ou un amateur, ce n'est pas qu'un visage grimaçant et peinturluré. Les vrais amateurs sont avant tout des poètes, des gens très sérieux et très psychologues et qui accomplissent un travail très sérieux et très important : faire rire et... faire réfléchir. Une soirée très réussie où Alexandre Burger faisait un excellent Monsieur Loyal qui mettait en valeur le mélancolique sourire de Pierre Etaix et la pétulance d'Annie

Fratellini, une jazz-girl étonnante et une clownesque qui n'était pas sans rappeler Giulietta Massina dans « La Strada ».

Le 2 janvier, le grand, l'inimitable Fernandel, entouré d'une brillante distribution, interprétait « Freddy », de Robert Thomas. Cette pièce valable surtout par la qualité des interprètes n'était pas d'une folle drôlerie. Gentille sans plus, elle n'était pas à la mesure du talent d'acteur principal. Cependant, la situation somme toute assez nouvelle des différentes scènes se déroulait dans un cirque. Le côté quelque peu policier de la pièce et l'excellence du jeu des acteurs faisaient passer la rampe à une œuvre assez médiocre.

Le 3 janvier voit l'apparition au petit écran d'un nouveau jeu : « A vos lettres » animé par Georges Hardy avec sa bonhomie et son savoir-faire habituels. Ce jeu qui plaira aux nombreux cruciverbistes permet aux téléspectateurs de participer en même temps que les protagonistes. Nous sommes certains qu'il rencontrera un vif succès.

Enfin, nous ne pouvons pas taire notre admiration pour le grand film de la soirée réalisé par le cinéaste Henri Colpi et interprété par la mystérieuse et ensorceleuse Marina Vlady, entourée de Claude Rich, un professeur qui avait quelque analogie avec l'amoureux de Peynet et Crista Avram, le bel amant de Mona-Marina. Un rêve poétique et très doux ; une petite ville de province, un professeur de mathématiques amoureux... des étoiles, une belle inconnue et tout cela ne donne rien de mièvre, rien de déjà vu. De très belles images, un texte sans verbiage et un déroulement humain qui laisse quelques regrets ; regrets surtout de voir le film s'achever si vite.

G.-A. M.

COUVET

Le premier né...

(sp) Si à la maternité de Fleurier il n'y a pas eu de naissance le jour de l'an, à la maternité de Couvet le premier enfant qui a vu le jour en 1971 est Laurent-Roger Monnet, dont les parents sont agriculteurs à Plamboz.

Un doyen... oublié!

(c) Dans la liste des doyens et doyennes de Couvet, il a été oublié le nom de Rodolphe Berger, né en 1880, et qui est le vice-doyen des hommes du village, le doyen étant M. Henri Brand (1879).

Conduites gelées à la salle de gymnastique

(c) Le froid terrible a eu pour conséquence de geler les conduites d'eau qui alimentent les radiateurs de la salle de gymnastique. Dans la nuit de vendredi à samedi, les radiateurs gelés ont sauté, provoquant sur le plancher de la salle des flaques d'eau noire qui ont elles-mêmes gelé. Sur dix radiateurs, neuf sont hors d'usage. Le fond de la salle ressemblait à certains endroits à une patinoire artificielle et... couverte! Des mesures ont été immédiatement prises dans le courant de la journée de samedi pour que d'autres dégâts (dans les vestiaires, salles de douches, sous-sol, réduits) ne se produisent pas et pour changer les radiateurs. Quant au plancher de la salle, il faudra attendre que l'eau gelée ait fondu et ait été enlevée, pour juger de l'importance des dégâts.

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien habituels.

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Daniel GAUTSCHI-PIRALI ont la joie d'annoncer la naissance
d'Eric
le 31 décembre 1970
Maternité Pourtalès Le Furcil Neuchâtel Noiraigue

AVIS DIVERS

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX
Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

R. MONNIER

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈRES
COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

La Maison de repos pour personnes âgées JOLI-BOIS, 1832 Chamby, près Montreux, cherche :

1 GARÇON DE MAISON

1 AIDE-LINGÈRE (buanderie)
Entrée immédiate.
Faire offres à la direction, tél. (021) 62 42 96.

DEMANDES D'EMPLOIS

Deux jeunes filles, 16 ans (amies), avec une année d'école professionnelle féminine, cherchent pour le printemps 1971

PLACES

indépendantes l'une de l'autre, dans ménages avec des enfants, pour apprendre la langue française. Vie de famille et jour de congé réglé sont demandés.
Neuchâtel ou environs préférés.
Faire offres, avec indication du salaire, sous chiffres 29-300,001 Publicitas, 4600 Oiten.

Professeur de langues

Suisse, bilingue allemand-français, formation universitaire, cherche poste dans école ou institution privée. Adresser offres écrites à AB 0001 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre dans le Jura, récemment installée, agencement et installations modernes,

DROGUERIE

située au centre d'un important marché.
Seule dans toute la région.
Très intéressantes possibilités de développement pour commerçant dynamique et consciencieux.
Faire offres sous chiffres 55060, aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Commerce de confection

pour dames, à remettre au centre de la ville ; aménagé, avec stock complet, 98,000 fr.
Adresser offres écrites à case postale 384, 2001 Neuchâtel.

Avis mortuaires

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Gabriel Girardin-Vallet, aux Verrières ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Portenier-Girardin, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Yvonne Dubail, à Couvet ;
les enfants et petits-enfants de feu Zélim Girardin ;
les enfants et petits-enfants de feu Joseph Vallet,
ont le profond chagrin de faire part du décès de
Monsieur
Gabriel GIRARDIN

leur cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami que Dieu a repris à Lui, dans sa 71^{me} année, après une cruelle maladie.
Les Verrières, le 2 janvier 1971.

Tout est possible à celui qui croit.

L'ensevelissement aura lieu, le mardi 5 janvier 1971, aux Verrières.
Rendez-vous au temple pour le culte à 14 heures.

Domicile mortuaire : rue de la Gare 215.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Paul Perrenoud et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Dominique Gays-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Fleurier et Neuchâtel ;
Mademoiselle Suzanne Perrenoud, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Marcel Perrenoud, et leur fille, à Fleurier ;
Monsieur et Madame René Perrenoud et leur fils, à Fleurier ;
Madame Blanche Fortis-Monti, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et Pesuaz ;
Monsieur et Madame Paul Monti, à Paris,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame
veuve Arthur PERRENOUD
née Alice MONTI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 87^{me} année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.
Fleurier, le 1er janvier 1971.

Tu es pour toujours dans nos cœurs. Au revoir, maman chérie!

L'incinération a lieu aujourd'hui, lundi 4 janvier 1971, à 16 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte pour la famille à 14 h 45, au domicile mortuaire, rue Ecole d'Horlogerie 16, Fleurier.
Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'œuvre de la Sœur visitante.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante
Madame
Jacqueline CAPPI-FATTON

notre chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, parente, décédée tragiquement à Trient, le 2 janvier 1971, à l'âge de 30 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Se recommandant à vos charitables prières,
Monsieur Charles Cappel-Fatton et ses enfants Pierre-Alain, Marianne, Corinne et Alexandre, à Trient ;
Monsieur et Madame René Fatton-Perin, aux Verrières ;
Monsieur et Madame Pierre Cappel-Gay-Crosier, à Trient ;
Monsieur Gilbert Fatton, à Paris ;
Madame et Monsieur Paul Gertsch-Fatton, à Saint-Sulpice (Neuchâtel) ;
Monsieur Jacques Fatton, aux Verrières ;
Monsieur Robert Fatton, aux Verrières ;
Monsieur Roland Fatton, aux Verrières ;
Monsieur et Madame Raymond Cappel-Tavernier et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Norbert Cappel-Darbellay et leurs enfants, à Orsières ;
Monsieur et Madame Serge Cappel-Rosset et leur fils, à Trient ;
Mademoiselle Bernadette Cappel, à Trient ;
Monsieur Albert Cappel-Fetz,
ainsi que les familles parentes et alliées Fatton, Perrin, Cappel, Gay-Crosier et Fort.

L'ensevelissement aura lieu à Trient le mardi 5 janvier 1971 à 11 heures.
Saint-Bernard de Menthon priez pour elle.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame René Blant-Mojon et leurs enfants, Jean-Daniel, Michel et Denis, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Guy Blant-Berthoud et leurs enfants, Jean-François et Christine, à Boulogne-sur-Seine ;
Monsieur Jean Guye et sa fille Mademoiselle Yvonne Guye, à Lausanne et à Berne ;
Mademoiselle Marilyn Blant, au Mont-Pèlerin ;
Monsieur et Madame Willy Gasser, à Berne et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Louis Gailloud, à Lausanne et leurs enfants, à Barcelonne ;
Monsieur et Madame Marcel Jacot-Guye, à Fleurier et leurs enfants, à la Jonchère ;
les familles Guye et alliées, à Lucens ;
Madame Fanny Duplain, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, sœur, tante, parente et amie
Madame
Mathilde BLANT-GUYE

que Dieu a reprise à Lui le 31 décembre 1970, dans sa 85^{me} année.
Fleurier, le 31 décembre 1970.

Je meurs mais mon amour pour vous ne meurt pas. Je vous aimerais dans le ciel comme je vous ai aimés sur la terre.

L'incinération a lieu au crématoire de Neuchâtel, aujourd'hui lundi 4 janvier à 10 heures.
Culte à l'hôpital de Fleurier à 8 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

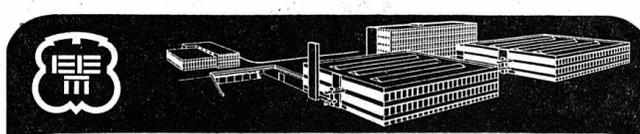
OFFRES D'EMPLOIS

OSCILLOQUARTZ S.A.
Fabrique d'appareils électroniques
Brévard 16, 2002 NEUCHÂTEL 2
engage, pour sa succursale du LANDERON et son siège à Neuchâtel,

CONTRÔLEUSES

consciencieuses pour du contrôle d'éléments entrant dans la fabrication des montres à quartz et dans des appareils électroniques.

Adressez-vous à OSCILLOQUARTZ S.A., 2002 Neuchâtel, ou téléphonez-nous
à NEUCHÂTEL au (038) 25 85 01 et demandez l'interne 22
au LANDERON au (038) 51 33 53 et demandez l'interne 15.
Maison affiliée à Ebauches S.A.



Nous engageons :

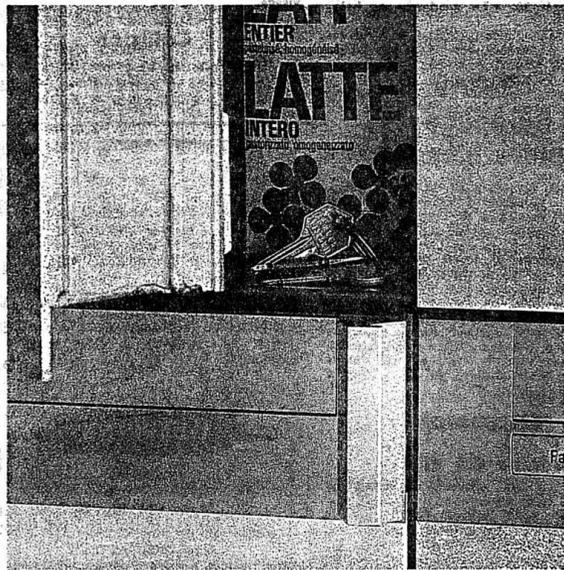
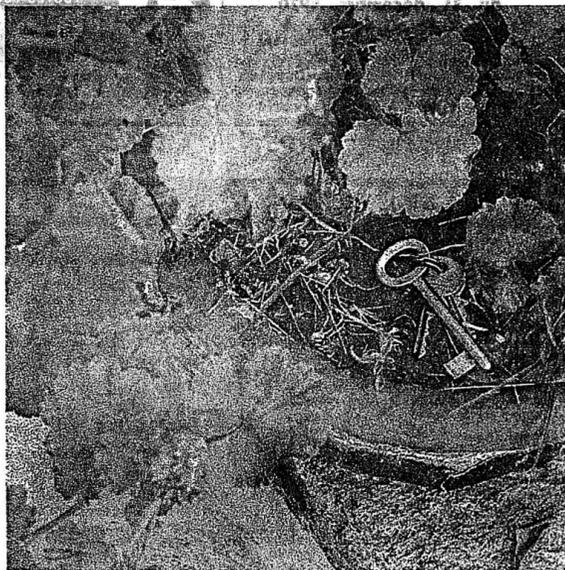
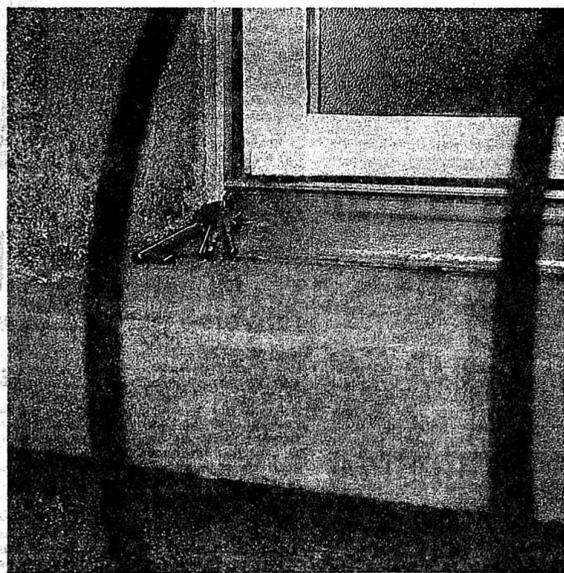
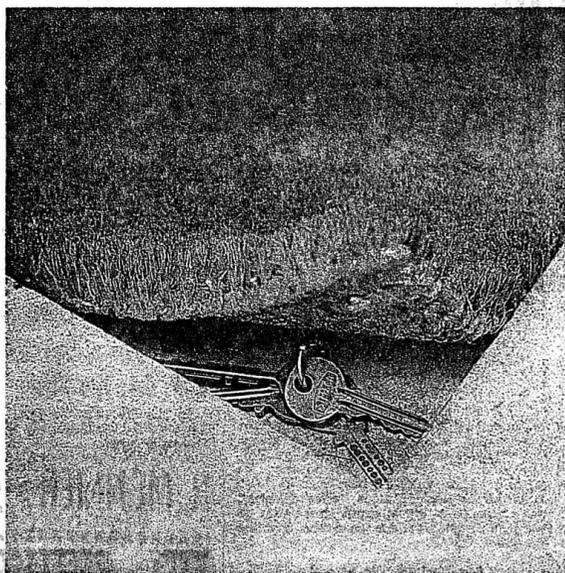
MÉCANICIENS MÉCANICIENS-OUTILLEURS FAISEURS D'ÉTAMPES

pour notre département de fabrication d'étampes d'horlogerie et de moules pour matière plastique.
Les intéressés sont invités à faire leurs offres ou à demander une formule de candidature à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international



Avis à tous les monte-en-l'air, champions du rossignol et virtuoses de la pince-monseigneur: 78 pour cent des Suisses gardent leur salaire chez eux.



Ils sont encore si nombreux, bien que les compagnons de la cambriole aient maintes fois prouvé leur talent à découvrir la cachette où le bon père de famille, la maîtresse de maison naïve, le fils étourdi ou la fille insouciant ont l'habitude de dissimuler leur clef. Dire que dans trois foyers suisses sur quatre l'argent durement gagné traîne encore quelque part dans un meuble. C'est à en pleurer. Oui, c'est à en pleurer, car,

sachant cela de toute éternité, les voleurs en font leur affaire. Oui, c'est à en pleurer, car continuellement des gens se font délester de leur argent, honnête fruit de leur travail, à cause de leur inconscience. Oui, c'est à en pleurer, car ces gens n'ont toujours pas compris qu'à la banque l'argent porte des intérêts, même s'il n'y est déposé que quelques jours.

Oui, c'est vraiment à en pleurer, car outre la sécurité et les intérêts qu'il apporte, un compte privé à la Banque Populaire Suisse offre des commodités dont il serait dommage de ne pas profiter: faire directement payer son loyer et ses assurances par la banque; faire régler ses factures à partir de son compte privé; ne plus être obligé de chercher de l'argent ni d'en apporter à la poste.

Vous tous, gens honnêtes, pourquoi ne vous montreriez-vous pas plus rusés que les rois de la rapine? En faisant verser votre salaire sur un compte privé de la Banque Populaire Suisse? Alors, les disciples d'Arsène Lupin n'auront plus qu'à remballer leurs outils.



Banque Populaire Suisse

FRIBOURG - FRIBOURG

Le tronçon Corpataux-Guin de la RN 12 sera mis en service cette année encore

De notre correspondant :
Le « bureau des autoroutes » vient de publier à Fribourg le premier « bulletin trimestriel » qui donne des renseignements précis sur l'avancement des études et des travaux des autoroutes « fribourgeoises », la RN 1 et la RN 12. Quant aux prévisions, il convient évidemment de faire une réserve. Le programme prévu dépendra encore des crédits qui seront mis à disposition par la Confédération, mais, de toute manière, on mettra les bouchées doubles sur les deux fronts.

DERNIERS TRAVAUX

L'objectif principal sera la mise en circulation du tronçon Corpataux - Guin de la RN 12. Pour cela, il reste à achever des travaux tels que la pose de clôtures, installations électriques, aménagements paysagers et revêtements, ainsi que la pose de glissières de sécurité. Des plantations dans la berme centrale, la signalisation et le marquage précéderont l'inauguration.

Sur le tronçon Guin-Flamatt, les travaux de terrassements et de canalisations se poursuivront, le but étant d'atteindre le passage supérieur de Wuennewil à la fin de l'année. 1971 verra la réalisation des quatre passages inférieurs à construire, ainsi que d'un des deux passages supérieurs pour piétons. L'état d'avancement des terrassements devrait être tel qu'il permettra la mise en place de la fondation de la chaussée sur le tronçon Richtervil-Guin. Quant au viaduc de Flamatt, il sera achevé pour la fin de l'année.

Si les prévisions des géologues se révèlent exactes, les murs de soutènement de Flamatt seront également terminés à la fin de l'année. Dans cette région encore, est prévue la mise en chantier du passage supérieur de la route cantonale et le pont franchissant la Singine.

Les travaux à réaliser entre Flamatt et la frontière bernoise seront vraisemblablement mis en chantier. Enfin, suivant la décision des instances fédérales, relative à la répartition des crédits entre la RN 1 et la RN 12, pourront être entrepris : la construction du viaduc de Châtres (sur la RN 1) et des travaux préliminaires sur la section Vaulruz - Bulle (RN 12).

Entre Corpataux et Guin, les revêtements seront achevés en juillet, très probablement.

Les spécialistes s'accordent à reconnaître que la qualité des revêtements déjà posés est bien supérieure à la moyenne de ce qui a été réalisé en Suisse jusqu'à ce jour.

D'autre part, un système mécanographique a été introduit pour le traitement des attachements et de la facturation. Cela permet une rationalisation et un contrôle constant de l'état financier, de même qu'une appréciable économie.

LES ETUDES A ENTREPRENDRE

Cette année, les études à entreprendre

ROMONT

Incendie dans un appartement : une octogénaire meurt asphyxiée

De notre correspondant :
Un incendie s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi, dans un immeuble, 170, route de la Belle-Croix, à Romont. Une habitante de cet immeuble sortit de son logement vers 8 h 30, samedi matin, pour aller rendre visite à Mlle Lucie Toffel, âgée de 83 ans, qui vit seule dans un appartement du troisième étage.

En ouvrant la porte d'entrée du logement, la visiteuse fut surprise par une épaisse fumée qui emplissait toutes les pièces. Elle alerta la gendarmerie, laquelle

sur la RN 1 concernent la section Chyres-Grandcour (élaboration d'un dossier relatif aux tracés possibles et mise à l'enquête publique du projet général), la section Faoug - Lœwenberg (étude d'une amélioration du tracé sud, projet général et enquête), enfin la section Lœwenberg - Châtres (étude du projet d'exécution).

En ce qui concerne la RN 12, pour la section Vaulruz-Bulle, on prévoit la mise à l'enquête des plans d'exécution, le projet définitif des plans de canalisations, des ouvrages d'art et de l'équipement.

Elle était morte, asphyxiée depuis plusieurs heures. On suppose qu'une étincelle tombée du sapin de Noël aura mis le feu au divan qui a été carbonisé, puis au plancher. La fumée qui se dégageait, était si dense qu'elle empêcha les flammes de se propager. Le préfet de la Glâne, M. Brodard et le médecin légiste, le Dr Lang, ont procédé à la levée du corps. Les dégâts causés par le feu sont estimés à quelque 30,000 francs.

Explosion et incendie: un blessé

Samedi, vers 13 h 30, une explosion s'est produite dans un vestiaire proche du dépôt du « Commerce de Fer S.A. », près des quais de la Gare de Romont. Un cheminot qui est chargé de s'occuper du chauffage de ce local, M. Yves Girard, de Romont, s'apprêtait à rallumer un fourneau à mazout, lorsque se produisit une première explosion. M. Girard entreprit alors de sortir ce fourneau du local. Ce

faisant, il se blessa à une main. Alors qu'il sortait, trois bombes de gaz qui se trouvaient à l'intérieur explosèrent à leur tour, mettant le feu à tout le bâtiment qui fut détruit. Les pompiers, accourus, purent toutefois protéger le dépôt, distant de quelques mètres. Les dégâts sont évalués à près de 10,000 francs.

M. Girard a été soigné à l'hôpital de Bâle, où il a pu quitter ensuite. Il s'en tire sans trop grand mal. Mais on imagine qu'il n'en aurait pas été de même s'il n'était pas sorti du local, juste avant l'explosion.

Un agriculteur renversé par une auto

(c) Hier, vers 14 h 30, M. Hans Herren, 67 ans, agriculteur à Gempnach (district du lac) cheminait sur le bord gauche de la route Lausanne-Berne lorsqu'il fut renversé par une voiture conduite par un ressortissant américain domicilié à Genève, lequel arrivait de Berne. Grièvement blessé et souffrant d'une fracture du col du fémur, M. Herren fut transporté à l'hôpital de Meyriez.

A Saint-Sylvestre Jambon et fromage pour conjurer la peste

(c) En pays de Fribourg, tout le monde n'a pas la même façon de marquer le passage à la nouvelle année. Une tradition qui remonte au Moyen âge a été respectée jeudi à Saint-Sylvestre (Singine), dans l'église, dédiée au dernier saint de l'année civile, laquelle a été fondée en 1179.

Une messe y a été célébrée à cinq heures du matin par le curé Pierre Waeber. Au cours de cet office chanté, les paysans de l'endroit ont apporté devant l'autel un don consistant en un jambon et un fromage. Ce geste se perpétue depuis le XVI^e siècle : il résulte d'un vœu prononcé pour conjurer une meurtrière épidémie de peste. Et ce n'est pas le curé (qui recueille l'offrande) qui prendra l'initiative de renoncer à cette vénérable coutume...

Evêques et conseillers d'Etat ont «pèleriné» à Fribourg

De notre correspondant :
Comme c'est encore la coutume, les autorités religieuses et civiles de Fribourg se sont présentés leurs vœux pour la nouvelle année. Cela se passait hier matin, dans une ville qui se réveillait, très doucement, d'une grande nuit. Le protocole n'a pas subi d'entorse. Le conseil d'Etat, conduit par son vice-président, M. Arnold Waeber, a présenté ses vœux au président du gouvernement pour 1971, M. Max Aebischer, directeur de l'Instruction publique. Ce dernier, en jaquette, a reçu ses pairs portant l'habit, à son domicile.

Le gouvernement, toujours emmené par

M. Waeber, a ensuite fait visite à l'évêché. Il a été reçu par Mgr Mamie, nouvel évêque du diocèse, et Mgr Bullet, son auxiliaire, ainsi que par Mgr Charrière, ancien évêque du diocèse, à qui la reconnaissance de l'Etat de Fribourg a été exprimée, alors que félicitations et vœux étaient adressés au nouveau chef du diocèse et à Mgr Bullet. Hier après-midi, Mgr Mamie a, à son tour, rendu visite au président du gouvernement, ainsi qu'à M. Lucien Nussbaumer, syndic de Fribourg.

D'autre part, des télégrammes ont été échangés entre les présidents du conseil d'Etat, M. Max Aebischer, et du Grand conseil, M. Gabriel Kolty. A l'évêché, une délégation du collège Saint-Michel a présenté ses vœux à Mgr Mamie. Jeudi déjà, des délégations de religieux, des religieuses, ainsi que le chapitre cathédral et les cures de la ville s'étaient rendus à l'évêché.

Piéton blessé à Fribourg

(c) Dans la soirée du 31 décembre, peu avant 20 heures, M. Raymond Trarbach, 56 ans, domicilié à Fribourg, a été renversé par une voiture alors qu'il traversait la chaussée près du garage Spicher, à la route de la Glâne, à Fribourg. Il a dû être transporté à l'hôpital cantonal. L'automobiliste responsable, un habitant de Fribourg âgé de 26 ans, a eu son permis de conduire séquestré.

Représentativité discutable

Trente-cinq contribuables sur 15,000 (dont 14 cafetiers) ont participé à la dernière assemblée des contribuables de la ville de Fribourg. La suppression de toute taxe sur les appareils de divertissement et les distributeurs automatiques fut adoptée par 18 voix contre 14, puis par 20 voix contre 11 (ceci pour les automates). Pour la commune, cela représente une perte d'environ 60,000 francs. Les taux des impôts communaux ont été adoptés, comme prévu, bien que certains aient été controversés.

Congrès des villes suisses à Fribourg cette année

(c) Le Conseil communal de la ville de Fribourg a pris acte des dates retenues pour le Congrès des villes suisses qui, en 1971, aura lieu à Fribourg les 10 et 11 septembre.

VAUD - VAUD - VAUD

Le réseau d'eau potable de Payerne pollué par du mazout

Au début de la soirée du 1er janvier, M. Charles Gagnaux, municipal des eaux, était avisé téléphoniquement que l'eau des robinets avait une odeur de mazout. Le service des eaux trouva rapidement l'origine de l'eau polluée. Il s'agissait de la station de pompage de la Boverie (« puits Nestlé »), dont les pompes furent arrêtées à peine un quart d'heure plus tard et les vannes fermées.

Grâce aux sources que possède la commune de Payerne et au raccordement à la station de pompage de Corcelles, le ravitaillement en eau potable

de la population a pu continuer normalement. Si l'eau sentait encore un peu le mazout samedi matin, en revanche, l'odeur nauséabonde avait entièrement disparu dimanche déjà.

Sous la direction de M. André Leuenberger, les ouvriers du service des eaux ont travaillé jour et nuit d'arrache-pied, afin de procéder à la purge des conduites et autres travaux indispensables au nettoyage du puits. Dès samedi matin, gendarmerie et police de sûreté entrèrent en action afin de découvrir la cause de cette fâcheuse pollution, qualifiée de grave par M. Eric Bossel,

chimiste cantonal, qui s'est rendu sur les lieux. De nombreuses citernes à mazout furent contrôlées dans un certain secteur et les efforts des enquêteurs ont été assez rapidement récompensés.

En effet, ceux-ci ont pu localiser l'endroit et trouver la cause de la pollution. Il s'agit d'un raccord défectueux d'un tuyau d'alimentation de mazout, situé entre deux immeubles de la rue de la Boverie, à peu de distance de la station de pompage.

Ainsi, tout est bien qui finit bien. Mais l'alerte a tout de même été chaude.

CHINE ET TUMULUS

(c) A Payerne, les fêtes du Nouvel-An se terminent toujours le 3 janvier et l'animation est grande durant l'après-midi et le soir. Malgré le froid très vif, un groupe de « masqués » a parcouru les principales rues de la ville, tandis que des bandes d'enfants chantaient le traditionnel « Tumulus » afin d'obtenir cacahuètes et caramels à la volée. Cette tradition est vraisemblablement unique en Suisse, comme celle qui se perpétue le soir du 3 janvier, dans les établissements publics, où les masqués s'en vont chiner les consommateurs, pour la plus grande joie de tous.

YVERDON

La Thière gelée

(c) A Yverdon, la Thière est gelée sur plusieurs centaines de mètres, de l'extrémité des mûles jusqu'en amont du débarcadère. La température s'est maintenue ces deux derniers jours à moins 10 degrés et à la Mouilletaz, près de l'Auberson, on a mesuré moins 26 à moins 28 degrés. A la Brévine, moins 36 degrés dimanche matin. Le record absolu reste toutefois 41,6 degrés dans cette dernière localité, il y a plusieurs dizaines d'années!

COLLISION A CROY

(c) Un accident s'est produit vers 18 h 45 à Croy, au lieu-dit « Grandchamp ». Une auto belge a dérapé dans un virage et est entrée en collision avec une voiture circulant en sens inverse. Les deux véhicules se sont retrouvés finalement en dehors de la route. Les dégâts sont importants. Plusieurs blessés légers ont été transportés à Saint-Loup, mais ils ont pu regagner leur domicile peu après.

CHEVROUX

La drague en mauvaise posture

(c) Une fâcheuse aventure est arrivée pendant l'arrêt du travail des fêtes de l'An à l'immense drague qui, depuis plus de deux mois, désenclave le port de Chevroux en vue de la création du port de petite batellerie. Alors qu'à l'endroit où est stationnée la lourde machine, le lac est recouvert d'une carapace de glace, la drague s'est enfoncée dans l'eau par l'arrière, le pont étant entièrement sous l'eau. On ne connaît pas encore l'ampleur des dégâts, car on ignore si les moteurs ont été noyés. De toute façon, la mésaventure arrivée à la drague risque de retarder quelque peu les travaux d'aménagement du port de plaisance, dont la première étape devrait en principe être prête au printemps prochain.

LE PORT GELÉ

(c) En raison du brusque changement de température de ces derniers jours, le port de Chevroux est gelé. Les patineurs sont déçus car la municipalité en a interdit l'accès à cause des travaux entrepris par la drague, en vue de la création du prochain port de plaisance.

AU CONSEIL GÉNÉRAL

(c) Lors de sa séance du 29 décembre, le Conseil général de Chevroux a procédé à l'élection du bureau pour 1971, de la façon suivante :

président : Ferdinand Bonny ; vice-président : André Cuany ; secrétaires : Max Bonny, Edouard Cuany ; suppléants : Henri Bonny-Honsberger, Ernest Roux ; huissier communal : Henri Bonny-Honsberger. Le Conseil a ensuite nommé la commission de gestion : Mme Jacqueline Vaucher, Daisy Bonny et MM. Jacques Bonny, Jean Cuany, Roger Wolf. Suppléante : Mme Yvette Garin.

Pour terminer la séance, le président a souhaité ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'assemblée et aux autorités communales.

JURA - JURA - JURA

Violente collision dans les gorges de Court: 4 blessés

Samedi à 14 h 30 une violente collision entre deux automobiles s'est produite dans les gorges de Court.

Une voiture bâloise a dérapé dans un virage et est venue tamponner une machine roulant en sens inverse. On a retiré des débris des voitures : Mlle Baumeister, employée de bureau, âgée de 20 ans, domiciliée à Bâle, qui souffre de plaies ouvertes au visage ; sa mère qui a subi une fracture du crâne et une fracture à une jambe, a dû être transférée dans une clinique bâloise. M. Gilgen, mécanicien, domicilié à Moutier, âgé de 40 ans, conduisant la voiture qui a été tamponnée est

soigné pour une commotion, d'une fracture de jambe et de plaies ouvertes. Son fils Christian, âgé de 15 ans, fut coincé entre le siège et le châssis avant de la voiture. Il fallut plus de 30 minutes pour le dégager. Il souffre d'une fracture du crâne, d'une fracture ouverte de la jambe. Les véhicules sont hors d'usage.

FONTENAIS

Panne

(c) Une panne a privé d'électricité les habitants de Fontenais et de Villars, samedi matin, pendant presque quatre heures. Le gel a ainsi causé des dégâts évalués à 10,000 fr., dans les serres et les couches de M. Joseph Lapaire, jardiner.

PORRENTRUAY

Mauvaise saison...

(c) Les mauvaises routes et les champs de neige ont causé quelques fractures, notamment à Mme Patrice Schaltenbrand, 80 ans, de Porrentruy, blessée au bassin, à Pierre Pelletier, 11 ans, de Chevenez et Pierre Gigion, 8 ans, de Fontenais, souffrant de jambes cassées.

LES GENEVEZ

Augmentation de la quotité d'impôt

La quotité d'impôt sera portée de 1 à 1,3 pour les habitants des Genevez. Les forêts appartenant à cette commune rapportent 130,000 francs annuellement.

VICQUES

Maison en feu

(c) Dans la nuit du 1er au 2 janvier, un incendie a détruit une maison familiale à Vicques, propriété de M. Léon Rion. C'est un poêle qui a communiqué le feu à une paroi, puis au plafond. Les secours ont été considérablement gênés par le froid qui rendait difficile l'amenée d'eau. Alors que le premier étage et les combles sont complètement calcinés, le rez-de-chaussée a été irrémédiablement endommagé par l'eau et le gel. A noter qu'un nouvel aménagement de cuisine, d'une valeur de 10,000 fr., venait d'être terminé. Les dégâts s'élevaient à 100,000 fr.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

SCHUPFEN

Tué par un train

Le soir de la Saint-Sylvestre M. Otto Habegger, âgé de 61 ans, ouvrier aux CFF, domicilié à Schupfen, blessé au bassin, à Pierre Pelletier, 11 ans, de Chevenez et Pierre Gigion, 8 ans, de Fontenais, souffrant de jambes cassées.

Premières jambes cassées

Peu de neige sur les hauteurs biennoises. Cependant quelques skieurs se sont rendus aux Prés d'Orvin. On a enregistré, samedi, deux jambes cassées. Ont été conduit à l'hôpital Wildermeth, Ronald Montandon domicilié à Biemme et à l'hôpital de Beaumont, Eric Zbinden domicilié à Nidau.

Majoration du tarif de l'eau

En vue du financement de la nouvelle station de conditionnement d'eau du lac, le Conseil municipal de Biemme a décidé d'augmenter, dès le 1er janvier 1971 la taxe de consommation de l'eau.

On payera dorénavant : pour la consommation ordinaire 37 c le mètre cube ; pour la consommation extraordinaire 64 c ; par contre la taxe de base n'est pas modifiée.

ORVIN

Attention au verglas !

(c) Dimanche, une automobile qui était parquée au chemin du Cornil, à Orvin, a été heurtée par une voiture qui ne put s'arrêter à temps, en raison du verglas. Dégâts : 2000 francs.

D'une année à l'autre

Les fêtes de l'An ont été marquées à Biemme et dans le Jura par le manque de neige ne permettant pas aux remontées mécaniques de fonctionner, et une température assez basse, variant entre -25 à Delémont et -10 à Biemme.

Ce froid est pour effet de retenir les gens chez eux. A Biemme le traditionnel concert de minuit n'a pas eu lieu et les restaurateurs se sont ressentis de ces conditions atmosphériques. On a cependant passé d'une année à l'autre joyeusement et aucun accident grave n'a été enregistré.

REUCHENETTE

Piéton grièvement blessé

(c) Hier, à 16 h 45, un piéton, M. Ernest Bessière, âgé de 86 ans, a été heurté par une voiture solenoise sur chemin de la Combe, à Pèry. Grièvement blessé, il a été hospitalisé à Biemme.

Embardées en série

(c) Un accident qui aurait pu avoir des conséquences tragiques s'est produit hier, à 16 h, près de la cimenterie de Reuchenette. Roulant en direction de Reuchenette, une automobile dépassa une voiture. Comme le milieu de la chaussée était enneigé, la machine dérapa et heurta d'abord un îlot, puis fit un têt-à-tête, heurtant le mur de la voie ferrée.

Pendant ce temps, la voiture doublée passa sans accroc. La machine fautive traversa à nouveau la route, monta sur le talus, redescendit, traversa la route de droite à gauche, touchant une seconde fois le mur de la voie ferrée, traversa la route une fois de plus de droite à gauche et s'arrêta finalement sur le talus.

Dégâts : 4000 fr. Le conducteur, M. O. Strahm, né en 1895, de Gorgémont, a été soigné par le médecin du village pour une plaie à l'arcade sourcilière gauche.

SAMEDI
9
JANVIER

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: **1000** Paradis des enfants

Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-

Pfister ameublements sa

Neuchâtel, Terreaux 7

Renseignements:

Tél. (038) 25 79 14

Heures de départ:

Le Locle, Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare	8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7	9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:

RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

ÉCOLE CLUB MIGROS

Reprise des cours et nouveaux cours

Programme dans les magasins Migros et à l'Ecole club, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel ; secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 22 heures

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Ligue A : sans jouer La Chaux-de-Fonds distance Genève Servette battu à Ambri Piotta !

Ligue B : première étape franchie

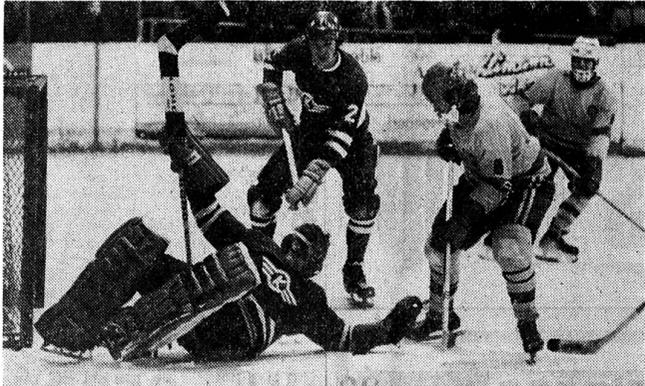
Groupe ouest		Groupe est	
Thoune - Sion 4-2 (1-2, 1-0, 2-0);	Berne - Coire 7-4 (2-1, 3-2, 2-1);	Davos - Biemme 7-2 (1-1, 3-1, 3-0);	Davos - Olten 5-5 (1-4, 4-1, 0-0);
Neuchâtel - Forward 10-4 (1-1, 5-3, 4-0);	Grasshoppers - Kusanacht 0-9 (0-4, 0-2, 0-3);	Villars Champéry - Fribourg 5-1 (2-0, 0-0, 3-1);	Lugano - Lucerne 4-3 (1-2, 2-1, 1-0);
1. Lausanne 14 8 3 3 69 40 19	1. Lugano 14 10 3 1 58 27 23	2. Fribourg 14 9 1 4 62 48 19	2. Davos 14 8 4 2 70 43 20
3. Biemme 14 8 2 4 73 55 18	3. Kusanacht 14 8 3 3 69 40 19	4. Neuchâtel 14 9 - 5 68 60 15	4. Berne 14 7 3 4 70 52 17
5. Villars Champ. 14 7 1 6 66 64 18	5. Coire 14 7 1 6 64 53 15	6. Forward 14 6 2 6 62 70 14	6. Olten 14 3 4 7 48 60 10
7. Thoune 14 3 - 11 36 59 6	7. Lucerne 14 3 - 11 46 72 6	8. Sion 14 1 1 12 49 88 3	8. Grasshoppers 14 - 2 12 26 98 2

Tour de promotion		Tour de relégation	
1. Lugano 6 4 2 - 21 12 10	1. Coire 6 5 - 1 32 17 10	2. Lausanne 6 3 2 1 27 18 8	2. Forward 6 4 1 1 31 26 9
3. Davos 6 2 3 1 18 16 7	3. Villars Champ. 6 4 1 1 30 18 9	4. Fribourg 6 3 1 2 22 26 7	4. Olten 6 3 1 2 27 26 7
5. Biemme 6 2 1 3 25 24 5	5. Lucerne 6 3 - 3 22 24 6	6. Kusanacht 6 1 2 3 17 19 4	6. Thoune 6 2 - 4 21 24 4
7. Neuchâtel 6 2 - 4 22 28 4	7. Sion 6 1 - 5 22 36 2	8. Berne 6 1 1 4 17 26 3	8. Grasshoppers 6 - 1 5 18 32 1

Classement des tours finals

Tour de promotion

9 janvier: Biemme - Davos, Fribourg - Berne, Lugano - Neuchâtel. — 10 janvier: Kusanacht - Lausanne. — 16 janvier: Berne - Biemme, Lausanne - Lugano, Neuchâtel - Kusanacht, Davos - Fribourg. — 23 janvier: Lausanne - Berne, Lugano - Biemme, Neuchâtel - Davos. — 24 janvier: Kusanacht - Fribourg. — 30 janvier: Biemme - Kusanacht, Berne - Neuchâtel, Fribourg - Lugano, Davos - Lausanne. — 6 février: Berne - Fribourg, Lausanne - Kusanacht, Neuchâtel - Lugano, Davos - Biemme. — 13 février: Biemme - Berne, Lugano - Lausanne, Fribourg - Davos. — 14 février: Kusanacht - Neuchâtel. — 20 février: Davos - Neuchâtel, Biemme - Lugano, Berne - Lausanne; Fribourg - Kusanacht; 27 février: Lausanne - Davos, Kusanacht - Biemme, Neuchâtel - Berne, Lugano - Fribourg.



ARRÊT. — Fehr (Kloten) s'oppose au Sierris Taillens sous le regard de Wettenschwiler (Keystone)

44me coupe Spengler VICTOIRE FINALE DES SOVIÉTIQUES

La 44me coupe Spengler s'est terminée par une victoire méritée de l'équipe soviétique du C.S.A. Leningrad qui, dans le dernier match du tournoi (match qui constituait une véritable finale) a battu Dukla Jihlava par 3-1 (2-1 0-0 1-0). Les Soviétiques ont dominé principalement leur succès à leur homogénéité et à leur grande efficacité. Les Tchécoslovaques n'ont nullement démerité. Individuellement, ils étaient sensiblement aussi forts que les Soviétiques. L'indispensable cohésion leur fit cependant défaut. Ils laisseront par ailleurs échapper plusieurs excellentes occasions de marquer.

Classement : 1. Leningrad 4 points, 2. Dukla Jihlava 4-6, 3. MODO Alfrédshem 4-4, 4. Dusseldorf et Davos renf. 4-1.

● Match amical à Arosa: Dukla Jihlava - MODO Alfrédshem 5-5 (2-2 1-2 2-1)

● A Weizikon: Dukla Jihlava - C.S.A. Leningrad 9-6 (1-1, 6-3, 2-2). A Schaffhouse: Dukla Jihlava - C.S.A. Leningrad 3-7 (1-3, 1-2, 1-2).

La victoire de l'enthousiasme

AMBRI PIOTTA - GENÈVE SERVETTE 5-2 (2-0 2-2 1-0).

MARQUEURS: F. Cello 5me; Panzera 14me; Pargatzli 25me; Croce 25me; G. Cello 29me; Cusson 37me; C. Cello 44me.

AMBRI PIOTTA: Jaeggi; Panzera, Ticcozzi; Croce, Genuzzi; G. Cello, C. Cello, F. Cello; Castelli, Butti, Gendotti; Muttoni, Hall, Canal. Entraîneur: Hall.

GENÈVE SERVETTE: Clerc; Christoffel; Conne; Bettli; Stuppach; Cusson, Chapot, Wittwer; Giroud, Joris; Henry; Johner, Pargatzli, Zahnd. Entraîneur: Cusson.

ARBITRES: MM. Cerini et Gerber, de Berne.

NOTES: Patinoire de la Valschua, glace en bon état. Temps froid, 3000 spectateurs. A la 14me minute, Kern remplace Clerc dans le but genevois. Pénalités: quatre fois 2 minutes contre Ambri; deux fois 2 minutes contre Genève Servette.

CLERC COMPLICE

Battu nettement sur leur patinoire lors du match du tour de qualification, Ambri, après avoir passé près de l'exploit aux Vernets, a pris cette fois sa revanche sur des Genevois qui n'ont guère d'excuse à invoquer. Les Tessinois qui ont fait de grands progrès depuis le début de la saison n'ont souffert d'aucun complexe face à leur prestigieux adversaire. D'autre part, et contrairement à leur visiteur, les maîtres de céans n'avaient rien à perdre dans l'aventure. Aussi tentèrent-ils crânement leur chance et ils ne tardèrent pas à être récompensés. A la cinquième minute déjà, sur une belle action de la première ligne d'attaque, ils ouvrirent la marque. Survolés par cette première réussite, ils accentuèrent leur avance à la 14me minute grâce à la complicité de Clerc. Mais le gardien genevois

COMME LANGNAU

Ainsi, Ambri Piotta qui pouvait éprouver quelques inquiétudes en début de saison, de devoir participer au tour de relégation, a libéré de tous soucis, laissé échapper sa réelle valeur. Techniquement, la ligne des Cello a montré qu'elle était capable de rivaliser avec les meilleurs. Et il n'est pas à exclure, au vu de leur prestation de samedi soir, que les gars de la Léventine tiennent dans ce tour final le rôle qui appartient l'an passé à Langnau. Ils en paraissent capables s'ils se montrent aussi brillants que face à Genève Servette contre lequel ils fournirent leur meilleure partie de la saison.

Deux points pour Kloten à Sierre

Pour le titre

Sierre - Kloten 2-4 (2-0, 0-2, 0-2); Ambri Piotta - Genève Servette 5-2 (2-0, 2-2, 1-0).

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	0	0	0	3
2. Kloten	1	1	4	2
3. Ambri Piotta	1	1	5	2
4. Genève - Serv.	1	1	2	5
5. Sierre	1	1	2	4

● Avec bonifications.

Mardi: Kloten - La Chaux-de-Fonds; Genève Servette - Sierre.

Tour de relégation

Zurich - Langnau 4-5 (1-3, 2-1, 1-1).

CLASSEMENT

1. Langnau	1	1	5	4
2. Zurich	1	1	4	5
3. Viège	1	1	0	0

● Avec bonifications.

Mercredi: Viège - Zurich.

Contre la relégation A Zurich, Langnau revient de loin !

ZURICH - LANGNAU 4-5 (1-3 2-1 1-1)

MARQUEURS: F. Lehmann, 2me, U. Lehmann, 3me, Keller, 11me, 22me, 58me, A. Lehman, 19me, Lengweiler, 30me et 48me, Wespil 38me.

ZURICH: Berginz, Aeschlimann, Gelo-Whir, Spitzer, Buchser, Lerch, Wespil, Keller, Ehrensperger, Steinegger, P. Mühlebach, Kradolfer, W. Mühlebach, Schläpfer. Entraîneur: Schubiger.

LANGNAU: Horak, P. Lehmann, Heinz Wutrich, Tanner, Kaufmann, Schenk, B. Wittwer, Lengweiler, Hans Wutrich, Dapper, F. Lehmann, A. Lehmann, U. Lehmann, Jost, Meier. Entraîneur: Patterson.

ARBITRES: MM. Spring, de Berg et Braun de Saint-Gall.

NOTES: Patinoire du Hallenstadion. Glace en mauvais état, 3000 spectateurs. Langnau préfère Horak à Burckhardt dans le but, quant aux Zurichois ils jouent toujours sans Binder et Heiniger. Pénalités: deux fois deux minutes contre Zurich; trois fois deux minutes contre Langnau.

DEFAITE INJUSTIFIÉE

Au terme de cette rencontre le moins que l'on puisse dire est que Zurich ne méritait pas la défaite. Si l'on excepte les dix premières minutes Langnau ne lui fut jamais supérieur. La chance et Horak donnèrent un bon coup de pouce aux Bernois. Même la première ligne nous laissa sur notre faim. Mais la grosse déception vint de la défense qui se fit trop souvent surprendre. Celle-ci doit une fibre chandelle à son gardien qui, bien qu'un peu fantaisiste, réussit quelques arrêts qui valurent leur pesant d'or. Si l'esprit de lutte qui anima Zurich samedi soir ne le quitte pas, il devrait s'en tirer. Pour éviter toute mauvaise surprise Schubiger devrait, cependant tenter un remaniement de sa défense en préférant Fontannaz et Leuenberger à Buchser et Spitzer, joueurs qui constituent les points les plus faibles de la formation.

G. DENIS

En première ligue Yverdon accroché mais vainqueur

MONTANA CRANS - YVERDON 1-5 (0-0 0-0 1-5).

MARQUEURS: Pour Yverdon: Curchod (3), Gillieron, Berney; pour Montana Crans: Rey.

Même si cette victoire fut longue à venir, les Yverdonnois ont largement mérité de remporter ces deux points. Ils dominèrent la plupart de la rencontre. Toutefois, les Valaisans manquèrent le coche au deuxième tiers-temps lorsqu'ils jouèrent à cinq contre trois joueurs de champ pendant cinq minutes, deux Valaisans étant pénalisés! Finalement, lors de l'ultime période, la meilleure technique des visiteurs fit pencher la balance en leur faveur.

R.N.

Fleurier a peiné

FLEURIER - ZERMATT 2-0 (0-0 2-0 0-0)

MARQUEURS: Weissbrodt 25me et 38me.

Fleurier a engrangé l'essentiel: deux points! Ce fut difficile tant les Valaisans mirent de hargne à préserver leur but. Dans l'ensemble, l'équipe locale a dominé ce match et sans la très grande partie du gardien visiteur Horvath l'addition aurait pu être plus «salée». Ce match ne fut en rien palpitant en raison de la tactique de Zermatt qui s'appliqua à détruire le jeu...

G.

Noiraigue défait

Saas-Grund - Noiraigue 5-4 (2-1, 2-2, 1-1).

MARQUEURS: Pour Noiraigue: Bollini; M. Righetti; Jacot (2).

Ce fut un match tendu, nerveux, déjà le «match de la peur» mais régulier au point de vue de la correction. Noiraigue a encaissé un but d'entrée et n'a jamais pu prendre l'avantage. Sa première ligne d'attaque a manqué d'engagement et de cadence. Les Nérouais ont souffert de l'altitude et du froid. Ces deux points de perdus (quatre si l'on considère le classement) vont peser lourd dans la balance. Les hommes de R. Leuba devront absolument gagner leurs deux prochains matches contre Charrat et Château-d'Oex afin d'éviter le retour de leurs adversaires mal classés.

Fyi

CHÂTEAU-D'OEX

Un abonnement valable sur les 40 remontées mécaniques du Haut-Pays blanc. Aux Monts-Chevreuils, skilift principal remplacé par une nouvelle installation en deux tronçons.

A la Braye, nouveau skilift du Grin. Equipement complet pour tous les sports d'hiver. ☆ 30 hôtels et pensions.

Jusqu'à Pâques, 7 jours tout compris, pour skieurs ou non-skieurs, à partir de Fr. 290.—

Berne et Neuchâtel ont rejoint les «grands» dans le tour de promotion

Etourdissante fin de rencontre des protégés d'Uebersax

NEUCHÂTEL - FORWARD 10-4 (1-1, 5-3, 4-0).

MARQUEURS: Vuilleumier 12me; H. Wittwer 17me et 59me; Breton 22me, 37me et 39me; Rioux 26me; Uettinger 27me et G. Wittwer 39me et 47me; O. Wittwer 39me; Rioux 26me; Uettinger 27me et 32me; Neuchâtel: Nagel; E. Paroz, Divernois; Henrioud, O. Wittwer; G. Wittwer, J.-J. Paroz, H. Wittwer; Rioux, Chevally, Mombelli; Weidmann, Uttinger, Schmid. Entraîneur: Uebersax.

FORWARD: Braunschweig; J.-P. Kast, Moynat; Marchand, Vauthey; Descombaz, J.-Ch. Rey, Breton; Imesch, Vuilleumier, O. Rey; Morel, Gassner, Lecoultré; Currat.

Entraîneur: Schneebberger.

Arbitres: MM. Kemmler, de Rheinfelden et Huwiler de Niederbipp.

Notes: Patinoire de Monruz. Glace excellente. Temps froid (-12). 1500 spectateurs. A Neuchâtel, Lehmann est absent; J.-J. Paroz, qui fait sa rentrée, le remplace. A la 44me minute, un tir de G. Wittwer frappe un montant de la cage de Forward. Peu après, le gardien des visiteurs cède son poste à Bernhard. Pénalités: quatre fois deux minutes contre Neuchâtel; sept fois deux minutes contre Forward.

ADVERSAIRE RÉSOLU

Non, ça n'a pas été facile! Ce billet pour participer à la poule de promotion en ligue A n'est pas tombé si aisément dans la poche des Neuchâtelois, comme semble l'indiquer le résultat.

Face à un adversaire résolu de le contrarier dans ses projets - Forward n'avait pas la possibilité de supplanter le club local dans la ronde de la promotion? - Neuchâtel a éprouvé des difficultés pour trouver la cohésion. Certes il était animé de meilleures intentions. La crainte le hantait. Il redoutait les ruptures de Breton. D'emblée, il en a fait l'expérience. A la deuxième minute déjà, Breton s'échappait. Le tir terrible du Morgien rencontrait le corps de Nagel. L'alerte avait été chaude. Neuchâtel devenait méfiant face à ce Forward des plus turbulents lorsqu'il alignait Breton - Descombaz - Rey.

NERVOSITÉ

Au surplus, la masévue des arbitres ne favorisait nullement les joueurs locaux. Les visiteurs en profitaient quelque peu. Vau-

they devenait synonyme de méchanceté. Rey se payait une bonne tranchée de pénalités (3). Ne vil-on pas O. Wittwer, après avoir été sérieusement secoué contre la bande, prendre place sur le banc de l'infamie, alors que l'arbitre oubliait le Morgien qu'il avait désigné quelques secondes auparavant comme fautif? Et le visage de Mombelli? Il doit encore porter la trace d'un coup de canne non sanctionné. Ces quelques événements montrent bien l'état de nervosité dans lequel la rencontre s'est jouée. Mais l'humour belliqueux a coûté cher aux Morgiens, qui concéderont trois buts alors qu'ils évoluaient à quatre contre cinq.

Bienne perd de précieux points à Lausanne

LAUSANNE - BIENNE 7-2 (1-1 3-1 3-0).

MARQUEURS: Schoeni; 4me, B. Burri 19me; Friedrich 22me et 49me; Aeschlimann 23me; Winiger 26me; Dubi 27me et 51me; Wicky 57me.

LAUSANNE: Lacoste; Rocatti, Meyillot; Nussbaum; Bernasconi; Schläpfer; Winiger; Friedrich; Dubi, Wicky, Schoeni; Oeffner, Heizmann, Pidoux. Entraîneur: Picard.

BIENNE: Jorns; Greder, Geiser, Medert, Kolliker; M. Burri, B. Burri, Aucoin; Hugli, Aeschlimann, Hürzeler; Biedermann, Perrenoud, Lardon. Entraîneur: Wehrli.

ARBITRES: MM. Haury, de Genève et Brenzikoffer, de Berne.

NOTES: Patinoire de Montchoisi. 2500 spectateurs rentrés, au Lausanne, des quatre équipes: Dubi, Friedrich, Wicky et Meyillot.

Pénalités: cinq fois deux minutes contre Lausanne; cinq fois deux minutes contre Biemme.

D'EXCELLENTE AUGURE

Lausanne a terminé le championnat préliminaire et commence la nouvelle année sur un succès d'autant plus prometteur qu'il fut obtenu dans un excellent style rappelant celui de son début de saison. Les Biennois ont pourtant été, eux aussi, de fort bonnes qualités à Montchoisi, mais il est probable sinon certain que, samedi soir, Lausanne aurait battu sur sa glace

Sion s'enfonce...

THOUNE - SION 4-2 (1-2 1-0 2-0)

MARQUEURS: Jenni Ire, C. Schreiter 2me, Micheloud 19me, Graber 39me, Spring 46me, Kratzer 58me.

THOUNE: Straubhaar; Twa, Imobersteg; Kunzi, Müller; Jenni, Steuri, Kratzer; Spring, Kunz, Widmer; Graber, Stauffer, Gurtner; Bettschen. Entraîneur: Steuri.

SION: B. Schläpfer; W. Schläpfer, Germainier; Kalbfuss, Hoch; Haury; Nanchen, Schenker, Titz; Micheloud, Lindberg, C. Schreiter; Imhof, Mettrallid, Wiget. Entraîneur: Lindberg.

ARBITRES: MM. Mathys de Bâle et Burlet de Wallisellen.

NOTES: Patinoire de la Grabengut, glace excellente, -15 degrés, 400 spectateurs. Thoune joue sans Equilino. A la 18me, Jenni reçoit un coup de canne sur le nez. Transporté à l'hôpital, la faculté diagnostique une fracture du nez; Bettschen prend sa place. A la 45me, un tir de Müller frappe le montant intérieur du but et ressort: le juge de but n'a rien vu! Pénalités: quatre fois deux minutes contre Sion.

La victoire de Thoune fut longue à se dessiner, ceci d'autant plus après la blessure de Jenni. L'aiguille n'avait pas fait un tour complet, que le jeune international, avait déjà ouvert la marque. Toutefois les Valaisans ne restèrent pas en arrière, ils cherchèrent à égaliser de façon heureuse. Dès ce moment on n'assista plus à une rencontre de hockey, mais à une lutte acharnée, restant dans l'ensemble, dans les normes de la correction. Finalement en voulant procéder d'une manière trop individuelle les Valaisans se sont battus eux-mêmes. Avec un peu plus de concentration et de calme ils auraient peut-être été en mesure de combler leur retard, mais sur leur prestation, ils ne méritaient pas mieux.

A. Ch.

ATTENTION!

Profitez des derniers jours de vente des abonnements:

du 4 au 9 janvier 1971

pour tous les matches du GROUPE A à Berne (1er tour) ou à GENÈVE (2me tour).

15 matches pour le prix de 10!

Place réservée + place de parc pour voiture à proximité des patinoires (nombre limité).

Renseignements et réservations:

GENÈVE - Centre sportif des Vernets - Tél. (022) 43 25 50
Tél. (031) 41 44 11 (de 13 h à 20 heures)

BERNE - Ausstellungs- und Festhall Bern-Allmend - (de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 heures)

Fribourgeois marris!

Villars Champéry - Fribourg 5-1 (2-0, 0-0, 3-1).

MARQUEURS: Bernasconi Ire, 4me et 59me; Purro 41me; Wirz 42me; Piller 56me.

Villars Champéry: G. Croci-Torti; Piller, Y. Croci-Torti; Gallaz, Guet; Wirz, Luisier. Bernasconi; Bonzon, Marietan, J.-L. Croci-Torti; Davignier, Cossetto, Müller; W. Berra, Brugy. Entraîneur: Jo Piller.

Fribourg: Boschung; Piotta, Jenny; Weber, Jonin; Aebly, Purro, Etienne; Vonlanthen, Lavoie, Moulin; Dick, Buerky, Vicherek; Waeber, Lehmann. Entraîneur: Peter Schmidt.

Arbitres: MM. Feller, Le Locle et Magagnat, Morges.

Notes: Patinoire de Villars (-15°) Villars doit se passer des services de Bartel (blessé), Riedi, (malade) et Heiz (pour raisons professionnelles), mais note la rentrée de Gallaz. Fribourg est dirigé par Schmidt et aligne pour la première fois un jeune joueur tchécoslovaque réfugié politique. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Villars Champéry; quatre fois deux minutes contre Fribourg, plus deux fois cinq minutes à chaque équipe et 10 minutes de méconduite à Weber.

FRIBOURGEOIS MARRIS!

Ce fut une rencontre àprement jouée beaucoup trop en regard de l'enjeu qui était inexistant puisque les deux équipes en présence ne font pas partie du même groupe final. Et les Fribourgeois qui pensaient faire dans les Alpes vaudoises une jolie balade durant les fêtes de fin d'année se trouveront fort marris de voir de quelle manière les joueurs du lieu abordèrent la rencontre. On y allait comme s'il se fût agi d'une finale de coupe et c'est à qui bousculerait le plus...

Hug. O.

50 points coop

par tranche de
10.- d'achat

La Cité

La Treille

Rayon MÉNAGE

OFFRES D'EMPLOIS



**Brasserie du
Cardinal S.A.**

Entrepôt de Neuchâtel
cherche

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

Semaine de 5 jours.

Caisse de pension.

Se présenter ou téléphoner à la Direction régionale de Neuchâtel, Crêt-Taconnet 14, tél. (038) 25 11 04.

YVES STOLZ

fabrique de joaillerie, pendulettes et montres joaillerie cherché, pour ses nouveaux bureaux de Saint-Blaise (Neuchâtel) :

COLLABORATRICE DE DIRECTION

de langue maternelle française, ou allemande, parlant à la perfection le français et l'anglais, habile sténodactylographe, désireuse de travailler de façon indépendante et aimant les responsabilités.

Préférence sera donnée à candidate ayant plusieurs années de pratique dans l'industrie et le commerce international ;

SECRÉTAIRES

de langue maternelle française ou allemande, ayant plusieurs années de pratique, pour ses services exportation, facturation et fabrication. Travail très varié et en grande partie indépendant ;

JOAILLIERS

ayant déjà travaillé plusieurs années dans un atelier de classe internationale. Places stables et très bien rétribuées, studios et appartements à disposition. Entrée immédiate ou à convenir.

Si vous désirez participer à l'activité d'une maison en pleine expansion et travailler dans un cadre agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique, veuillez écrire ou téléphoner à :

Maison Yves Stolz, Argillat 10, 2400 le Locle.
Tél. (039) 31 29 66.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL

Notre service des achats est responsable de l'acquisition de toutes les fournitures nécessaires à la bonne marche de notre centre de production : machines, pièces de rechange, économat, fournitures de fabrication. Pour seconder son chef, nous cherchons un

COMMERÇANT

qui occupera la fonction

d'adjoint du chef du service «achats»

Nous demandons :

- une formation commerciale complète
- des connaissances dans le domaine
- le sens de l'organisation de la gestion intégrée
- le français et l'allemand avec de bonnes connaissances d'anglais
- un esprit commerçant rompu aux contacts humains
- âge : 25 à 30 ans

Nous offrons :

- un programme de formation soigneusement conçu
- des prestations de travail et rémunération d'une grande entreprise
- des prestations sociales de premier ordre
- une situation stable

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :

SERVICE DU PERSONNEL

TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

Vous avez la possibilité de
perfectionner

vos connaissances d'anglais

en travaillant dans une librairie renommée au centre de Londres, la plus belle ville du monde. Permis de travail existant. Prière de s'adresser à Foyles Bookshop, 121 Charing Cross Road, London. W. C. 2 (Angleterre).

Nous engageons

employée de bureau

pouvant s'occuper de manière indépendante de la partie administrative.

Préférence serait donnée à personne de langue maternelle française, sachant correspondre en langues allemande et anglaise.

Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offres, avec prétentions de salaire et curriculum vitae, à :

Grisel & Cie
Pignons « SUMAX »
Rue de Porcena 15
2035 Corcelles (NE).
Tél. (038) 31 21 21.



L'annonce
reflet vivant
du marché

Fabrique d'horlogerie sortirait à domicile :

mécanismes
finissages
mise en marche
posage calendriers
posage cadrans
remontage d'automatique

Faire offres sous chiffres BZ 3162
au bureau du journal.

Nous cherchons :

UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ou allemande, avec connaissance de la deuxième langue et, si possible, des connaissances d'anglais, pour notre secteur vente, et

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française ou allemande (des connaissances de la deuxième langue seraient bienvenues), pour notre secteur publicité, expositions, organisation.

Nous offrons un travail varié et intéressant dans une équipe jeune.

Faire offres de service, avec curriculum vitae et copies de certificats, à Glucydur S.A., 30, rue du Viaduc, 2500 Bienne.

GENERAL MOTORS SUISSE SA 2501 BIEL-BIENNE

CHEVROLET · PONTIAC · CADILLAC · BUICK · OLDSMOBILE
OPEL · VAUXHALL · BEDFORD · GM DIESEL · FRIGIDAIRE · TEREX



Pour notre département PROMOTION
DE VENTE, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

capable, grâce à ses bonnes connaissances en langue allemande, de traduire des textes en français. Elle devrait également liquider les travaux administratifs liés à ce poste très varié.

Nous exigeons : diplôme de fin d'apprentissage ou diplôme commercial. Langue maternelle : français. Très bonnes connaissances de la langue allemande et, si possible, bonnes connaissances de la langue anglaise.

Les postulantes demanderont la formule d'emploi par téléphone ou par écrit à notre bureau du personnel.

PERSONALABTEILUNG 032 2 61 61
DEPT. DU PERSONNEL 032 3 72 72



LESCHOT S. A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 84 44

mécanicien-outilleur

ou éventuellement aide-mécanicien, ainsi que des ouvriers pour ses départements de montage et de facettage.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous téléphonique au (038) 25 84 44.

AVIS DIVERS

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution :
- Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous unique-
ment à la première
banque pour
prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons
discrètement en local
privé

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

Les bonnes affaires
à ne pas manquer...

Prêt-à-porter

MANTEAUX

COSTUMES - ROBES
PRIX EXCEPTIONNELS

CHÉDE
Couture

RUE ST. HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par

Phyllis A. WHITNEY

23

— Parce que *Caprice* fait partie de ses rêves et représente, à ses yeux, aussi bien son père que la façon dont elle eût aimé vivre. Roger — mon mari — aurait incarné à merveille un de ces planteurs du temps de l'esclavage. Et les moeurs de l'époque eussent aussi très bien convenu à Catherine. De toute façon, il suffit que King veuille une chose pour qu'elle s'y oppose de toutes ses forces. Elle va jusqu'à prétendre restaurer elle-même *Caprice*. Je me demande bien avec quel argent ! Quand des inspecteurs du gouvernement sont venus pour étudier les lieux et se livrer à des estimations, elle est devenue folle de rage. Aussi est-elle plus que jamais résolue à punir King. Or, si elle craint la douleur, elle n'a pas peur du danger. Elle adore se promener au bord des précipices, rouler à toute vitesse dans sa voiture. C'est pourquoi j'ai le sentiment très net qu'elle fonce actuellement vers une catastrophe, dans l'intention d'y entraîner King.

Fatiguée d'avoir parlé, Maud renversa la tête et ferma de nouveau les yeux, laissant l'éventail pendre au bout de son bras.

Je me sentais aussi lasse qu'elle, aussi lasse que je

l'étais à mon arrivée chez tante Janet. J'en avais assez de ces femmes qui pensent uniquement à prendre ce dont elles ont envie, sans se soucier des autres, ni du mal qu'elles peuvent faire. J'aspirais à me retrouver dans un endroit paisible et solitaire, où je pusse apprendre à redevenir moi-même. Il me semblait n'avoir jamais encore été seule, mais toujours entourée de gens — mes élèves aussi bien que ma mère — avides de se servir de moi.

Ce garçon est charmant, Jessie. Amène-le plus souvent à la maison. Tu lui prépares le thé dans le service en argent. Bien sûr, je vais lui faire l'effet d'une vieille originale mais, comme tu seras là, il s'accommodera de ma compagnie.

Naturellement, il n'en était rien. Les garçons que je ramenais ainsi à la maison tombaient aussitôt sous le charme, disaient Helen beaucoup trop jeune pour pouvoir être ma mère, et moi, j'étais alors exactement comme Leila tout à l'heure, lorsque Catherine avait mis sa robe rouge. Non, non, jamais plus ! Je ne voulais pas revivre ces scènes ! Moi aussi j'avais aimé ma mère, et, pourtant j'étais allée parfois jusqu'à la détester. Leila n'en était pas encore à ce stade, mais je sentais qu'elle y arriverait vite et je ne voulais pas me trouver mêlée au conflit. J'en souffrirais trop. Il me fallait dire tout de suite à Maud Hampden que je ne pouvais pas rester... même une semaine.

Alors que je cherchais mes mots pour traduire cette pensée, je me rappelai Leila tournant dans sa robe couleur de flamme, le visage radieux, sûre en cet instant de sa jeunesse et de sa beauté. Puis je la revis telle qu'elle était devenue, quelques minutes plus tard, par l'effet de sa mère. Et les paroles que je voulais prononcer expirèrent sur mes lèvres.

— Resterez-vous ? me demanda Maud. Voulez-vous essayer de m'aider ?

— Une semaine, balbutiai-je d'une voix faible. Rien qu'une semaine !

À peine eus-je achevé de parler que, quittant Mrs Hampden, je me mis à courir le long de la galerie,

me ruai à l'intérieur de la maison et me précipitai dans ma chambre pour me jeter sur mon lit, le cœur battant à grands coups.

Je presentais déjà qu'il ne me serait plus donné de connaître le repos et la tranquillité, aussi longtemps que je resterais dans cette maison.

CHAPITRE VI

Le reste de la matinée se passa sans incident. Catherine emmena Leila aussitôt après le déjeuner et, de nouveau, je fus sans élève.

Dans l'après-midi, tante Janet me téléphona, mais je m'arrangeai pour rester évasive. Il serait temps de lui détailler mes impressions lorsque je retournerai près d'elle, et je ne tenais pas à en parler au téléphone. Elle me déclara avoir reçu une invitation pour le cocktail de la semaine suivante, mais être tellement occupée à l'hôtel qu'elle ne pensait pas pouvoir y venir. A part moi, je me dis que, d'ici là, j'aurais quitté Hampden House et ses problèmes, si bien que je n'assisterais pas non plus à ce cocktail.

Ce fut seulement en fin de journée, avec le retour de ses habitants, que la maison parut reprendre vie. La jeune bonne, Noreen, vint me prier de rejoindre la famille. J'enfilai une petite robe de cotonnade, rose bonbon, que tante Janet m'avait achetée depuis mon arrivée dans l'île et que ma mère eût sûrement désapprouvée. « Le rose, ma chérie, est une couleur qui me va, mais qui n'est pas pour toi. Elle ne convient ni à ton teint ni à tes cheveux. »

C'est par une sorte de bravade que j'avais mis cette robe, mais, lorsque je me regardais dans la glace, il ne me parut pas que j'eusse à le regretter. En brossant mes cheveux afin de les lustrer, je me souvins que Leila aimait la façon dont je me coiffais, et cela m'amena à me demander, avec un humour un peu amer, laquelle des deux était en train d'aider l'autre.

Je les trouvais tous sur la terrasse, conversant posé-

ment, un verre embué à la main, à l'exception de Kingdon Drew que mon regard chercha en vain. Un peu déçu mais en même temps soulagée par cette absence, je me dirigeai vers le petit mur de soutènement, en pierre bleue du pays, et tournai ainsi le dos aux autres qui n'avaient pratiquement prêté aucune attention à mon arrivée.

Le soleil s'abimait derrière les collines et son reflet colorait les flocons de nuage, le ciel, la mer, d'un rose assorti à ma robe. Même la tour grise du château de Barbe-Bleue, près du port, était rose pour l'instant.

Comme je m'attardais à contempler ce tableau, j'entendis derrière moi Alex Stair demander à Leila si elle avait trouvé son bonheur à la boutique, une vendeuse lui ayant signalé l'achat de deux robes rouges.

— Je crois avoir eu tort de prendre cette robe, répondit-elle d'un ton un peu hésitant. Si tu le veux bien, j'irai la changer.

— Oh ! ma chérie, protesta Catherine. Moi qui me réjouissais tant que nous soyons toutes les deux pareilles ! Ce rouge est si beau !

— C'est courageux, Columbella, d'affronter une telle compétition, souligna Alex d'un ton légèrement moqueur.

Tournant la tête avec surprise, je vis que les autres aussi regardaient Stair. Il sourit et le glaçon fit tinter son verre quand il l'éleva pour porter un toast à Leila.

— Une beauté est en train de s'épanouir au milieu de nous, et bientôt Catherine aura lieu de craindre pour ses lauriers.

Leila se tortilla d'un air gêné, jetant à sa mère un regard d'excuse.

— Ne fais pas attention, Cathy. Il dit ça pour me taquiner.

— Pas du tout, je constate simplement l'évidence, protesta Alex d'une voix doucement cruelle, la voix qu'aurait pu avoir le pirate dessiné par Leila.

(A suivre)



ski

Tournée des quatre tremplins

A Innsbruck revanche des sauteurs tchécoslovaques Les Suisses Steiner et Schmid signent une excellente performance

La saison internationale de saut est lancée. Bien lancée. Véritable baromètre des valeurs, la tournée austro-allemande a commencé par un véritable triomphe norvégien puisque Mork s'est imposé à Oberstdorf et à Garmisch-Partenkirchen. Et les Suisses? Ils commencèrent par frôler l'exploit à Oberstdorf où Hans Schmid fut à un rien de s'imposer. Hélas, une chute lors de son second saut le priva d'une victoire. Puis, à Garmisch, tant Steiner que Schmid plongèrent dans l'anonymat du classement. Etait-ce le contrecoup mo-

ral de la défaite d'Oberstdorf? Mais, hier à Innsbruck, c'était le retour au premier plan.

Les Tchécoslovaques ont pris une cinquième revanche sur le tremplin de saut d'Innsbruck, dans le troisième concours de la tournée des quatre tremplins. Battus par les Norvégiens à Oberstdorf et à Garmisch, ils ont pris cette fois les trois premières places grâce à Zbynek Hubac, Jiri Raska et Rudolf Hehnel. Les Norvégiens ont dû se contenter de sauver l'honneur avec la quatrième place de Bent Tomtum. Le vainqueur

d'Oberstdorf et de Garmisch, Ingolf Mork, a fait une chute lors de son second saut qui, sans cet accident, aurait été le plus long de la journée (98 mètres).

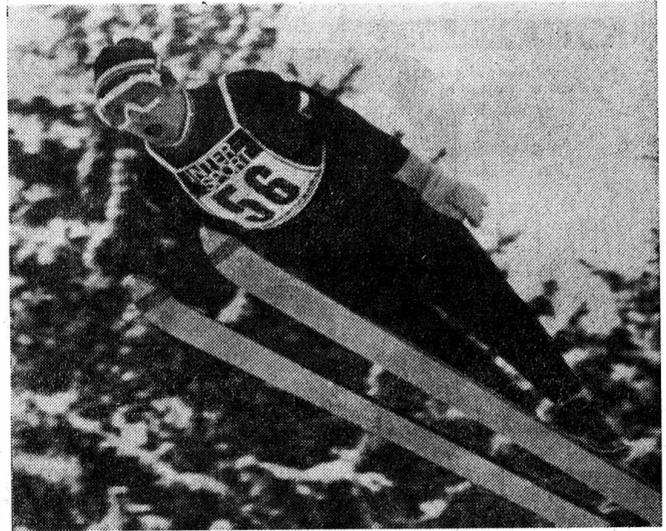
Les essais les plus longs ont finalement été réussis par l'Autrichien Reinhold Bachler, victime d'une chute dans la première manche, avec 97 mètres, par le brillant styliste Hubac (96 mètres), par Rudolf Hehnel ainsi que par les Suisses Walter Steiner et Hans Schmid (dus trois 95 mètres). Les Suisses ont en effet connu une excellente journée. Avec le Finlandais Tauno Käyhkö, Walter Steiner et Hans Schmid furent les seuls à pouvoir s'intercaler entre les Tchécoslovaques et les Norvégiens. La sixième place de Steiner et la dixième place de Schmid (d'abord annoncé par erreur à la quatrième place) constituent le meilleur résultat d'ensemble jamais obtenu par des sauteurs suisses dans une épreuve de cette importance.

Ce concours s'est déroulé devant 10.000 spectateurs. A l'issue de la première manche, Jiri Raska se trouvait en tête avec 94 m 50 et 124,7 (cinq fois 19) devant Mork (93-122,6), Hehnel (95-120,4) et Björneby (92,5-119,4). Ni Steiner (91,5) ni Schmid (89) ne figuraient alors parmi les dix premiers. Ils devaient cependant être parmi les meilleurs dans la deuxième manche. Derrière Hubach (96-126,8) et Bachler (97-123,7), Steiner réussissait la troisième performance (95-121,9) et Schmid la quatrième (95-119,9).

classements

- 1. Zbynek Hubac (Tch) 246 (92-96); 2. Jiri Raska (Tch) 243,5 (95,5-92); 3. Rudolf Hehnel (Tch) 240,2 (95,93,5); 4. Bent Tomtum (No) 237 (92,5-93); 5. Josef Kraus (Tch) 235,9 (92,5-94); 6. Walter Steiner (S) 235,4 (91,5-95); 7. Tauno Käyhkö (Fin) 234,1 (92-92,5); 8. Jo-Inge Björneby (No) 233,8 (92,5-90); 9. Bohumil Dolezal (Tch) 230,9 (92,6-89); 10. Hans Schmid (S) 228,4 (89-95); 11. Krzysztofak (Pol) 228 (89-91); 12. Prydz (No) 226,8 (90-90); 13. Gasienica (Pol) 226,3 (90-90); 14. Stehr (All.E) 225 (86,5-91,5); et Swor (EU) 225 (89-91,5); 16. Ingolf Mork (No) 223,7 (93-98 chute);

Classement général après le troisième concours: 1. Raska 709,1 p.; 2. Mork 699,7; 3. Hubac 698,8; 4. Tomtum 697,4; 5. Käyhkö 678,1. Puis: 11. Steiner 653,6; 12. Schmid 640,6; 31. Zehnder 592,9; 57. Von Grunigen 506,8.



LE VAINQUEUR. — A Innsbruck ce fut le Tchécoslovaque Hubac que l'on voit lors de son envol victorieux (Téléphoto AP)

cyclocross

Après Perles, Cerlier

Le champion du monde insatiable

A l'occasion de sa 23ème course de la saison, le champion du monde Eric de Vlaeminck a fêté à Cerlier sa vingt et unième victoire, soit aussi la cinquième en Suisse depuis le 26 décembre 1970. Le Belge — qui s'était déjà imposé la veille à Perles — a concédé ses deux seules défaites dans son pays face à son frère Roger de Vlaeminck. A Cerlier un saut de chaîne l'empêcha d'enlever une victoire aussi nette que prévue. Il n'a triomphé qu'avec huit secondes d'avance sur Frischknecht et 15 sur Gretener. Après deux des huit tours, de Vlaeminck n'occupait encore que la neuvième place.

Au troisième passage, il rejoignait le peloton (avec Gretener et Kuster) et au cinquième tour, il était à la hauteur des deux échappés, Frischknecht et Zweifel. Il débordait finalement les deux hommes et terminait détaché en solitaire.

Classement. — Catégorie A (8 tours, soit 20 km): 1. Eric de Vlaeminck (Be) 55'40"; 2. Frischknecht (Uster) à 8"; 3. Gretener (Wetzikon) à 15"; 4. Kubicek (Tch) à 15"; 5. Kuster (Waedenswil) à 25"; 6. Zweifel (Ruti) à 25"; 7. Hanzl (Tch) à 1'22"; 8. Stone (GB) à 1'22"; 9. Steiner (Wetzikon) à 1'37"; 10. Atkins (GB) à 1'52".

bob

Championnat suisse à quatre à Saint-Moritz

Consécration pour le Zuricois René Stadler

Médaille de bronze au championnat du monde d'hiver dernier, le commerçant zuricois René Stadler (30 ans) a remporté à

Saint-Moritz son premier titre national dans le championnat suisse de bob à quatre. Depuis cinq ans, il figurait régulièrement parmi les meilleurs mais il n'avait jamais pu décrocher le titre jusqu'ici.

Dans ce championnat suisse de bob à quatre, couru par beau temps par une température de moins douze degrés, Stadler, qui faisait équipe avec Forster et avec les frères Erich et Peter Schaefer, a devancé son camarade de club Wiki de 2'39 sur l'ensemble des trois manches courues. Wiki était, il est vrai, privé des services du décaathlonien Hubacher, qui s'est blessé à l'entraînement et qui pense renoncer à faire carrière en bobsléigh. Il n'a pas moins réussi le meilleur temps de la première manche. Le meilleur temps de la journée a cependant été obtenu par Stadler dans la troisième manche en 1'15"5. Comme dans le championnat suisse de bob à deux, Candrian, qui avait repris son poste de pilote, s'est assuré la médaille de bronze à 43 centièmes de Wiki.

SANS CONSÉQUENCES Trois chutes sans conséquences graves ont été enregistrées. Celles de Uster (Ludi) et Saint-Moritz (Cagliari) dans la première manche, celle des Avanis (Michel) dans la deuxième.

On sélectionne

Sélections suisses pour les championnats d'Europe et du monde:

Championnats d'Europe de bob à deux à Koenigssee: Wicki - Schenker, Muller - Sedliger, Candrian - E. Schaefer, Ludi - Dünnstein. Stadler a renoncé à ces championnats.

Championnats d'Europe de bob à quatre à Igls: Bob Stadler, Bob Wust, Bob Muller. Wiki a renoncé à ces championnats.

Championnats du monde de bob à deux à Cervinia: Wicki - Schenker, Stadler - Schaefer. Remplaçants: Muller - Sedliger ou Candrian - E. Schaefer.

Championnats du monde de bob à quatre à Cervinia: Bob Stadler, Bob Wiki, Remplaçants: Bob Wust ou Bob Candrian.

Epreuves préolympiques de Sapporo: Stadler - P. Schaefer, Wicki - Schenker, Remplaçant: Graf.

Championnats d'Europe de bob à deux à Saint-Moritz: Meierhans - Witkowski et deux autres équipages à désigner.

Les décaathloniens se distinguent dans les épreuves de bob à deux

A Saint-Moritz, le champion suisse de bob à deux s'est terminé par une nette victoire de Wiki et de Hubacher, qui ne s'entraînent ensemble que depuis deux mois. La décision est intervenue dès la première manche de jeudi (une seule manche avait pu être courue la veille). Dans cette deuxième manche, Candrian-Schaefer, qui se trouvaient en tête, concédèrent plus d'une seconde à Wiki-Hubacher.

Pour Jean Wicki (37 ans), il s'agit du septième titre national depuis 1962. Pour le décaathlonien Edi Hubacher, c'est le quatrième titre national... de l'année. Il a en effet déjà été champion suisse du disque,

du poids et du décaathlon. Un autre décaathlonien, Werner Dutweiler a pris la troisième place en compagnie de Hansruedi Muller.

Classement final: 1. Wiki-Hubacher (Zurich) 5'24"07; 2. Candrian - E. Schaefer (Saint-Moritz) 5'26"17; 3. Muller-Dutweiler (Zurich) 5'26"54; 4. Stadler - P. Schaefer (Zurich) 5'26"77; 5. Wust-Dill (Girenbad) 5'29"53; 6. Ludi-Dünneisen (Uster) 5'30"22; 7. Meierhans-Witkowski (Saint-Moritz) 5'30"55; 8. Caplizi-Pisani (Saint-Moritz) 5'31"15; 9. Leu-Zimmermann (Saint-Moritz) 5'31"93; 10. Bachofen-Raduner (Girenbad) 5'31"95.

boxe

Bourse confisquée pour l'adversaire d'Urtain

Scandale à Berlin!

La fin du combat «vedette» de la réunion du Palais des sports de Berlin-Ouest a provoqué un véritable scandale. L'Américain Everette Copeland, boxeur pratiquement inconnu en Europe, s'est littéralement couché au quatrième round devant

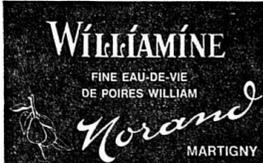
Graf est resté dans son coin à l'appel du cinquième round. Son manager fit alors savoir que son poulain avait signé un contrat pour un combat en quatre rounds seulement. De son côté, l'organisateur, M. Goetter, assura que le contrat avait été signé pour un combat en six rounds. Après de longues discussions, Graf refusant toujours de croiser les gants avec le Guinéen Macan Keita, celui-ci fut déclaré vainqueur par disqualification. La bourse de Graf a également été suspendue.

Au cours de la même soirée, à laquelle assistaient 4500 spectateurs, le mi-lourd allemand Lothar Stengel, ancien champion d'Europe, a battu par k.o. technique au premier round l'Italien Giovanni Biancardi. C'était le premier combat de l'Allemand depuis décembre 1968. L'Italien, qui manquait, lui aussi, visiblement de préparation, alla à trois reprises au tapis sur des crochets peu appuyés de son adversaire. L'arbitre le renvoya dans son coin.

AUTRE INCIDENT Ce ne fut d'ailleurs pas le seul scandale de la soirée. Après l'incident Urtain-Copeland, le poids lourd allemand Charly

OHBA-CHERVET REPORTÉ AU 21

Le combat qui devait opposer, le 14 janvier prochain à Tokio, le Bernois Fritz Chervet au Japonais Ohba-champion du monde des poids mouches, a été reporté d'une semaine. Il aura lieu le 21 janvier.



SPORTS dernière

TENNIS DE TABLE

Les pongistes suisses sont revenus avec une victoire et une défaite de leur déplacement à Pfingststadt, en Allemagne, où ils affrontaient l'Allemagne de l'Ouest B. L'équipe féminine s'est imposée par 3-2 cependant que l'équipe masculine s'est inclinée par 3-5.

TENNIS

A Miami-Beach, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud se sont qualifiés pour la finale de la «Sunshine Cup», réservée aux juniors, en battant respectivement la France et l'Italie. Les Etats-Unis alignaient Harold Solomon, vainqueur du simple de l'«Orange Bowl» et Brian Gottfried et les Sud-Africains Byron Bertram et Raun Kruger.

classements

- Classement final: 1. BC Zurich (Stadler, Forster, E. Schaefer, P. Schaefer) 3'48"30; 2. BC Zurich (Wiki, Hofmann, Sedliger, Schenker) 3'50"69; 3. Saint-Moritz (H. Candrian, Steinhauser, C. Candrian, Frey) 3'51"12; 4. BC Zurich (Muller) 3'53"21; 5. BC Zurich (Kleinpeter) 3'53"32; 6. Leyzin (Montanger) 3'53"41; 7. Girenbad (Wust) 3'53"64; 8. Saint-Moritz (Meierhans) 3'55"9; 9. Saint-Moritz (Leu) 3'56"23; 10. Girenbad (Bachofen) 3'56"27.

football

L'ESPOIR RENAÎT À CAGLIARI La rentrée de Riva prévue en février

Luigi Riva, ailier gauche de la Squadra Azzurra, va reprendre l'entraînement. Cagliari, champion d'Italie, privé de son meilleur joueur depuis le 31 octobre dernier à Vienne, où Riva s'était fracturé la jambe droite à la fin du match Autriche-Italie dans un choc avec le demi Hof, peut ainsi regarder l'avenir avec une certaine confiance. Il récupérera son buteur vraisemblablement avant le printemps pro-

chain. Par la même occasion, le club sardes garde une chance d'être conservé un titre que l'on croyait d'ores et déjà perdu pour lui. Si tout va bien donc, la rentrée officielle en compétition de Riva, qui reprendra l'entraînement le 6 janvier, pourra avoir lieu dans le courant du mois de février. Les dirigeants du club, optimistes, pensent que le retour de Riva permettra à Cagliari

de remonter rapidement en tête du classement. Avec lui nous serions déjà en tête avec deux points d'avance», disent-ils. Le traditionnel trophée récompensant le meilleur footballeur belge de l'année, le «soulier d'or» a été attribué au demi du Standard de Liège, Wilfried van Moer, déjà sacré lauréat l'an dernier.

Le détenteur soviétique des sélections et capitaine de l'équipe d'URSS, Albert Chesternev (29 ans) a été désigné comme le footballeur de l'année 1970 par les représentants de la presse parlée, écrite et filmée d'URSS. L'arrière du club champion ZSKA Moscou a été porté en tête de 91 des 104 listes remises.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Angleterre

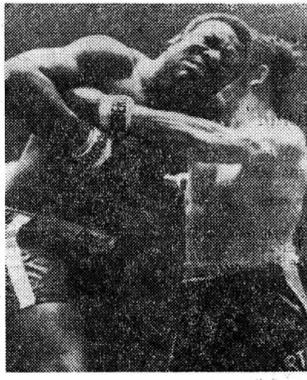
Coupe d'Angleterre, 3me tour: Blackpool - West Ham 4-0; Cardiff - Brighton and Hove Albion, 1-0; Chester-Derby County 1-2; Crystal Palace-Chelsea 2-2; Everton - Blackburn 2-0; Huddersfield - Birmingham 1-1; Hull City - Charlton 3-0; Leicester - Notts Country 2-0; Liverpool - Aldershot 1-0; Manchester City - Wigan

Italie

Douzième journée: Bologne - Verone 2-2; Cagliari - Turin 0-0; Juventus - Lazio 3-1; Vicence-Foggia 1-0; Milan-Catane 4-0; Rome-Naples 2-2; Sampdoria - Inter 0-2; Varese-Fiorentina 0-0. Classement: 1. Milan, 19 p.; 2. Naples 18; 3. Cagliari et Inter 16; 5. Bologne, 15; 6. Juventus et Rome 13.

Espagne

Seizième journée: Malaga - Saragosse 1-0; Real Sociedad - Sabadell 2-0; Seville - Espanol 1-0; Valencia - Real Madrid 1-0; Barcelone - Atletico Bilbao 0-1; Grenade - Elche 3-1; Gijon - Celta Vigo 4-0. Classement: 1. Valencia 16-23; 2. Barcelone 16-22; 3. Atletico Madrid 15-23; 4. Real Madrid, Celta, Atletico Bilbao et Seville, 16-19.



CROCHET FATAL! — Ce serait à la suite de ce crochet porté par Urtain (à droite) que Copeland aurait été mis K. O. (Téléphoto AP)

Sir Ramsey à Manchester?

Le nom de sir Alf Ramsey, directeur technique de l'équipe d'Angleterre, a été prononcé comme successeur possible de l'entraîneur de Manchester United, qui vient d'être licencié. Il est à craindre cependant qu'il ne s'agisse que de spéculations car Manchester United, qui s'est séparé de Wilf McGuiness, a réaffirmé mercredi dernier que son remplaçant ne sera choisi qu'en fin de saison et qu'en attendant, sir Matt Busby, précepteur de McGuiness, assumera les fonctions de manager. Toutefois, la possibilité que sir Alf Ramsey (dont le contrat avec la fédération anglaise prend fin l'été prochain) abandonne son poste de responsable de l'équipe nationale n'est pas à exclure. En effet, sir Alf a réalisé son ambition, qui était de conduire l'Angleterre à la victoire dans la coupe du monde 1966.

Sport-Toto - Colonne des gagnants XX1 - 11X - 2X1 - 1212

Les chutes de neige et le froid ont amené le renvoi de toutes les rencontres de football prévues pour le premier week-end de l'année en Hollande. Pour les cinq matches du championnat qui figuraient sur le coupon du Sport-Toto, il a été nécessaire de recourir au tirage au sort.

tennis

L'Australien Ken Rosewall numéro un 1970

Finaliste à Wimbledon et vainqueur à Forest Hills, l'Australien Ken Rosewall (36 ans) a été désigné numéro un mondial de l'année 1970 devant ses compatriotes John Newcombe (26 ans), Tony Roche (25 ans) et Rod Laver (32 ans) par le quotidien sportif français «L'Equipe». Tandis que l'an dernier, Rod Laver avait dominé complètement ses adversaires en réalisant notamment un mémo-

Selon notre confrère français «L'Equipe»

orable «grand chelem», 1970 fut plus équilibrée. C'est ainsi que chaque grand tournoi fut remporté par un joueur différent: l'Américain Arthur Ashe (Australie), le Tchécoslovaque Jan Kodeš (France), John Newcombe (Wimbledon), Ken Rosewall (Forest Hills). Les classements: ● Messieurs: 1. Ken Rosewall (Aus) 2. John Newcombe (Aus). 3. Tony Roche (Aus). 4. Rod Laver (Aus). 5. Cliff Ri-

athlétisme

Corrida de Sao Paulo Victoire américaine

La 46ème «Corrida de Sao Paulo» s'est terminée par une victoire américaine. Courue sous une pluie battante, elle a été remportée par Frank Shorter qui a devancé dans l'ordre le Britannique Trevor Wright et le Mexicain Pedro Miranda.

Trente-deux coureurs de 22 pays étrangers, côtoyant 250 Brésiliens sélectionnés parmi plus de 3000 candidats ont pris le départ de l'épreuve, qui se courait sur un parcours légèrement plus long que celui de l'an dernier: 8920 m contre 8700. Le futur vainqueur se porta en tête dès le premier km, en compagnie de Wright, du Yougoslave Korica et du Mexicain Saldivia. Vers le deuxième kilomètre, dans une longue descente, Shorter prit seul le commandement. Il fut dépassé au cinquième kilomètre par Wright mais il réagit rapidement. Il ne parvint cependant pas à décrocher vraiment Wright. Son sprint final lui permit finalement de s'imposer avec une cinquantaine de mètres d'avance sur le Britannique, dont la deuxième place ne fut jamais menacée.

Classement: 1. Frank Shorter (EU) les 8 km 920 en 24'27". 2. Trevor Wright (GB) 24'40". 3. Pedro Miranda (Mex) 24'47". 4. Rafael Palomares (Lux) 24'45". 5. Mario Peres-Saldivia (Mex) 24'47". 6. Lutz Philipp (All) 25'03". 7. Daniel Korica (You) 25'10". 8. Rafael Perez (Costa Rica) 25'26". 9. Yasunori Hamada (Jap) 25'27". 10. Giuseppe Cindolo (It) 25'30".

● L'Américain Frank Shorter, vainqueur de la «Corrida de Sao Paulo», a été la vedette de la réunion qui, comme d'habitude, a fait suite à la course de la Saint-Sylvestre. Sur une piste alourdie par de fortes pluies, il a remporté le 10.000 m en 29'31"4 devant l'Italien Giuseppe Cindolo (29'51") et l'Allemand Lutz Philipp (29'52"5).

● L'Américain Frank Shorter, vainqueur de la «Corrida de Sao Paulo», a été la vedette de la réunion qui, comme d'habitude, a fait suite à la course de la Saint-Sylvestre. Sur une piste alourdie par de fortes pluies, il a remporté le 10.000 m en 29'31"4 devant l'Italien Giuseppe Cindolo (29'51") et l'Allemand Lutz Philipp (29'52"5).

si vous trouvez ce portefeuille...

Ce portefeuille à une valeur de Fr. 10.⁵⁰
Comment utiliser cet argent?
Pour chaque vêtement confié à nettoyer
et mentionné sur ce portefeuille, il vous
sera déduit
Fr. 2.-, 1.- ou 50 ct selon le genre de vêtement
**C'est dire qu'il vaut la peine
d'en profiter!**
Apportez donc vos vêtements et ce
portefeuille à l'un de nos magasins ou
représentants

BAECHLER

ATTENTION: Cet avantage est valable seulement jusqu'à fin janvier
(il n'est pas applicable au service extra "B" au self-
service et type self service).



3,90 Pantalon	3,90 Jupe simple	3,90 Pulllover	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE
7,10 Veston	5,10 Jaquette	7,90 Robe simple	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE
10,90 Manteau	10,90 Pardeus	14,80 Manteau de pluie Service luxe	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE	 A DÉDUIRE

sur présentation de ce **Bon**
20% de rabais sur le nettoyage en janvier
de vos tapis.

gardez-le!

Ce portefeuille à une valeur de Fr. 10.⁵⁰ et vous en bénéficierez!
Si vous ne l'avez pas trouvé dans votre boîte aux lettres, vous pouvez
découper celui ci-dessus; il est également valable.

Dans tous les magasins

BAECHLER

le sourire de la propreté

- Neuchâtel :** 3, rue du Seyon, tél. 25 49 12 – 21, rue du Seyon, tél. 25 17 51
- Peseux :** 6, rue de Neuchâtel, tél. 31 45 27 – 8, Grand-Rue, tél. 31 46 55
- La Chaux-de-Fonds :** place du Marché, tél. 23 23 92 – 77, av. Léopold-Robert, tél. 23 13 43
24, rue du Locle, tél. 26 83 83
- Le Locle :** 4, rue du Pont, tél. 31 36 50

OSS 117

Atout cœur à Tokio

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Eva Davidson révèle à Hubert Bonisseur de la Bath qu'elle a reçu la visite du maître-chanteur.

Un carré de papier



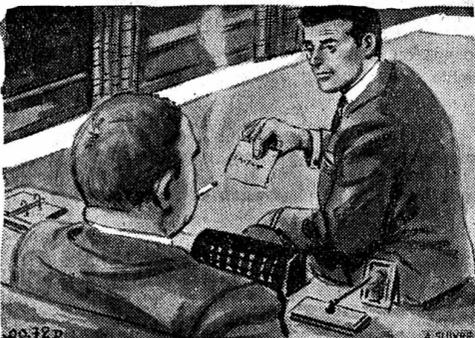
« Maintenant que Kawaishi est averti, se dit Hubert, ces photos n'ont aucune importance. Mais notre Japonais ne doit rien en savoir. » Dissimulant sa satisfaction, il demanda: « Que veut-il en échange de son silence? » Eva respira profondément. « Un laissez-passer à l'entité de la Central Intelligence Agency l'autorisant à circuler librement dans la base navale américaine l'autorisant à d'un trait comme si elle récitait une leçon. Hubert siffla entre ses dents. « C'est grand, la base navale! Qu'est-ce qui l'intéresse particulièrement? » — « Il a laissé une note sur la table. » Sur un petit carré de papier de type courant, cinq lettres et un chiffre étaient tapés à la machine.



U.S.N.F.E.S., lut Hubert. « Quand veut-il ce laissez-passer? » — « Demain soir. Il me fera dire au dernier moment où je dois le lui remettre. » — « Prudent, hein? Eh bien, ma chère Eva, il ne m'échappera pas, cette fois. » — « Dieu vous entende, dit-elle avec lassitude. Vous avez vu votre colonel? » — « Oui. Aucun résultat. » — « Vous le reverrez? » — « Je saurai ça cette nuit, au Benibasha. » Se levant, Eva l'entoura de ses bras. « J'ai tant de choses à me faire pardonner... dit-elle à voix basse, comme une enfant prise en faute. Quand, le lendemain matin, Hubert fut réveillé par la sonnerie du téléphone, il comprit qu'il avait manqué son rendez-vous avec Tetsuko. Babcock l'attendait.



James Kennedy lui ouvrit la porte. Assis derrière son bureau, Babcock avait l'air renfrogné. Kawaishi n'est pas content! grogna-t-il. « J'en ai autant à son service! » riposta Hubert. « Vous connaissez mal nos amis japonais. Ils étaient décidés à marcher avec nous. » Hubert ricana: « Permettez-moi d'en douter. J'ai d'ailleurs mieux à vous proposer. » Kennedy s'agitait sur sa chaise: « Où en sont vos relations avec Mme Davidson? demanda-t-il, hors de propos. Pas de scènes de ménage? » Hubert marcha lentement vers lui, l'œil mauvais. « Je vais vous jeter par la fenêtre » dit-il d'une voix blanche. Mais avec une agilité surprenante, Babcock s'interposa entre les deux hommes.



« Pas de ça ici, dit-il à Hubert. Plus tard, au gymnase, avec des gants, si vous voulez. » Un peu blême, Kennedy tenta de faire bonne contenance: « Excusez-moi, je vous laisse » dit-il en fermant la porte. « Excusez-moi, dit Hubert à Babcock, mais ce type me tape sur le nerf. Voilà de quoi il s'agit. » Il sortit de sa poche le petit carré de papier qui portait la mention U.S.N.F.E.S. « Qu'est-ce que c'est que ça? » demanda Babcock. « Le poste de la base navale que notre mystérieux maître chanteur désire visiter avec votre permission signée. C'est une bonne occasion de le prendre la main dans le sac. »

(Copyright Opera Mundi)

L'enquête à San-Francisco

POUR VOUS MADAME

Un menu

Omelette
Courgettes farcies
Fromage
Pommes au four

Le plat du jour :

Courgettes farcies

Fendre les courgettes, les bouillir cinq minutes, après avoir enlevé les graines. Egoutter et enlever la pulpe. La couper en dés et les faire revenir dans de l'huile. Hacher un oignon, une échalotte et des champignons et les cuire dans de l'huile. Mélanger ensuite 400 g de viande hachée, du pain trempé une tasse de riz, un œuf, persil, une tomate et un œuf et en farcir les courgettes. Ranger dans un plat à gratin après les avoir déposés sur une feuille d'estragon. Gratiner 25 minutes.

Élégance de demain

Vous porterez encore des bottes au printemps et même en été. Portées traditionnellement et très rationnellement aux saisons froides, les bottes s'adaptent au printemps-été. Lacées ou cavalrières, elles se font en velours, chevreau, mais surtout en toile, toile de lin, de jute, de jeans, bordées et agrémentées de découpes et revers de cuir. Très nouveau: les tiges sont très découpées (découpes en crêpeaux ou découpes arrondies).

Les conserves

Les conserves classiques ne perdent pas leurs vitamines, mais il est recommandé de faire une adjonction de beurre frais, de persil haché ou de jus de citron lorsqu'on sert des légumes sortant de la boîte, après les avoir chauffés. En général, il faut éviter de faire bouillir les boîtes de conserves, et arrêter la source de chaleur dès que la température obtenue est suffisante pour atteindre 100 degrés.

Votre prénom: Albert

Albert vient du germanique: adal berth et signifie: noble et célèbre. Les Albert passent pour être des hommes contradictoires, timides et orgueilleux, volontaires et se laissent facilement décourager. On leur prête plus de charme que de générosité foncière. Les Albertine sont généralement spirituelles et très douces.

Les légumes secs

* Ne salez les légumes secs qu'à mi-cuisson
* Si l'eau que vous utilisez est trop calcaire, les légumes durciront au cours de la cuisson. Remédiez à cet inconvénient en mettant un peu de bicarbonate de soude (5 g par litre) dans l'eau.
* Pour conserver les légumes secs, mettez-les dans des bocaux de terre avec une gousse d'ail. Les charançons ont horreur de l'odeur d'ail.
* L'eau de cuisson des légumes secs est une excellente base de potages variés.

Pour vous réchauffer

Une boisson chaude sucrée vaut mieux que de l'alcool. L'alcool dilate les vaisseaux superficiels, fait transpirer. La peau repère ainsi très vite les calories gagnées. Pour réchauffer vos mains en rentrant chez vous, sans risquer d'engelures: tenez-les l'une contre l'autre, frictionnez-les à l'alcool camphré.

Rions un peu

Un Monsieur gesticule dans la rue, rit, parle à haute voix.
— Vous êtes fou? lui demande un passant.
— Oui, pourquoi? rétorque l'excité.

A méditer

Si la mode peut être une folie, l'élégance est toujours un devoir. Gérard Bauer

HOROSCOPE

Évitez les tentations, les achats inutiles, le budget peu en souffrir et les acquisitions peuvent être de qualité médiocre. Soirée difficile où la jalousie sera présente.

Naissances: Les enfants de ce jour seront optimistes, très sympathiques et auront d'excellentes idées.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Menez une vie saine et régulière. Amour: Respectez l'indépendance de vos proches. Affaires: Mettez de l'ordre dans vos projets.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Stimulez vos fonctions intestinales. Amour: Ne rendez pas jaloux l'être aimé. Affaires: Si vous voulez réussir, soyez persévérant.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Respectez un peu plus vos heures de sommeil. Amour: Soyez plus communicatif. Affaires: Méfiez-vous des personnes de mauvaises foi.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Maux de tête d'origine digestive. Amour: Faites confiance à l'être aimé. Affaires: Circonstances favorables pour imposer vos idées.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Vous manquez d'énergie. Amour: Soyez sûr de vos sentiments avant de vous engager. Affaires: Demeurez confiant et optimiste.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Faites des repas plus légers le soir. Amour: Modérez votre enthousiasme. Affaires: Diverses activités seront favorisées.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Risque de troubles digestifs. Amour: Oubliez vos vieilles querelles. Affaires: Mettez un peu d'ordre dans vos affaires.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne négligez pas les soins esthétiques. Amour: Recherchez la présence de vieux amis. Affaires: Ecoutez les conseils de personnes compétentes.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Buvez chaque matin un grand verre d'eau. Amour: Soyez plus discret sur votre vie privée. Affaires: Évitez les discussions qui n'apportent rien.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Surveillez sérieusement votre tension. Amour: Ne négligez pas vos anciens amis. Affaires: Évitez de prêter de l'argent.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Respectez les prescriptions de votre médecin. Amour: N'agissez pas avec impulsivité. Affaires: Évitez de contracter des dettes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Si vos jambes sont lourdes, baignez-les. Amour: Vos sentiments seront mis à l'épreuve. Affaires: Montrez-vous méticuleux et consciencieux.

MOTS CROISÉS

Problème No 293

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Mouvoir deçà et delà. 2. Pierre siliceuse. 3. Sommet. — Reçoit le Tom. — Abréviation militaire. 4. Héros d'un roman de Victor Hugo. — Station balnéaire du Morbihan. 5. Narine des cétaqués. — Prénom masculin. 6. On l'obtient en frappant. — Ses connaissances sont rares. — Possessif.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

CINÉMAS. — Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, La Maison. 16 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Les Baroudeurs. 16 ans. 17 h 30, Christelle et l'Empereur. 7 ans.
Palace: 15 h et 20 h 30, Le Mur de l'Atlantique. 12 ans.
Arcades, Lundi 15 h et 20 h 30: Un Condé. 18 ans.
Rex: 20 h 30, Les Aventures amoureuses de Robin des Bois! 18 ans.
Studio: 15 h et 20 h 30, Dumbo. 7 ans.
Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): J. Armand, rue de l'Hôpital.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte: Pharmacie P. Tozzini, Corcelles. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga: Arturo Bonfanti, peintures récentes.
Caveau des Abbesses: Bar-Dancing.

COLOMBIER

Cinéma Lux: relâche.

LE LANDERON

Cinéma du Château: relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Viva Maria.

MARIN

Au Cafignon: Aquarelles de Claude Conrad.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 La boîte à surprises
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Ludmilla Tchérina
- 18.30 En remontant la Volga
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.05 La Cravache d'or
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Une autre vie
- 21.25 En direct avec... Henri Guillemin
- 22.30 Téléjournal
- 22.40 Cinéma en liberté

- 20.30 Hexagone
- 22.20 Jazz
- 23.00 Télé-nuit

FRANCE II

- 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Deux sur la deux
- 21.30 P.N.C.
- 22.25 (C) L'événement des 24 heures
- 22.30 Post-scriptum
- 23.05 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 16.50 L'autista pazzo
- 18.10 (C) Per i piccoli
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Qui e la
- 19.50 Obiettivo sport
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 (C) Il calderone
- 21.15 Lavori in corso
- 22.35 Ludwig van Beethoven
- 23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, Les Enfants Mugnog. 17.10, tous mes animaux. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le moniteur. 21 h, festival de jazz de Berlin. 21.45, télédébat. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Symphonie No 4 Schumann. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

- 17.30, informations, météo. 17.35 mini-show. 18.05, plaque tournante. 18.40, êtes-vous libre, Mademoiselle? 19.10, le courrier de l'impératrice. 19.45, informations, météo. 20.15, Sous la Croix de Malte. 21 h, par un sombre après-midi. 22.55, informations, météo.

FRANCE I

- 10.40 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Je voudrais savoir
- 14.00 Télévision scolaire
- 14.25 Les Trois Valses
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Information première
- 20.15 France-Inter magazine

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-primière. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05, réalistes. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Jane Eyre, de Ch. Brontë. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal informations. 18.05, médecine et santé. 18.30, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, drôle de numéro. 20.30, Chassé-croisé, pièce policière de A. Picot. 21.25, nocturnes en amour majeur. 22.10, découverte de la littérature et de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière 23.30, hymne national.

2me programme

10 h, La Semaine des quinze jeudis, œuvres de Tchaïkovsky. 10.15, un fabuleux fantôme. 10.45, œuvres de Tchaïkovsky. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 16 h, Kammermusik. 17 h, Musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, Pronom.

bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays genevois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, jeunes artistes. 20.30, l'école belge du violon. 21.20, compositeurs favoris. 21.30, a cadences rompus. 21.40, le chœur de la Radio suisse romande. 22 h, entretiens avec Elsa Respighi et Pierre Petit. 22.30, l'écrivain et la vie du pays. 23 h, hymne national.

Beromünster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux, avec un récit de O. Maag. 6.30, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concerto, Mozart. 9 h, mode, coutumes et mauvaises habitudes. 10.05, divertissement populaire pour jeunes et vieux. 11.05, carrousel. 12 h, accordéon. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromünster. 15.05, quatorze de citahares de Bâle. 15.30, mélodies populaires.

16.05, Akt mit Geige, d'après une pièce de N. Goward. 17.10, musique populaire romande. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunes 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, concert sur demande, musique populaire. 20.40, notre boîte aux lettres. 20.55, succès anciens et nouveaux. 21.35, opéras, opérettes et musique de concert. 22.15, informations commentaires, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Mathilde. 23.30, musique de nuit.

De tout pour faire un monde

Produit protecteur contre les radiations

Une société Belge de Bruxelles fabrique maintenant en quantités considérables un produit qui assure une très bonne protection contre les radiations et qui est d'un emploi très facile. Le produit est utilisé en éléments préfabriqués qui servent à installer des cloisons protectrices dans les locaux où sont manipulés des produits radio-actifs, ou encore sous forme de composés qui peuvent être mélangés au béton. Appelé nucléite, le produit est un composé de plomb mais d'un emploi beaucoup plus aisé et moins onéreux que ce métal.

Le plus gros wagon du monde

Trente-deux essieux, capable de transporter des charges pesant cinq cent trente tonnes, le plus gros wagon du monde vient d'entrer en service en Allemagne fédérale. Construit par la société « Krupp », il est conçu pour répondre aux demandes des industriels qui réclament ce genre de véhicule pour le transport des énormes pièces qui sortent aujourd'hui des usines. Toutes les manoeuvres de chargement et de déchargement sont exécutées grâce à des vérins hydrauliques. Il est possible d'autre part de transformer le véhicule de chemin de fer en véhicule routier en remplaçant les roues métalliques par des roues à pneu.

HENRY



L'annonce reflète vivant du marché

l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel



union
La chaîne suisse pour les montagnes suisses!



Aarau	Helzmann AG, Neumattstr. 8, 064/243424
Bern	Grossenbacher & Co. AG, Hirschengraben 8, 031/257751
Biel	H. Bachmann SA, Spitalstr. 12, 032/27842
Biel	Agent général pour la Suisse
Biel	Jura Accessoires SA, Solothurnstr. 142, 032/47171
Biel	Union AG, Kettenfabrik, Längfeldstr. 78, 032/42725
Buchs SG	H. Zöllig, St. Gallerstr. 10, 085/64565
Carouge	H. Bachmann SA, Rue Vautier 1, 022/435340
Freiburg	F. Rodi, Rue Chaillet 7, 037/23320
Gent	M. Pascho SA, Rue Peltot 4-6, 022/245395
Lausanne	Riviera Accessoires, Avenue Tivoli 62, 021/259677
Lugano	A. Burkhardt, Piazza Molino Nuovo 15, 091/27155
Luzern	AG für Lastwagenzubehör, Bruchstr. 45, 041/236733
Martigny	C. Bridy & Co., Route de Fully 3, 026/22785
Wil	O. Füh, Untere Bahnhofstr. 20, 076/224343
Zürich	H. Bachmann AG, Knäselstr. 4, 061/548585

VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien!
RENOVADAIM S. A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.

Monsieur et Madame Lino Marini ainsi que les collaborateurs du Restaurant de la Grappe Le Louvre Neuchâtel présentent à leurs aimables clients et amis leurs meilleurs vœux pour l'an nouveau

AUTO-ÉCOLE SIMCA 1000
et voiture automatique
Mme E. WENKER
Français - Allemand
Italien - Espagnol
NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

COURS DU SOIR
Reprise des leçons : 11 janvier
Bénédict
13, ruelle Vaucher — Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert jusqu'à 20 h lundi, mardi, jeudi

DETTES = ENNUIS

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement.
tél 021 - 95 11 50
Arrangements financiers s.a.r.l. 1510 Moudon

Remise de commerce

J'informe mon honorable clientèle, qu'après 26 ans d'activité, j'ai remis mon entreprise de
CHARPENTE MENUISERIE
à mon fils Jean-Pierre Tschäppät, dès le 1er janvier 1971.
Je remercie mes fidèles clients de la confiance qu'ils m'ont témoignée et les prie de la reporter sur mon successeur.
Henri Tschäppät

Reprise de commerce

Me référant à l'article ci-dessus, j'ai le plaisir d'informer Messieurs les architectes, la clientèle de mon père et le public en général que je reprends l'exploitation de l'entreprise de
CHARPENTE MENUISERIE
sise à Cornaux, Bourg 8.
Par un travail soigné et des marchandises de qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Jean-Pierre Tschäppät

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu, dans la région de Bevaix, comme suit :

Place de tir pour fusil d'assaut et lance-mines :
Mardi 19.1 de 0830 à 1130 — Armes : fusil d'assaut de 1400 à 1630 — Armes : fusil d'assaut
Vendredi 22.1 de 0830 à 1130 — Armes : lance-mines
Mardi 26.1 de 0830 à 1130 — Armes : lance-mines

Carrière du Suif (800 m NW Bevaix)
Mardi 19.1 de 0900 à 1130 — Armes : grenade de guerre de 1400 à 1445 — Armes : grenade de guerre

Zones dangereuses :
a) Pour les tirs au fusil d'assaut : La Tuilerie exclue — ligne au sud de la crête La Tuilerie — Le Biollet — L'Abbaye exclue, route de La Tuilerie — Les Vernes exclues, la zone de vigne devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)
b) Pour les tirs au lance-mines : La Tuilerie exclue — Bout-du-Grain — Le Désert — L'Abbaye exclue — Les Vernes exclues — A Comblèmes — A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.
c) Pour les tirs avec grenades : Le Suif, pt 526 — lisière de forêt jusque dans la région du domaine du Carf — Pré-Rond — zone NW Prise — Steiner. L'accès à la zone dangereuse est surveillé, partiellement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction d'accès du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

Indications pour l'aviation :
Limite verticale des projectiles : 1500 m s/m
Zone des positions 1 m : 553 750 / 198 250
Zone des buts : 553 900 / 197 750

MISE EN GARDE :
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse, demeure réservée.
— Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant encore contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction ou au poste de police le plus proche.
Poste de destruction des ratés :
Ecoles d'infanterie de Colombier, tél. 41 32 71.
Le cdt ESO inf 2
Lieu et date :
Colombier, le 4.1.1971.

Propriétaires de jeunes chats ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an. Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler.
Amis des Bêtes.

Confiserie

Veber
VALANGIN
FERMÉE du 4 au 14 janvier

RÉOUVERTURE

vendredi 15 janvier

CHAPUIS & CIE

Place de la Gare - Tél. 25 18 19
Garde-meubles
Camionnages - Déménagements

Hôtel PATTUS
Saint-Aubin
FERMÉ

du 4 janvier au 5 février

WILLY MAIRE
Coiffeur, Seyon 19
répare et vend des rasoirs électriques

HILDENBRAND & Cie S. A.

Ferblanterie Sanitaire Neuchâtel
remercie sa fidèle clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Auto-école ABC

Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59
DOUBLE COMMANDE

Auberge du Chasseur Fenin

présente à sa fidèle clientèle ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

25 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125
Voiture automatique DAF 55

Madame et Monsieur A. GIROUD

Arts et styles SAINT-BLAISE présentent à leur fidèle clientèle et à leurs amis, leurs meilleurs vœux pour 1971.

Le centre de la couture au centre de la ville
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5 c Neuchâtel
Tél. 25 61 91

MORBIERS

en sapin, un époque Louis XIII noyer (cartouches), un vaisselier rustique, toiles de maîtres régionaux. Etains. Cuivres. anciens.
Arts et Styles. Terminus du trolleybus Saint-Blaise.

L'annonce reflet vivant du marché
Roquefort français
H. Maire, Fleury 16

Prof. médicales

Dr MOLL DE RETOUR
Dr REBETEZ médecin-dentiste
DE RETOUR

Docteur **Charles-Ed. PFISTER**
ABSENT jusqu'au 11 janvier

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD PÉDICURE DIPLOMÉE
de retour
Fbg du Lac 31
Tél. 25 25 15

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi.
Véhicules à moteur
A vendre **Alfa Romeo** Giulia TI 1600, non expertisée, 3000 fr. Tél. 31 69 59.

APPRENTISSAGES

Bureau moderne cherche immédiatement ou pour date à convenir
apprentie de bureau
Formation de secrétaire-comptable. Travail varié et intéressant, semaine de 5 jours. Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprises, Neuchâtel, rue des Terreaux 1. Tél. 25 32 27.

MIGROS

Jeune homme ou jeune fille intelligents et capables, trouverait place comme

apprenti (e) de commerce

à notre siège central de Marin, dès le printemps 1971.
La préférence serait donnée à candidat(e) ayant suivi l'école secondaire et s'intéressant aux problèmes inhérents à une entreprise de distribution.
Adresser offres à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, département du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.- à Fr. 25000.-, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue
Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.
Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391
Banque Rohner-Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

Actualité suisse et romande

Message du Nouvel-An du président de la Confédération M. Gnaegi: il faut chercher à nouer des relations confiantes avec la jeunesse...

(C.P.S.). — Conformément à la tradition, le nouveau président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi, a inauguré le 1er janvier son année présidentielle par une allocution radiophonique et télévisée à l'adresse du peuple suisse tout entier. M. Gnaegi a relevé en particulier que c'est avec le sentiment de gratitude que nous pouvons considérer l'année qui vient de s'achever. Notre pays a eu le bonheur de vivre en paix; les grandes catastrophes que d'autres peuples ont hélas subies lui ont été épargnées. Cette fois, encore notre économie a pu bénéficier du plein emploi et œuvrer dans la paix sociale. Notre vie nationale a également été à l'abri des tensions dangereuses. Aussi tenons-nous à remercier le Tout-Puissant de la protection accordée à notre pays.

pressants nous attendent. Nous devons nous occuper des tendances qui se dessinent aussi chez nous et que font naître pour une bonne part les bouleversements de nature diverse qui agitent le monde. Sans renoncer aux valeurs éprouvées, nous devons être ouverts aux courants nouveaux et continuer inlassablement à aménager et développer nos institutions.

« Il me paraît spécialement important, poursuit M. Gnaegi, de chercher à nouer des relations confiantes avec la jeunesse. Avec l'impétuosité qui lui est propre, cette jeunesse veut être entendue, veut participer au dialogue et veut collaborer aux affaires de l'Etat. Nous pouvons et devons accepter ces offres de coopération et accorder à notre jeunesse la place qui lui revient au sein de nos communautés ».

DANS LE TOURBILLON

Au cours de l'année écoulée il s'est toutefois produit des événements qui doivent nous inciter à la réflexion. Avec une soudaineté qui nous a stupéfiés, nous avons réalisé que notre paisible pays pouvait, lui aussi, être jeté brutalement dans le tourbillon des imbroglis qui secouent le monde. Les actes criminels perpétrés contre notre compagnie de transports aériens et nos services diplomatiques nous ont montré que ni le respect des règles qui sont à la base de l'Etat de droit ni l'observation correcte d'un strict statut de neutralité ne suffisent à assurer une protection efficace contre la violence et la terreur.

« A tous, je souhaite une année heureuse. A ceux qui souffrent ou sont dans la détresse, j'exprime de tout cœur mes vœux d'amélioration de leur état et de guérison. Aux Suisses de l'étranger, j'adresse le salut de la patrie, qu'ils servent avec tant de fidélité au loin. Bonne Année, chères concitoyennes et chers concitoyens! »

VAUD

Décès de M. David Dénéreaz

VEVEY (ATS). — M. David Dénéreaz, abbé-président de la Confédération suisse des vignerons, ancien conseiller national et syndic de Vevey, est mort dans cette ville à l'aube du 1er janvier, dans sa 82ème année.

Originaire de Chardonnay, né le 15 octobre 1889, David Dénéreaz avait fait ses études de droit aux universités de Lausanne et de Munich, avant de s'établir comme notaire à Vevey en 1916. Membre du parti radical, il fut président du Conseil communal en 1925, syndic de Vevey de 1937 à 1960 (il présida en 1956 les Fêtes du 60ème anniversaire de la ville), député au Grand Conseil vaudois de 1925 à 1953 et président en 1940, juge suppléant au Tribunal cantonal de 1925 à 1937 et conseiller national en 1930-1931.

Gros incendie à Vuflens-la-Ville

(c) Une ferme restaurée et aménagée par un architecte, M. Michel Magnin, et située au centre du village de Vuflens-la-Ville, a pris feu jeudi après-midi, en l'absence des habitants, probablement à cause d'une détérioration du fourneau à mazout de la cuisine. L'incendie s'est propagé jusqu'à la toiture et a détruit une grande partie de la maison, avec les bureaux et l'atelier d'architecture. Le montant des dégâts approcherait 300,000 francs.

Un skieur américain meurt sur une piste de Bretaye

(c) Un skieur américain âgé de 45 ans, a trouvé la mort à la fin de la semaine au bas d'une piste au col de Bretaye. Il s'est affaissé soudain, et malgré l'intervention rapide d'un secouriste, un médecin n'a pu que constater le décès, dû vraisemblablement à une crise cardiaque. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de Monthey, ville où séjourne la famille de la victime.

Piéton tué par une auto

(c) Alors que la neige réduisait la visibilité, une automobile roulant de Bulle en direction de Gessenay a renversé à Châteaud'Ox, M. Paul Bornet, 84 ans, domicilié dans ce village, qui traversait la chaussée. Grièvement blessé, le piéton est mort peu après son admission à l'hôpital de Châteaud'Ox.

Embouteillages sur la route du Simplon

LAUSANNE (ATS). — Le retour des vacanciers suisses et étrangers a provoqué de gros embouteillages sur la route du Simplon. Dimanche en début de soirée, une colonne ininterrompue de véhicules roulait péniblement de Vevey vers Lausanne et était fréquemment bloquée. Quelques « bouchons » étaient aussi signalés entre Saint-Maurice et Aigle.

Mécontent de votre radio ou téléviseur ?

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation.

OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre opticien

Téléphone 25 81 52

PRÊTS et ESCOMPES SA

1510 MOUDON
rue de Poyet
Sans caution de Fr. 500.- à 2000.-
Méd. remb. viable.
Tél. (021) 95 24 24.

VALAIS

Zermatt et Crans-sur-Sierre: c'est la valse des bijoux...

Près de 80,000 fr. de butin dans deux hôtels

Un important vol de bijoux a été commis dans un grand hôtel de Zermatt, au détriment d'un client de Lausanne, M. B.A. Le ou les voleurs se sont emparés, entre 14 et 16 h., de cinq pièces, soit un collier avec une pierre de lune en forme de cœur comme pendentif, d'une montre sertie de diamants, d'un bracelet de diamants et de deux clips, le tout ayant une valeur de 30,000 francs.

Dans une chambre voisine, on a également tenté de forcer un sac à main contenant également des bijoux, mais en vain.

Alertés, la police de Sureset s'est d'autant plus préoccupée que quatre vols ont déjà été commis dans ce même hôtel depuis 1967, sans avoir pu être éclaircis.

Un autre vol de bijoux a été commis pendant les fêtes de fin d'année dans un hôtel de Crans-sur-Sierre. Plusieurs milliers

Nouveau téléski à Vaulion

(c) Changement de décor à la Breguetgaz-sur-Vaulion, où le téléski de l'année dernière a cédé sa place à un plus grand téléski, construit en dehors des pistes d'une longueur de 650 mètres avec une dénivellation de 130 mètres, et d'une capacité de 650 personnes à l'heure. Cette installation est due aux efforts que font pour le tourisme. MM. Frédéric Mathys, à Grandevant, Adrien Karlen, à Vuittobœuf, amodiateur du pâturage de la Breguetgaz où a été construit ce téléski et Jean Ducret, à Mathod.

Si l'hiver dernier, de nombreuses classes d'école ont fait une retraite bien agréable, cette année déjà on peut prédire une plus grande affluence. En effet, plus de 500 écoliers sont inscrits pour janvier et février. Le chalet dispose d'une grande cuisine, où on peut voir encore les vestiges de l'époque où se fabriquaient les fromages sur les alpages de deux refectoirs d'une salle de jeux ainsi que de six chambres.

Chaque chambre possède sa sortie de secours. Une piste de fond balisée de 5 km, sera ouverte chaque jour, où les skieurs pourront compter sur les conseils de Paul Goy, moniteur.

Hunter: Berne signe le contrat

BERNE. — Le Conseil fédéral a décidé de faire un cadeau de fin d'année aux troupes d'aviation en signant le contrat portant sur l'achat de trente avions « Hunter » d'occasion.

C'est ce qu'a annoncé le département militaire fédéral dans un communiqué publié à Berne. Ce communiqué précise que les usines britanniques Hawker Siddeley Aviation Ltd. et le Groupement de l'Armement, en sa qualité de représentant du Conseil fédéral, ont passé le 30 décembre 1970 un contrat portant sur la vente de 30 avions révisés Hunter. Une clause permettra à la Confédération de renoncer à cette acquisition en cas où les Conseils législatifs ne l'approuveraient pas.

La livraison s'étendra de l'automne 1972 à l'automne 1974. Le projet d'achat de 30 avions Hunter n'est pas en relation avec l'évaluation actuellement en cours pour l'acquisition d'un nouvel avion de combat.

GENÈVE

Gardien de nuit attaqué et dévalisé à Carouge

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 1 h du matin, un veilleur de nuit qui assurait la garde dans un important dépôt commercial de Carouge, a été attaqué par deux inconnus. Ceux-ci le rouèrent de coups de poings, le ligotèrent et purent ainsi, en toute quiétude « perquisitionner » dans les locaux. Ils forcèrent un coffre et empochèrent une bonne vingtaine de milliers de francs, avant de fuir sans être inquiétés, en abandonnant leur victime dans un piteux état.

Le gardien mit longtemps (une fois sorti de l'évanouissement) à se défaire de ses liens et à alerter la police. Les bandits eurent tout le loisir de prendre du champ. Et comme le gardien n'a pu fournir de ses agresseurs qu'un signalement plutôt vague, la tâche des enquêteurs n'en est évidemment pas facilitée.

Les communistes contre les « chichis » à Cointrin...

(c) Un député communiste, M. Robert Wicky, a adressé une question écrite au Conseil d'Etat pour réclamer la suppression de l'accueil protocolaire des personnalités qui débarquent à l'aéroport de Genève-Cointrin.

Il considère cette pratique comme antidémocratique. Le Conseil d'Etat a fait connaître un avis différent. Il considère au contraire que les lois de l'hospitalité et de la simple bienséance commandent d'accueillir les visiteurs de marque avec les égards dus à leurs rangs.

LA SUISSE FIGÉE PAR LE FROID

L'hiver a frappé un grand coup dans la nuit de vendredi à samedi en Suisse. Dans tout le pays, le thermomètre est en effet descendu à une température très basse.

Dans le canton de Vaud, les températures ont varié à Payerne et près d'Estavayer (Fr) entre -15 et -20. A Lausanne, dans la nuit du 1er janvier on notait -9 degrés. L'état des routes a été satisfaisant et toutes les routes secondaires praticables.

En Valais, la température enregistrée a été la plus basse depuis le début de l'hiver — 18 à 20 degrés sous zéro — dans la plupart des stations. En montagne, à partir de 2000 mètres le mercure est descendu jusqu'à -24. En dépit du manque de neige en certains endroits, l'affluence des touristes reste grande. Les routes sont excellentes pour la saison.

Dans le Jura, plusieurs voitures sont restées bloquées à la belle étoile. On a relevé -18 à Porrentruy, -20 à Saint-Imier; à Moutier, le thermomètre est descendu à -20 degrés.

Genève est restée également figée par le froid (-16 degrés). La circulation, en ces jours de fête, a été presque nulle. Mais dans les rues quelques conducteurs ont été surpris, la batterie de leur véhicule ayant succombé aux premiers frimas. Les rives de la rade se sont hérissées de monticules de glace faisant le bonheur des photographes pas trop frieux.

Dans le canton de Fribourg, on a noté -19 à -21 à Bulle et à Fribourg et les routes ont été pour la plupart enneigées. La situation n'avait pourtant rien d'exceptionnel.

Dans les autres régions de Suisse également, les températures ont été très basses. Le thermomètre a marqué -27 degrés au Jungfrauoch, -25 à Berne, -23 à Saint-Moritz, -22 au Santis, 21 à Davos, -20 à Murren, -19 à Bâle, et à Zurich-Kloten.

SUISSE ALEMANNIQUE

Gigantesque embouteillage à la suite d'un dépassement

DIEPOLDSDAU (SG (ATS)). — Dans la commune de Diepoldsau, un gigantesque carambolage s'est produit à la suite d'une manœuvre imprudente de dépassement. Vingt-deux véhicules ont été endommagés dans cet accident, deux personnes ont dû être transportées à l'hôpital et deux autres soignées sur place.

puisse être détourné, de nombreuses collisions en chaîne se produisirent encore, si bien que 22 automobiles au total furent endommagées dans cet accident.

Tuée au volant

BRUGG (AG) (ATS). — Un accident de la circulation s'est produit dimanche matin, à 5 h. 15, entre Schinznach-Bad et Brugg (AG), qui a coûté la vie à Mlle Alice Vogelsang, âgée de 21 ans, de Gebenstorf (AG).

Un câble électrique arraché: 1 mort, 3 blessés

ZÜRICH (ATS). — Un grave accident s'est produit samedi matin à la gare de Zurich. Un câble électrique de 15,000 volts s'est en effet rompu et est tombé sur la plateforme d'une locomotive où travaillaient quatre ouvriers. L'un d'eux, Saverio Cavallero, âgé de 34 ans et de nationalité italienne, fut tué sur le coup alors que ses trois camarades, grièvement blessés, durent être transportés à l'hôpital.

Collision mortelle au San-Bernardino

ANDER (ATS). — Dimanche après-midi, un automobiliste a été tué au cours d'une collision frontale survenue sur la N13, près de Bärenbourg-Ander, dans le canton des Grisons. Il s'agit de M. Gian-Battista Nicoli, 24 ans, domicilié à Wald (ZH) dont la voiture, pour des raisons inconnues s'était déportée sur la partie gauche de la chaussée, alors qu'elle venait du San-Bernardino. Les deux voitures embouties ont encore été heurtées par un troisième véhicule qui suivait.

Un câble électrique arraché: 1 mort, 3 blessés

ZÜRICH (ATS). — Un grave accident s'est produit samedi matin à la gare de Zurich. Un câble électrique de 15,000 volts s'est en effet rompu et est tombé sur la plateforme d'une locomotive où travaillaient quatre ouvriers. L'un d'eux, Saverio Cavallero, âgé de 34 ans et de nationalité italienne, fut tué sur le coup alors que ses trois camarades, grièvement blessés, durent être transportés à l'hôpital.

TESSIN

Réforme scolaire au Tessin cette année ?

LUGANO (ATS). — Un projet de réforme scolaire a été soumis, au Tessin, pour examen préliminaire aux partis politiques, aux associations intéressées et aux enseignants. Il prévoit la création d'un cycle secondaire à tronc commun qui facilitera à l'exemple notamment du cycle d'orientation dans le canton de Genève, le passage d'une section à l'autre.

son avenir, ce que d'aucuns jugent injuste. Après les cinq années d'école primaire, les jeunes Tessinois et Tessinoises ont à choisir entre un enseignement long qui les mène au gymnase (Ginnasio) où ils restent 5 ans, puis au lycée (Liceo) où ils passent trois années avant de faire l'examen de maturité, et un enseignement court prodigué dans les « scuole maggiori » pendant trois ans.

LE NOUVEAU SYSTÈME

Dans le nouveau système, le gymnase et la « scuola maggiore » seront réunis en un cycle secondaire avec un tronc commun — ensemble des disciplines fondamentales enseignées selon un programme unique — et quelques spécialisations. Le passage d'une section à l'autre devra se faire aisément. A l'issue de cette période, les élèves auront le choix entre l'apprentissage ou la poursuite de leurs études dans une école supérieure — école technique, de commerce, lycée, etc.

Bien des élèves fréquentant une « scuola maggiore » mais ayant eu tardivement un goût prononcé pour les études souhaitent entrer dans un gymnase. Ils se heurtent à de grandes difficultés du fait des différences dans les programmes et bien souvent ils doivent renoncer.

La durée de la scolarité obligatoire sera donc de 9 ans, alors qu'elle est actuellement de 8 ans. La refonte des programmes et une meilleure formation des enseignants devront contribuer à hausser le niveau intellectuel de la population. Au Tessin, cette réforme, qui sera soumise au verdict du parlement, sera sans aucun doute, conjointement avec l'entrée des femmes dans la vie politique du canton, un des grands événements de 1971.

Il tire au flobert: un mort

LUGANO (ATS). — Samedi, vers 16 h 30, le gérant d'un bar à Agno, s'exerçait au tir au flobert avec quelques camarades sur des cibles placées en direction du lac. Tandis qu'il contrôlait son arme, un coup partit qui blessa grièvement M. Paul Huber, âgé de 37 ans, domicilié à Agno, qui était passé devant le tireur. La victime devait succomber au cours de son transport à l'hôpital de Lugano.

Quatrième victime après un accident

BELLINZONE (ATS). — A l'hôpital de Bellinzone est décédé M. Stefano Fogliani, un Italien de 24 ans domicilié à Biasca, lequel, au volant de sa voiture, avait heurté frontalement et avec une violence extrême une voiture qui venait en sens inverse, près de Cadenzano. L'accident s'était produit le 23 décembre.

Les deux femmes qui se trouvaient dans cette dernière voiture et le frère de M. Stefano Fogliani, de 17 ans, avaient été tués sur le coup.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

à PULLY

ATTENTION

3

... et toujours une qualité irréprochable

2

pour

TEINTURERIE DU BASSIN

H. DEGRANDI
NEUCHÂTEL
Rue du Bassin 2
Tél. (038) 25 25 52

Atelier: Rouges-Terres 31
HAUTERIVE - PORT
Téléphone (038) 33 18 95

Contemporains Groupements-sociétés

Pour la réussite de votre course mettez toutes les chances de votre côté en nous demandant une offre toutes destinations. Envoi gratuit et sans engagement de votre part.

Ecrivez - téléphonez à

Lido

VOYAGES

TEL. 021/23 72 72 TERREAUX 4 LAUSANNE

20, Terreux-du-Temple 7, Rue de Cornavin
1201 GENÈVE TEL. (022) 31 40 40

De l'argent - à bon compte

ORCA

PRÊT PERSONNEL

Pour en avoir la preuve, adressez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____

Adresse: _____

35

ORCA, institut spécialisé de

UNION DE BANQUES SUISSES

